

## Conseil interministériel pour l'examen des procédures du Hadj

Les procédures et mesures relatives au Hadj 2016 «feront l'objet d'une réunion d'un Conseil interministériel», a affirmé jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'études à Dar El-Imam (Mohammadia-Alger) sur «Le rôle des jeunes artisans de la victoire algérienne» à l'occasion de la fête de la Victoire, le ministre a précisé qu'une «réunion du Conseil interministériel sera consacrée à l'examen des procédures et mesures relatives au Hadj 2016 ainsi qu'à la fixation du coût du Hadj». P. 4

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 18 - Samedi 19 mars 2016 - 9-10 jounada al-thani 1437 - N° 1253 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

FÊTE NATIONALE DE L'IRLANDE

**Le Président Bouteflika félicite le Président Michael D. Higgins**

P. 24

**ALGÉRIE-MALI**

**Le président du Haut Conseil islamique malien salut l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale**

P. 24

**M. SELLAL DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À LA REVUE ÉGYPTIENNE «EL AHRAM EL ARABI» «L'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer toutes les démarches visant à unifier les rangs arabes»**

P. 5

# 34 EXPOSANTS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER

Le 19e Salon international de l'automobile d'Alger s'est ouvert jeudi, au Palais des expositions (Pins maritimes), avec la participation de 34 exposants dont quinze (15) concessionnaires.

Organisé par la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et l'Association des concessionnaires automobiles (AC2A), cet événement s'étendra jusqu'au 26 mars courant.

Une superficie de 20.000 m<sup>2</sup> a été réservée à cette manifestation qui réunit des représentants de marques automobiles, des banques et des compagnies d'assurances, ainsi que la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et la Gendarmerie nationale dont la présence est axée sur la sécurité routière.

P. 7



DEUX OBUS DE FABRICATION ARTISANALE TOMBÉS PRÈS D'UN SITE DE SONATRACH À EL-MÉNEA

**AUCUNE PERTE HUMAINE OU MATÉRIELLE**

P. 3

**ÉDUCATION NATIONALE : Signature d'une convention-cadre pour la lutte contre la violence en milieu scolaire**

P. 4

**COMMERCE : Le modèle des bons de transactions commerciales fixé au JO**

P. 6

**SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE : La production algérienne du gaz connaîtra un essor à partir de 2018**

P. 7

**SANTÉ**

**Insuffisance cardiaque : Un test sanguin pour la détecter ?**

Pages 12-13

**HISTOIRE**

**ALGÉRIE-TUNISIE : Journées d'études sur les relations historiques algéro-tunisiennes**

P. 17

**FOOTBALL : COUPE DE LA CAF (16<sup>ES</sup> DE FINALE)**

**La qualification objectif du CSC et du MCO**

P. 22

**MDN**

**6 refuges pour terroristes détruits par l'ANP à Tizi Ouzou**

P. 3



*Du jamais bu...*

FrutsDrink

**Fruts**  
فروتس  
**Nouveau**

DKNEWS-18-03-2016

CE MATIN À 10H30

## Me Farouk Ksentini invité du Forum de DK News



### CE MATIN À LA RÉSIDENCE EL MITHAK Installation de l'Observatoire national du service public



Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, procédera ce matin à 8h30 à la Résidence El Mithak, à l'installation de l'Observatoire national du service public.

## FLN

### Réunion avec les partis, les syndicats et la société civile

Le parti du Front de libération (FLN), organise demain dimanche 20 mars à 9h30, une réunion avec les partis politiques, les syndicats et les organisations de la société civile.



### PALAIS DES EXPOSITIONS 19<sup>e</sup> Salon international de l'automobile

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes, abrite actuellement, la 19<sup>e</sup> édition du Salon international de l'automobile.



### ► CHALLENGE SIM PREPAID Les meilleures agences Mobilis connues !



La Direction Marché Entreprise de Mobilis fait connaître les gagnants du challenge inter-agences organisé durant le premier bimestre de l'année 2016, cette compétition vente SIM Prépaid (Voix & Data) destinée aux entreprises, a été clôturée par la désignation des points de ventes les plus performants par zone de chalandise, à savoir : Zone centre : 1<sup>er</sup> Prix Agence El Harrach, 2<sup>ème</sup> Prix Agence Blida. Zone Est : 1<sup>er</sup> Prix Agence Oum El Bouaghi, 2<sup>ème</sup> Prix Agence Mila. Zone Ouest : 1<sup>er</sup> Prix Agence Mostaganem, 2<sup>ème</sup> Prix Agence Saida. Zone Sud : 1<sup>er</sup> Prix Point de Présence in Armentas, 2<sup>ème</sup> Prix Point de Présence Tolga. Ce challenge national a pour but de donner du peps aux conseillers clientèles, afin de relancer la dynamique des ventes, condition sine qua non pour se surpasser et concrétiser les résultats les plus efficaces. Notre entreprise a beaucoup investi sur le segment marché entreprise, un canal de vente très disputé et qui représente, indéniablement, l'un des pivots essentiels de la stratégie commerciale de Mobilis.



## Météo

	Max	Min
Alger	17°	07°
Oran	20°	07°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	19°	10°
Tamanrasset	30°	13°

### CE SOIR DE 20H30 À 21H30 Célébration de l'évènement planétaire Earth Hour



Sous le patronage des ministères de la Culture et de l'Energie, l'association Sidra, célébrera ce soir de 20h30 à 21h30, l'évènement planétaire Earth Hour. Célébré dans plus de 170 pays et 7000 villes dans le monde, l'évènement Earth Hour, vise à sensibiliser le grand public à la cause de la préservation de l'environnement dans lequel nous vivons à travers la réduction de la consommation de l'énergie et la promotion de l'usage des énergies renouvelables. Le principe étant de réduire les lumières et les appareils à forte consommation d'énergie pendant une heure de temps (20h30-21h30) pour sensibiliser sur l'économie de l'énergie.

## Horaires des prières

Samedi 9 jounada al-thania 1437

Fajr	05:18
Dohr	12:53
Asr	16:23
Maghreb	19:05
Isha	20:24



### SANTÉ Boudiaf à Adrar

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdellmalek Boudiaf, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar.



### MARDI À 09H30 Lies Ferroukhi invité des débats du FCE

Le Directeur général du commerce extérieur, M. Lies Ferroukhi, sera l'invité mardi 22 mars à 9h30 de la 7<sup>e</sup> édition des débats du FCE. Il sera question à cette occasion d'expliquer aux chefs d'entreprise les nouvelles procédures d'importation et les différentes mesures de soutien à l'exploitation en vigueur et en cours de conception.



### LE 26 MARS AU CHU DE CONSTANTINE

### Journée de formation dédiée aux patients douloureux

Le département d'anesthésie réanimation du CHU de Constantine, organise samedi 26 mars, à l'Hôtel Hocine nouvelle ville, une journée de formation postuniversitaire dédiée aux patients douloureux.



### DU 29 AU 31 MARS Journées d'information sur l'enseignement supérieur



Des journées d'information sur l'enseignement supérieur seront organisées du 29 au 31 mars, à travers l'ensemble des villes universitaires, en prévision de la prochaine rentrée universitaire (2016-2017), a indiqué jeudi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. L'objectif de cette rencontre est de «faire connaître, au public, et particulièrement aux candidats au baccalauréat, les offres ainsi que les différentes phases de formation d'enseignement supérieur», précise la même source. Les personnes intéressées peuvent consulter le site web du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ([www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)) ou ceux des établissements d'enseignement supérieur.

## DEUX OBUS DE FABRICATION ARTISANALE TOMBÉS PRÈS D'UN SITE DE SONATRACH À EL-MÉNEA:

### Aucune perte humaine ou matérielle (MDN)

Deux (2) obus de fabrication artisanale sont tombés, hier matin, près du poste de contrôle d'un site de la Société nationale

Sonatrach, à Kerichba à 200 kilomètres au Sud-ouest d'El Ménea, sans causer de pertes humaines ou matérielles, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Deux (2) obus de fabrication artisanale sont tombés, ce matin du 18 mars 2016 à 5h30, près du poste de contrôle d'un site relevant de la Société nationale Sonatrach, à Kerichba à 200 kilomètres au Sud-ouest d'El Ménea (4e Ré-



gion militaire), sans causer aucune perte humaine ou matérielle", a-t-on précisé de même source.

"La réaction rapide du détachement de l'Armée nationale populaire en charge de la protection du site a mis en échec

La tentative d'attentat hier contre les installations de la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach à Kerchba (In Salah) est «un échec» et «n'a eu aucun impact sur les installations ainsi que la production», a indiqué Sonatrach dans un communiqué. «Tôt cette matinée du 18 mars 2016, il y a eu échec d'une tentative aux mortiers et aux armes artisanales sur les installations exploitées en association entre Sonatrach BP-Statco de Kerchba à In Salah», a-t-on précisé de la même source. «Cette tentative n'a eu aucun impact sur les installations ainsi que la production», a ajouté Sonatrach, précisant que «le dispositif d'alerte mis en place a parfaitement fonctionné et a permis de mettre en échec cette tentative».

### La tentative d'attentat contre les installations de Sonatrach à In Salah est un échec

## Tentative d'attaque terroriste d'une installation gazière à Ménea déjouée, la production se poursuit

Deux terroristes ont tenté, hier matin, d'attaquer la roquette artisanale (Habbab), une installation gazière, située dans la localité de Kechba près de Ménea, dans la wilaya de Ghardaïa (près de 875 Sud d'Alger), a-t-on appris de source autorisée.

La production du site gazier se poursuit normalement, a-t-on ajouté de même source qui a affirmé que cette attaque a été déjouée.

Tôt dans la matinée d'hier (6h00), deux terroristes ont tiré des roquettes artisanales sur l'installation gazière de Kechba, n'ayant causé aucune victime, a-t-on encore précisé. Aucun dégât matériel n'a été déploré, alors que les forces de sécurité continuaient à traquer les deux terroristes qui ont pris la fuite après leur tentative d'attaque.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Six refuges pour terroristes détruits par l'ANP à Tizi Ouzou (MDN)

Six refuges pour terroristes ont été découverts et détruits mercredi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi Ouzou, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 16 mars 2016, six (06) refuges pour terroristes à Tizi Ouzou

(1er région militaire)», précise la même source.

Par ailleurs, dans «le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, huit (08) contrebandiers ont été appréhendés et deux (02) véhicules tout-terrain, 1,856 tonnes de denrées alimentaires, 10 détecteurs de métaux ont été saisis à Tamanrasset», ajoute le communiqué. A Maghnia, (wilaya de Tlem-

cen 2em région militaire), les éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les services de la Protection civile ont saisi 564 kilogrammes de kit traité.

D'autre part, «neuf (9) immigrants clandestins ont été appréhendés à Oran, Naâma (2eme région militaire) et Ghardaïa (4eme région militaire)», conclut le communiqué du MDN.

## ENERGIE

### 190 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Aïn Yagout

Les 190 familles résidant à la mechta Thenia Saïda, dans la commune d'Aïn Yagout (Batna), ont été raccordées jeudi au réseau de distribution publique de gaz naturel au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Salamani.

La mise en gaz qui a nécessité un investissement public de 30 millions de dinars intervient cinq mois à peine après le début des travaux, selon les prévisions fournies sur site par les responsables locaux du secteur.

Le taux de couverture de la wilaya de Batna en

matière de gaz naturel a atteint les 73 % et devra dépasser les 75 % au terme de l'exécution, d'ici au premier trimestre 2017, des programmes engagés, a indiqué le directeur de l'énergie, Ali Benyaklef, ajoutant que 5.000 autres foyers seront raccordés «avant la fin de l'année en cours».

Cette nouvelle mise en service a été effectuée à l'occasion du 54e anniversaire de la fête de la victoire. Une cérémonie également marquée par une cérémonie de distribution de 70 logements publics locatifs dans la commune de Fesdis.

## RELIZANE: Relogement de 24 familles à Ammi Moussa

Vingt quatre (24) familles résidant dans des habitations à Ammi Moussa (75 km au sud-est de Relizane) ont été relogées jeudi dans de nouvelles logements, a-t-on constaté.

Ces familles vivaient dans des conditions difficiles dans des maisons précaires construites à proximité de l'oued Oued Rhiou après avoir quitté dans la décennie noire la commune de Ramka distante d'une vingtaine de kilomètres de Ammi Moussa, qui fut le théâtre d'un massacre terroriste en janvier 1998, ont indiqué les bénéficiaires de ces logements.

Les autorités locales ont fourni les moyens nécessaires pour le relogement des bénéficiaires dans de meilleures conditions.

La commune d'Ammi Moussa a bénéficié de 1.050 logements sociaux locatifs dans le cadre du quinquennat 2010-2014 où plus de la moitié a été attribuée, selon le président d'APC, Mohamed Attar.

Quelque 1.100 logements sociaux locatifs ont été distribués depuis le début d'année en cours dans les communes de Oued Rhiou, Relizane, Ben-daud et Dar Benabdellah.

## AÏN DEFLA : 13.700 logements socio locatifs en cours de réalisation

Quelque 13.700 logements socio locatifs sont en cours de réalisation dans la wilaya de Aïn Defla, a indiqué jeudi le directeur général de l'antenne locale de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI).

Les travaux de réalisation de ce programme d'habitat enregistrent des taux d'avancement divers, a précisé à l'APS Chabour Rachid en marge de la cérémonie de remise des clés de 600 logements à Khémis Miliana, notant que 2700 logements sont exécutés à un taux oscillant entre 30 et 60% et 2000 autres à plus de 60%.

Tout en relevant que le programme confié à la wilaya de Aïn Defla durant les deux derniers

quinquennats s'élève à 26000 logements (socio locatifs et ceux entrant dans le cadre de la réorption de l'habitat précaire), Chabour a fait état d'un suivi «rigoureux» des chantiers afin de veiller à la qualité des constructions.

La directrice du logement de la wilaya, Fatima Arkaba, a, de son côté, précisé que le quota attribué jeudi fait partie d'un programme de 1600 logements (totalement achevés) destinés à la commune de Khémis Miliana.

La remise des clés des 600 logements à Khémis Miliana dont 200 sont situés à la cité El Wiam et 400 autres à la cité Rayhane s'est déroulée dans une ambiance de fête, a-t-on noté.

## ORAN : 101 projets d'hôtellerie en cours de réalisation (wali)



les

jeux

méditerranéens

de

2021.

Les projets en cours de réalisation comprennent plusieurs types d'infrastructures comme des complexes balnéaires, des hôtels urbains, les complexes thermaux et des hôtels SPA.

Concernant ce nouveau concept d'hôtel-appartements, le wali d'Oran a salué cette initiative visant à encourager le développement du tourisme d'affaires à Oran.

L'hôtel-appartement Les Jasmans est la première infrastructure de ce genre en exploitation à l'échelle nationale, selon Affane Mohamed, un des deux propriétaires de ce nouvel édifice touristique.

Plusieurs personnalités économiques, culturelles et sportives dont le président du comité olympique algérien, Mustapha Berraf, ont pris part à la cérémonie d'inauguration de cet hôtel.

APS

## ÉDUCATION NATIONALE

### Signature d'une convention-cadre pour la lutte contre la violence en milieu scolaire



Les ministères de l'Education nationale, de l'Intérieur et des collectivités locales et de la Défense nationale représentée par le commandement général de la Gendarmerie nationale, ont signé jeudi à Alger une convention cadre visant à lutter contre la violence en milieu scolaire.

Le document a été signé par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui, le commandant de la Gendarmerie nationale le général-major Menad Nouba, et le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

M. Bedoui a appelé, dans une allocution, à «sécuriser et à assainir le système éducatif», estimant que des tentatives visant à le désigner comme un espace non sécurisé ont pour but de déstabiliser l'Etat».

Il a ajouté que cette convention tend à «instaurer la quiétude dans le milieu scolaire pour assurer les conditions favorables à une bonne scolarité et inculquer les bonnes valeurs morales permettant de former l'élève d'aujourd'hui en tant que pilier de l'avenir du pays dans tous les domaines».

Dans une conférence de presse animée conjointement avec la ministre de l'Education, M. Bedoui a assuré que l'école «est la ligne rouge à ne pas franchir», soulignant que le gouvernement «est déterminé à lutter contre toutes les formes de violence à travers l'adoption de nouvelles mesures à même de réduire la dangerosité de ce phénomène».

Mme Benghebrit a affirmé, de son côté, que la lutte contre la violence en milieu scolaire passe par la «prévention et la sensibilisation en privilégiant le dialogue et la médiation, en redoublant de vigilance, et en bannissant l'impuissance par l'application de la loi».

Elle a indiqué, à cette occasion, qu'elle travaillera avec les parties signataires pour «faire de l'école un espace protecteur et protégé», réaffirmant son souci de prendre en charge ce phénomène d'une «manière globale et permanente et non de façon partielle et conjoncturelle».

Mme Benghebrit a appelé les acteurs du système éducatif à «développer le civisme chez les élèves, à leur inculquer l'amour de la patrie et la fierté de l'identité algérienne, et à promouvoir les valeurs en rapport avec les constantes nationales». Dans ce contexte, la ministre de l'Education nationale a indiqué qu'une cellule de suivi et de traitement des données relatives au phénomène de la violence a été mise en place au niveau de l'Observatoire national de l'éducation et de la formation. Le général-major, Menad Nouba a, pour sa part, indiqué que la convention «constitue un outil pour le renforcement de la coordination et de la collaboration entre les ministères de l'Education, de la Défense et de l'Intérieur conformément aux directives contenues dans le programme du gouvernement».

Le commandant de la Gendarmerie nationale a, quant à lui, souligné l'importance de la convention en raison, a-t-il dit, de la «recrudescence du phénomène de la violence en milieu scolaire» réaffirmant l'engagement de la Gendarmerie nationale à apporter «l'aide nécessaire aux responsables des établissements scolaires lors de l'accomplissement de leurs missions».

De son côté, le général-major, Abdelghani Hamel, a rappelé le plan sécuritaire mis en place par la Sécurité nationale pour protéger les établissements scolaires ainsi que les enfants scolarisés contre «tous les dangers (agressions physiques et psychologiques) et assurer le bon fonctionnement du système éducatif et le bon déroulement des examens officiels». Il a également rappelé les campagnes de sensibilisation organisées par la sûreté nationale pour sensibiliser le milieu scolaire à la préservation de l'environnement et au rejet de toutes formes de violence.

## Conseil interministériel pour l'examen des procédures du Hadj

Les procédures et mesures relatives au Hadj 2016 «front l'objet d'une réunion d'un Conseil interministériel prévu aujourd'hui», a affirmé jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'études à Dar El-Imam (Mohammadia-Alger) sur le «rôle des jeunes artisans de la victoire algérienne» à l'occasion de la fête de la Victoire, le ministre a précisé qu'une «réunion du Conseil interministériel prévu jeudi soir sera consacrée à l'examen des procédures et mesures relatives au Hadj 2016 ainsi qu'à la fixation du coût du Hadj».

«Une révision à la hausse du coût du Hadj est à écarter,



d'autant que la location des lieux d'hébergement a coûté cette année moins cher par rap-

port à l'année dernière», a ajouté le ministre rappelant son déplacement à la tête d'une délégation

algérienne pour examiner avec son homologue saoudien les coûts du transport, de la restauration et autres questions relatives aux préparatifs du Hadj».

Pour ce qui est des visas Omra et Hadj, M. Aissa a indiqué que cette question serait bientôt «examinée» soulignant que l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) serait un intermédiaire entre les tour-opérateurs chargés du Hadj et l'ambassade d'Arabie Saoudite à Alger pour «aplatiser les entraves administratives».

## La révision des programmes scolaires confiée à une commission interministérielle

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a indiqué jeudi à Alger que la révision des programmes scolaires était confiée à une commission interministérielle avec la participation de son département.

Dans une déclaration en marge d'une journée d'études à Dar El-Imam à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, M.

Aissa a précisé que son département veillait, à travers cette commission, à ce que les modifications apportées aux programmes ne portent pas atteinte à l'Islam. Le ministre a réitéré toute intention de retirer des versets coraniques ou des hadiths des programmes scolaires des différents cycles d'enseignement, et démenti la rumeur selon laquelle une disposition dans l'amén-

gement du Code de la famille supprimerait l'obligation de présence du tuteur pour la conclusion du contrat de mariage.

Il a, à cet égard, souligné l'attachement du président de la République à ce que l'amendement du Code de la famille ne soit pas en contradiction avec le Coran, ni avec la Sunna.

## Reprise des travaux de l'APN lundi

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra lundi ses travaux pour examiner les projets de loi inscrits au titre de la session de printemps, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN. La journée de lundi sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi sur la normalisation, précise le communiqué publié à l'issue de la réunion du bureau de l'APN sous la présidence de M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN. Le rapport du gouverneur de la Banque d'Algérie sur les développements de la situation économique et monétaire du pays sera entendu mardi et mercredi.

La séance bimensuelle consacrée aux questions orales se tiendra jeudi 24 mars.

M. Ould Khelifa a souligné lors de la réunion du bureau de l'APN que «le nombre important des projets de loi confère aux députés de grandes responsabilités; car, a-t-il dit, «ils devront les adapter aux nouvelles dispositions de la constitution pour le parachèvement des réformes auxquelles le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika accorde toute la priorité».

Le bureau a pris connaissance de la décision du conseil constitutionnel relative au remplacement d'un député et de la déclaration de vacance d'un autre député pour démission. Il a en outre examiné des questions relatives aux activités de certaines commissions permanentes.

## L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU SERVICE PUBLIC: Un organe de développement de l'administration et la lutte contre la bureaucratie

L'Observatoire national du service public (ONSP), dont l'installation officielle est prévue pour aujourd'hui, est un nouvel organe consultatif avec pour mission principale le développement de l'administration et la lutte contre la bureaucratie.

Le décret portant création de cet Observatoire avait été adopté fin décembre dernier par le Conseil des ministres et publié au *Journal officiel* n° 2 de janvier 2016.

Intervenant lors de ce Conseil des ministres, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait indiqué que cet Observatoire «permettra d'améliorer l'adhésion de la société aux mutations qui doivent être poursuivies par le service public» et avait demandé l'accélération de son entrée en activité. L'ONSP, dont le siège se situe à Alger, l'ONSP est notamment chargé de proposer les règles et mesures tendant à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du service public, en vue de leur adaptation aux évolutions économiques, sociales et technologiques ainsi qu'aux besoins des usagers. Il est également chargé de proposer des actions de synergie et de mise en réseau entre les départements ministériels, administrations et organismes publics en vue de promouvoir l'innovation et la performance en matière de prestations de service public. En matière d'accès des citoyens au service public, cet organe

est chargé d'étudier et de proposer toute mesure tendant, entre autres, à promouvoir et protéger les droits des usagers et l'équité dans l'accès au service public et de contribuer à la simplification et à l'allègement des formalités administratives. Il élabore des rapports d'étape à l'attention du Premier ministre alors qu'un rapport annuel sur le service public est adressé au Président de la République. Présidé par le ministre de l'Intérieur, l'ONSP est composé de cinq personnalités parmi les hauts cadres ayant exercé des fonctions supérieures au sein des institutions de l'Etat et de représentants de dix départements ministériels. Il est aussi composé d'un représentant de la direction générale de la fonction publique, du Conseil national économique et social et de l'Office national des statistiques ainsi que de deux présidents d'APW, d'APC (2), et de deux représentants d'associations à vocation nationale et d'un (1) représentant des médias. Les membres de l'observatoire sont désignés pour une durée de 3 années renouvelable, par arrêté du ministre chargé de l'Intérieur, sur proposition des institutions et organismes dont relève cet organe.

L'ONSP se réunit en session ordinaire 4 fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son président ou à la demande des deux tiers (2/3) au moins de ses membres.

## PROTECTION CIVILE : Mise en service du groupement aérien avant la fin de l'année en cours

Le groupement aérien de la Protection civile algérienne sera mis en service avant la fin de l'année en cours, a annoncé hier à Oran, le sous-directeur de l'information et des statistiques de ce corps constitué. «Nous prévoyons l'entrée en service du groupement aérien de la Protection civile avant la fin de l'année 2016, compte tenu du bon déroulement des préparatifs liés au lancement de ce nouveau dispositif», a souligné à la presse, le colonel Farouk Achour, en marge de la célébration, à Oran, de la première édition de la Journée maghrébine de la Protection civile. Ce groupement aérien disposant d'importants équipements, permettra au corps de la protection civile de mener, avec plus de performances, les opérations de sauvetage et de lutte contre les grandes catastrophes, a-t-il indiqué, notant que son corps a été équipé de six hélicoptères de dernière génération, dotés d'un appareillage nécessaire pour les différentes missions opérationnelles comme les incendies, séisme et d'autres catastrophes. «C'est un outil très efficace pour effectuer des missions dans les conditions défavorables», a-t-il soutenu. Le groupement est composé également de 25 pilotes, dont 4 femmes et des ingénieurs et techniciens de maintenance. Les pilotes suivent actuellement une formation concernant le volet de la reconnaissance.

Par ailleurs, le responsable a annoncé que le taux de couverture opérationnelle sera à 100% d'ici la fin de l'année en cours, soit la présence des unités opérationnelles de la Protection civile dans toutes

les daïras du pays, notant que ce taux était de l'ordre de 60 % en 2011 pour atteindre les 90%.

Dans le même registre l'officier supérieur a ajouté que l'intervention des agents motorisés est généralisée à toutes les wilayas du pays, soulignant l'importance de ce dispositif pour porter les premiers soins aux victimes d'accidents, notamment dans les grandes villes, connues par leur embouteillages et densité de leur trafic routier. Évoquant la formation dans ce corps, le colonel Achour a affirmé que son institution veille à la modernisation de ce volet, notamment avec le souci d'adapter celle-ci en qualité avec les nouveaux défis. «Nos équipes sont en mesure de mener les missions opérationnelles dans tous les types de risques, y compris chimiques ou radiologiques», a-t-il précisé. Décidée lors de la dernière réunion du Conseil des ministres maghrébin de l'intérieur, tenue à Nouakchott le 28 avril 2015, cette Journée maghrébine de la Protection civile, organisée dans sa première édition nationale à Oran, a été marquée par divers activités au palais des expositions de Medina El Djida. Présidé par le colonel Mohamed Khella, représentant du directeur général de la Protection civile ainsi que par wali d'Oran, la manifestation a été marquée par des démonstrations et des manœuvres de nombreuses troupes de pompiers qui ont montré une maîtrise totale des différentes techniques d'intervention.

## M. SELLAL DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À LA REVUE ÉGYPTIENNE «EL AHRAM EL ARABI»

### L'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer toutes les démarches visant à unifier les rangs arabes

**Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour soutenir toute démarche visant à unifier les rangs arabes et à affirmer la cohésion de la Nation arabe.**

«Concernant la situation dans le monde arabe, nous soutenons que le retour de la stabilité et de la sécurité est une priorité majeure et que sans cette donne nous ne pouvons envisager une action arabe réussie ou influer sur les événements, notamment, en ce qui concerne nos dossier importants à leurs têtes la question palestinienne qui reste centrale», a indiqué M. Sellal dans un entretien accordé à la revue égyptienne «El Ahram El Arabi». «L'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer toutes les démarches visant à unifier les rangs arabes et à consolider la cohésion de la nation arabe» pour que celle-ci préserve sa place au sein de la communauté internationale et relève le défi du développement et du progrès, a-t-il poursuivi.

S'agissant des bouleversements que connaît le monde arabe depuis 2011, M. Sellal a précisé que le temps et aussi les événements «ont prouvé la pertinence de la lecture algérienne par rapport à ce qu'on appelle le printemps arabe».

«Bien que reconnaissant indéniablement la sincérité et l'innocence de milliers de jeunes sortis dans les rues dans certaines grandes villes arabes ainsi que la légitimité de leurs revendications, l'Algérie a cependant émis dès le premier instant des réserves quant aux signes d'affondrement des Etats, d'atteinte à leur souveraineté et à leur intégrité territoriale, d'ingérence étrangère et de recrudescence de la violence verbale et physique», a-t-il cependant souligné.

«Nous n'avons jamais été convaincus par un modèle unique de démocratie car nous pensons que chaque nation façonne son propre destin en se référant à son histoire, à sa civilisation et au libre arbitre de ses enfants», a-t-il encore dit.

Concernant les conflits confessionnels et ethniques exploités par l'Occident pour embrasser la région arabe, M. Sellal a précisé que «lorsque nous disons qu'en Algérie, l'islam, l'arabité et l'amazighité sont les composantes de l'identité nationale, cela ne veut pas dire qu'au sein de notre société coexistent trois groupes ethniques car dans la personnalité de chaque algérien, l'on retrouve la foi du musulman, la sagesse du fils du désert, la bravoure de l'homme arabe et la fierté de l'Amazigh».

«Il y a sans doute à l'étranger ceux qui profitent des conflits ethniques et confessionnels dans les pays musulmans et arabes ce qui doit nous interroger et nous conduire à tirer avantage de nos différences et en faire une force et une source de richesse intellectuelle, culturelle et sociale», a-t-il soutenu, ajoutant que



#### M. Sellal: La Constitution amendée, une grande avancée dans la marche de l'Algérie

les Algériens ont choisi «de libérer la religion, l'identité et la langue des surenchères politiciennes et de les promouvoir en leur conférant un caractère constitutionnel et en les académisant au service de l'unité du peuple et des intérêts du pays».

Interrogé sur la position de l'Algérie à l'égard de la situation en Libye sur les plans politique et sécuritaire, M. Sellal a répondu que la catastrophe dans ce pays frère était surtout humaine.

«Les Libyens vivent une véritable tragédie et ne voient aucune issue pour sortir de la crise ni même aucun espoir de se soustraire aux manœuvres étrangères avec le spectre de la menace terroriste et de l'intervention militaire qui pèse sur leur pays», a poursuivi le Premier ministre.

Il a réitéré, dans ce cadre, l'attachement de l'Algérie au principe de souveraineté de la Libye et son intégrité territoriale, appelant toutes les parties à rejeter la violence et à privilégier la voie du dialogue pour surmonter les différends et aller vers une entente nationale dans le cadre de la légalité internationale et des résolutions de l'ONU loin de toute ingérence étrangère.

Concernant la crise syrienne, M. Sellal a réaffirmé que le dialogue constituait le «moyen idoine» pour le règlement de cette crise, précisant que le parrainage des Nations unies représentait une garantie de son succès.

«Les souffrances du peuple syrien n'ont que trop duré et doivent cesser à travers un processus consensuel syro-syrien qui préserve l'intégrité territoriale de ce pays, sa souveraineté, son indépendance et concrétise les aspirations légitimes de son peuple à la liberté et la démocratie», a-t-il encore souligné.

Le Premier ministre a évoqué la menace terroriste qui prend de l'ampleur dans la région et cible la paix mondiale. Il a souligné à ce propos que le terrorisme après «avoir détruit en grande partie l'Irak et la Syrie, a pu invraisemblablement faire le trafic du pétrole.» S'agissant de la coopération algéro-tunisienne en matière de lutte anti-terroriste, M. Sellal a affirmé que la confiance mutuelle, les

#### Les législations nationales successives ont renforcé la place de la femme au sein de la société

#### L'Algérie a fait face, seule, au terrorisme, une décennie durant

#### Crise pétrolière: poursuivre les efforts de modernisation sans renoncer aux acquis sociaux

intérêts communs et le respect de la souveraineté de chaque pays «sont les principes de cette coopération non seulement sur le plan sécuritaire mais dans tous les domaines».

La Tunisie est passée par une étape critique et l'Algérie a choisi d'être à ses côtés en cette période délicate», a-t-il dit, faisant remarquer que la coopération entre les deux pays dépassait l'aspect sécuritaire et portait sur une coordination politique permanente de haut niveau sur les questions d'intérêt commun aux plans régional et international.

Il a tenu, à ce sujet, à réaffirmer le souci de l'Algérie de préserver ses relations privilégiées avec ce pays frère et son ambition de les hisser aux plus hauts niveaux.

Sur la possibilité de voir l'Algérie participer à des actions militaires antiterroristes hors de ses frontières, M. Sellal a indiqué qu'avant d'évoquer l'option de participation à des actions militaires antiterroristes, il conviendrait pour nous d'envisager l'efficacité et l'efficience d'une telle option. Je peux me tromper mais il ne me souvient pas qu'il y ait déjà eu une intervention militaire qui a réussi et qui a mis fin à l'existence des groupes armés. Cette démarche entraîne dans la plupart des cas des problèmes plus complexes que ceux que l'on cherche à résoudre».

Après avoir rappelé l'empêchement constitutionnel à l'engagement de l'Armée nationale populaire dans des missions de combat à l'étranger, M. Sellal a indiqué que «le désespoir n'est pas permis pour un responsable politique, car, en effet

même si la situation dans certains pays de notre région est extrêmement complexe, il n'est pas impossible de la régler par le dialogue et les moyens pacifiques. Nous ne devons pas accepter que l'extrémisme prenne en otage l'avenir de nos peuples».

Au sujet des relations algéro-françaises, le Premier ministre a souligné que la France était un partenaire économique «important», ajoutant que les domaines de coopération bilatérale sont «nombreux et multiples» et que les deux pays traillent actuellement sur des dossiers «précis et clairs» dans le cadre de leurs intérêts communs.

Concernant la communauté nationale établie à l'étranger, M. Sellal a affirmé que l'Etat algérien «est à ses côtés en cette conjoncture délicate et rejette toutes les formes de discrimination qui la ciblent et toutes les tentatives d'assimilation du terrorisme à l'Islam».

## ALGÉRIE-EGYPTE

### La revue «El Ahram El Arabi» publie un numéro spécial Algérie

L'hebdomadaire égyptien *El Ahram El Arabi* a publié un numéro consacré à l'Algérie comportant une série de reportages et des entretiens dont un avec le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Intitulé «Algérie, Terre du soufisme et de révoltes», l'édition illustrée, comportant des articles sur l'histoire de l'Algérie, des entretiens avec des personnalités politiques et des contributions de responsables algériens, dont le président de l'assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa.

Publié à l'occasion de la célébration du 54e anniversaire de la journée de la Victoire, ce numéro de la revue *El Ahram El Arabi*, renferme également des interviews avec des officiers algériens qui ont pris part aux guerres de 1967 et de 1973 en Egypte ainsi qu'avec des moudjahidine de la Guerre de libération (1954-1962).

Des photos de moudjahidine algériens prises des archives du journal *El Ahram* illustrent le document.



Sur les 164 pages du numéros, certaines sont consacrées aux essais nucléaires effectués par le colonisateur français dans le Sud algérien, dans un reportage réalisé par une équipe de l'hebdomadaire qui s'est déplacée pour la première fois sur les sites des essais. D'autres articles de ce numéro spécial reviennent sur les événements historiques communs à l'Egypte et à l'Algérie outre des analyses de grands écrivains et intellectuels, dont Mohamed Hassanine Haiquel.

La publication de ce numéro spécial Algérie se veut une contribution au raffermissement des relations fraternelles qui unissent nos deux pays, a soutenu le président du conseil d'administration de la revue.

## M. Sellal réaffirme le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a réaffirmé le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et son engagement en faveur d'un règlement du conflit du Sahara occidental dans le cadre du processus onusien. «Le dossier du Sahara occidental est entre les mains de l'organisation des Nations unies et un processus de négociations politiques est engagé entre le Royaume marocain et la République sahraouie», a rappelé M. Sellal dans un entretien accordé à la revue hebdomadaire égyptienne *El Ahram El Arabi*. «Fidèle à son histoire révolutionnaire, l'Algérie n'a jamais occulté sa solidarité avec le peuple sahraoui en lutte pour son droit à l'autodétermination ni sa reconnaissance de la République sahraouie comme l'ont fait plus de 70 Etats dans le monde et plusieurs organisations internationales, l'Union africaine à leur tête», a soutenu M. Sellal.

Il a réaffirmé «le soutien de l'Algérie et son engagement en faveur du processus onusien visant la recherche d'une solution définitive et juste, de ce conflit, qui permette aux peuples de la région de concentrer leurs efforts sur le développement socio-économique».

Sur les relations algéro-marocaines, il a déclaré que le «Maroc est un pays voisin et frère avec lequel nous avons des divergences de vues autour de certaines questions».

Il a affirmé que «l'Algérie privilégie une approche globale pour soulever toutes les questions dans un climat de franchise et dans le cadre d'un dialogue direct», d'autant plus, a-t-il expliqué, «qu'il s'agit de sujets précis que notre pays est entièrement disposé à régler de manière sérieuse afin que les deux pays puissent se consacrer à la mission, plus noble, à savoir celle de parachever l'édifice maghrébin auquel nos peuples aspirent».

Pour ce qui est de la fermeture des frontières entre les deux pays, le Premier ministre a précisé que cette mesure était intervenue suite à la décision unilatérale des autorités du Royaume marocain d'imposer le visa d'entrée aux ressortissants algériens.

## EL-OUED

**Nécessité d'encourager l'investissement dans l'agro-industrie**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi, a mis l'accent, hier à El-Oued, sur la nécessité d'encourager l'investissement dans l'agro-industrie, en tant que moyen "efficace" d'éviter les pertes dues à l'entassement de la production agricole, dans ses segments végétal et animal. S'exprimant lors de la visite d'installations agricoles, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné la nécessité pour les instances administratives de contribuer à la concrétisation de cette "option stratégique", à travers l'encouragement des projets "sérieux" déposés au niveau du comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calipref) pour l'obtention du foncier industriel. Pour Ferroukhi, l'investissement dans l'agro-industrie est aujourd'hui un "impératif", au regard de la contribution efficace de ce type de projets à la levée définitive des contraintes ayant longtemps entravé le développement de l'activité agricole, à travers la perte des récoltes et l'instabilité de leurs prix sur les marchés. "L'efficience de l'investissement agricole reste, cependant, tributaire de l'efficacité des opérateurs économiques", ayant un rapport direct avec l'investissement dans le secteur, notamment les coopératives, les unions et fédérations ainsi que les Chambres agricoles, quelle que soit leur structuration, nationale ou locale, a estimé le ministre. Sid Ahmed Ferroukhi a visité, dans la commune de Djamâa, relevant de la wilaya déléguée d'El-Meghair dans la région d'Oued-Righ (110 km d'El-Oued), un drain principal d'évacuation des surplus d'eau, avant d'inaugurer le siège d'une subdivision du secteur de l'agriculture. Il a, en outre, visité l'institut de formation professionnel spécialisé dans le domaine de l'agriculture, où il a souligné que la formation dans le domaine agricole est "une responsabilité de l'ensemble des acteurs dans le secteur, et non pas l'affaire des seuls établissements de formation". Il a, à ce titre, appelé les parties concernées à organiser au profit des agriculteurs des sessions de formation susceptibles de leur permettre d'améliorer la qualité du produit agricole. Auparavant, le ministre avait écouté une série de doléances concernant les contraintes de développement du secteur, soulevées par des opérateurs agricoles, lors d'une séance de travail au siège de la wilaya, en présence des cadres du secteur de l'agriculture, des forêts et de la pêche.

## RESSOURCES EN EAU

**M. Nouri met en service la canalisation d'alimentation en eau potable des ksour Sud de Timimoun**

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, a procédé jeudi dans la wilaya déléguée de Timimoun (Adrar) à la mise en service de la canalisation d'adduction et d'approvisionnement en eau potable des ksour Sud de la ville de Timimoun.

D'un investissement de plus de 140 millions DA, cette canalisation devra alimenter sur une linéaire de 25 km à partir du champ de captage situé dans la zone d'Adriane, les réservoirs de ces ksour d'une capacité de stockage globale de plus de 1.600 m<sup>3</sup> et le château principal d'eau principal de 2.000 m<sup>3</sup> en cours de réalisation, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle. Cette réalisation permettra l'alimentation en eau potable d'une population de plus de 8.000 habitants de 11 ksour de la région, et contribuera ainsi à améliorer les conditions de vie et à mettre fin au problème de la salinité de l'eau, a-t-on souligné.

Le ministre des Ressources en eau a procédé, en outre, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Timimoun. Inscrite en 2011 pour une enveloppe de plus de 2 milliards DA, cette opération, centralisée et scindée en deux tranches, per-

## HABITAT - LPP

**Lancement de l'opération de remise des décisions de pré-affectation**

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a lancé jeudi l'opération de remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs au programme du logement LPP.

À cette occasion, l'ENPI a organisé une cérémonie symbolique à la salle des conférences du stade du 5-juillet (Alger) en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelladjid Tebboune et des cadres du secteur au cours de laquelle des décisions de pré-affectation ont été remises à plus de 200 souscripteurs des wilayas d'Alger et de Tipasa. L'opération se poursuivra à partir de demain au niveau de la Direction d'Oued Fayet (Alger) et des directions régionales de l'entreprise des différentes wilayas à savoir Tipasa, Oran et El Bayadh. L'ENPI avait lancé mardi la convocation des souscripteurs au programme de logement promotionnel public (LPP) par le biais d'Internet pour la remise des décisions de pré-affectation. Intervenant à cette occasion, M. Tebboune a révélé que la remise des clés pour certains sites comme celui de Tipasa se fera avant le mois de ramadhan. Le lancement de l'opération de remise des décisions de pré-affectation est le fruit d'un processus lancé par l'Etat pour prendre en charge la classe moyenne. Selon le ministre, depuis le lancement de cette formule, plusieurs tentatives ont visé ces efforts de la part de



certaines promoteurs immobiliers privés et de certaines parties qui ont organisé des sit-in et des mouvements de protestation liés à des enjeux politiciens. « Ces manipulations orchestrées par des parties qui voulaient semer le désespoir ont été confrontées à une forte prise de conscience des souscripteurs », a-t-il dit. M. Tebboune a rappelé, par ailleurs, que le programme LPP, destiné aux citoyens dont le salaire varie entre 106.000 DA et 216.000 DA, n'est pas réglé par les dispositions de la loi de promotion immobilière car il s'agit d'un programme public d'intérêt général et non

lucratif. Il a ajouté que tous les projets inscrits dans le cadre des programmes LPP et de location-vente, seront réalisés comme prévu et que les obstacles entravant ces projets sont examinés de manière permanente.

Le ministre a rappelé dans le même contexte qu'une réunion interministérielle, présidée par le Premier ministre avait été tenue il y a trois jours, durant laquelle plusieurs questions avaient été évoquées dont le foncier immobilier.

Concernant le retard accusé dans le choix des sites relatifs au programme location-vente 2013, prévu la mi-mars, M. Tebboune a indiqué que des aspects organisationnels étaient à l'origine de ce retard, ajoutant que la tutelle œuvre à assurer un plus grand nombre de chantiers parmi les choix. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), compte lancer, incessamment, cette opération qui concerne dans un première étape dix wilayas où il n'y a pas de souscripteurs pour les programmes 2001 et 2002. L'opération devrait englober ultérieurement les grandes villes notamment Alger, Oran et Annaba et par la suite le reste des wilayas du pays.

**TRAVAUX PUBLICS / AUTOROUTE EST-OUEST**  
**Les gares à péage opérationnelles en 2017**

- Maintenir la cadence des travaux de la pénétrante reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest
- Renforcer les chantiers de réalisation de la route reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé jeudi que les gares de péage sur l'autoroute Est-Ouest seront opérationnelles en 2017. À Tlemcen où il s'est enquis de l'état d'avancement de ces projets, le ministre a insisté sur la nécessité d'une coordination dans la réalisation des gares de péage le long de l'autoroute Est-Ouest afin de les exploiter simultanément en 2017, prévant que « tout retard induirait des dysfonctionnements dans l'exploitation des infrastructures prévues à partir de 2017 ». Abdelkader Ouali a évoqué les efforts déployés par son département ministériel pour aplatiser et régler tous les problèmes rencontrés comme ceux liés à l'expropriation, au transfert des différents réseaux. « Aujourd'hui, nous pouvons accélérer la cadence des travaux en renforçant les moyens de réalisation et en portant, sur le tronçon Ouest de l'autoroute, le nombre des intervenants de 4.000 à 6.000 travailleurs pourachever dans les délais les travaux et équiper ces installations en moyens modernes », a souligné le ministre. Envoquant la tarification qui sera appliquée, Abdelkader Ouali

a assuré que celle-ci sera « raisonnables et prendra en considération des facteurs socioéconomiques ». « Cette tarification sera calculée en fonction de la nature du véhicule, de son volume ainsi que des coûts des services assurés aux usagers de l'autoroute », a-t-il dit, ajoutant que cette opération se fera sur la base d'une étude approfondie qu'entreprendront l'Agence nationale des autoroutes et l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA), en coordination avec un bureau international spécialisé. Des informations ont été présentées au ministre sur les projets prévus sur la partie Ouest de l'autoroute s'étendant sur 330 kms et traversant les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara et de Relizane. Ce tronçon comportera 15 gares de péage, 6 gares d'accès sur échangeurs, 16 aires de repos et 11 aires des services. A Sidi Bel-Abbès, autre étape de sa tournée, le ministre a appelé les chefs de projets des installations et équipements d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest à « donner un sens à la notion de délais ». Le ministre a eu droit à des explications sur l'état d'avancement du projet de la gare de péage de Sidi Bel-

Abbès à 4 accès qui s'ajoute à deux autres en cours de réalisation à Sidi Ali Boussid et à Aïn El Berd. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et rattraper le retard. Cette gare est réalisée par une entreprise algéro-portugaise et enregistre un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 60 %. Abdelkader Ouali a insisté également sur le contrôle des chantiers en cours de réalisation, appelant les cadres de l'agence de gestion de l'autoroute Est-Ouest à assurer, sur site, le contrôle par objectif grâce à une présence responsable tout en introduisant le système 3 X 8 heures, selon les spécificités de chaque projet.



Eaux (ADE) concernant les opérations de mobilisation et d'approvisionnement en eau, l'avancement de l'opération de transfert du dossier de l'eau des communes à l'ADE, sachant qu'il reste 6 sur les 28 communes que compte la wilaya pour la parachever.

Le ministre a mis en exergue les efforts de l'Etat pour la réalisation de grands projets en matière d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, permettant d'atteindre une dotation moyenne de 195 litres par habi-

tant, dépassant la moyenne mondiale établie autour de 140 litres/jour/ habitant. Dans la commune de Tamentit, le ministre a visité la foggara de Ramoul, avant de procéder à la pose de la première pierre d'un réservoir d'eau de 200 m<sup>3</sup> alimentant les ksour de Touki et Belhadj. M. Nouri a fait état du caractère prioritaire accordé au système hydraulique traditionnel de la foggara dans son programme d'action, à considérer son importance en tant que legs culturel et économique reflétant le génie de l'homme de la région. Des doléances ont été soulevées, à ce propos, au ministre pour la réalisation de forages profonds afin de renforcer ce système des foggaras, accroître le débit de ces eaux, et préserver l'agriculture oasienne. Il a inspecté, au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya, le laboratoire de l'Agence nationale des ressources en eau où un exposé lui a été fait sur la situation des eaux souterraines dans la région. M. Nouri a mis à profit cette visite pour mettre en exploitation le jardin public "Moudjahida Dahou Mes-saouda" et visiter la Maison de l'Environnement où lui a été présenté également un exposé sur le secteur.

## SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

**La production algérienne du gaz connaîtra un essor à partir de 2018**

L'Algérie devrait enregistrer à partir de 2018 une hausse de sa production gazière, après des années de stagnation, grâce à l'entrée en production de plusieurs champs gaziers au sud-ouest du pays, prévoit l'Agence américaine d'information en énergie (EIA).

Dans son rapport d'analyse sur le secteur énergétique algérien, cette agence relevant du Département américain de l'Énergie, anticipe une augmentation de l'offre en gaz algérien d'un (1) trillion de pieds cube (Tcf) ou plus à partir de 2018.

Selon l'EIA, la production du gaz avait progressé à 6,6 Tcf en 2014, en hausse de 4% par rapport à 2013.

La progression a été enregistrée après une série de baisses qui ont suivi le pic de 7,1 Tcf atteint en 2008 et reflète aussi le retour à la production des trains du complexe de Tiguentourine d'In Amenas.

L'EIA souligne dans son rapport de 16 pages que les projets gaziers du sud-ouest du pays qui inclut, entre autres, ceux de Reggane nord et Timimoun sont d'une importance capitale du fait qu'ils vont aider l'Algérie à honorer ses engagements d'exportation à l'international et à satisfaire une demande locale sans cesse croissante.

Le potentiel gazier de l'Algérie reste important en dépit du recul de la production dû au report de quelques projets, relève cependant cette agence chargée de fournir des données et des prévisions mondiales à l'administration américaine dans le domaine de l'énergie.

Avec 159 Tcf de réserves, dont 85 Tcf situés dans le méga champ de Hassi R'mel, l'Algérie détient la 11ème place mondiale en termes des réserves de gaz naturel conventionnel, et occupe aussi la 3ème place mondiale en termes des réserves du gaz de schiste techniquement récupérables qui avoisine



nen les 707 Tcf. Ses réserves prouvées en pétrole conventionnel s'élèvent à 12,2 milliards de barils, dont 3,9 milliards de barils situées dans le champ pétrolier de Hassi Messaoud.

**Le schiste US fait baisser les exportations algériennes vers les USA**

Côté exportation, 76% des ventes de pétrole brut algérien sont destinées au continent européen, 17% au marché américain et 7% à l'Asie, précise ce rapport qui fait état d'une baisse substantielle des exportations algériennes de pétrole brut vers les Etats-Unis.

Les Etats-Unis représentaient, pendant une décennie, un grand marché pour l'Algérie. Mais depuis 2013, ses exportations se sont réduites du fait de la hausse de la production du pétrole de schiste américain qui a fait perdre des débouchés importants à plusieurs pays. En 2015, les Etats-Unis ont importé 31.000 barils/jour de

pétrole de l'Algérie, un niveau d'achat largement inférieur aux 443.000 barils/jour atteint en 2008, note l'EIA. L'Agence explique que la hausse de la production du light Sweet Crude oil, un brut similaire au pétrole algérien, dans les gisements de schiste de Bakken et de Eagle Ford shale a largement contribué à réduire les importations américaines de l'Algérie.

En revanche, les exportations de l'Algérie en produits raffinés vers le marché américain sont restées à un niveau appréciable en s'établissant à 108.000 barils/jour de janvier à novembre 2015.

Le rapport est revenu, par ailleurs, sur l'amendement en 2013 de la loi régissant le secteur des hydrocarbures et les différentes incitations introduites dans cette loi pour attirer l'investissement étranger et améliorer l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie.

## COMMERCE

**Le modèle des bons de transactions commerciales fixé au JO**

Le modèle des bons de transactions commerciales et les catégories d'agents économiques tenus de les utiliser ont été fixés par un décret exécutif publié au *Journal officiel* n°10. Ce document tenant lieu de facture dénommé «bon de transaction commerciale» concerne les opérateurs intervenant dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture ainsi que celui de l'artisanat et des métiers. Les dispositions du décret prennent effet trois (3) mois à compter de sa date de publication au *Journal officiel*. Les agents économiques opérant dans l'agriculture, la pêche et l'aquaculture ainsi que dans l'artisanat sont tenus de délivrer le bon de transaction commerciale ou la facture. Selon le texte, le bon de transaction commerciale a pour but de garantir fidèlement la transparence des transactions, connaître les quantités vendues et les prix pratiqués, des produits et articles considérés et maîtriser les circuits de commercialisation allant de la production jusqu'à la distribution au consommateur.

Le document doit aussi être revêtu de la signature et

du cachet du vendeur ainsi que la signature de l'acheteur. Les mentions obligatoires devant figurer dans le bon de transaction commerciale sont, notamment la désignation, le prix unitaire /DA, la quantité, le montant par produit ou article/DA, le montant total /DA et les sommes perçues au titre de la consignation de l'emballage récupérable, ainsi que les frais avancés pour le compte d'un tiers, s'il y a lieu. Ce bon de transaction commerciale doit être présenté par l'agent économique, qu'il soit vendeur ou acheteur, à la première réquisition des fonctionnaires habilités par la législation en vigueur, ou dans un délai fixé par l'administration concernée.

«Lorsque l'agent économique transporte pour son propre compte, sa marchandise vers un lieu de stockage qui n'est pas destiné à la commercialisation, il doit justifier de sa qualité professionnelle à l'occasion d'un contrôle des services habilités, qui doivent communiquer aux agents de contrôle concernés l'adresse du lieu de stockage», souligne le texte.

## AUTOMOBILE :

**La limitation des importations pousse les concessionnaires vers le montage**

La limitation des importations de véhicules a donné un coup d'accélérateur aux efforts des concessionnaires pour l'ouverture d'usine de montage, s'accordent à dire des représentants de concessionnaires automobiles rencontrés au 19e Salon international de l'automobile d'Alger. Même si l'obligation de lancement d'activités industrielles ou semi-industrielles à l'horizon 2017 a été consacrée dans la loi de finances 2014, très peu d'empressement a été constaté dans ce sens chez les concessionnaires automobiles.

Mais, dès l'annonce de la mise en place d'une politique de contingents de véhicules à importer à partir de l'année 2016, les choses ont changé, assurent des responsables rencontrés au salon ouvert jeudi au Palais des expositions. Pour l'année 2016, les concessionnaires automobiles ne pourront importer plus de 152.000 véhicules. Chacun d'entre eux aura le droit d'introduire en Algérie un quota en fonction de ce que représentait en pourcentage la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules. «Le fait d'imposer des quotas a fait craindre aux concessionnaires automobiles de voir leurs entrées se réduire.

L'activité industrielle est désormais perçue comme une solution de rechange pour gagner davantage d'argent. Des concessionnaires qui se préparent sans empressement à l'activité industrielle ont augmenté leur cadence dernièrement, a relevé un responsable d'un constructeur asiatique. «Pour un concessionnaire, passer à une activité industrielle ou semi-industrielle en seulement trois ans est un peu difficile. Mais il faut voir le côté positif: si les autorités n'avaient pas bousculé les concessionnaires automobiles, ils ne seraient jamais allés vers le montage», affirme le responsable marketing chez une autre marque asiatique.

Le chargé de communication d'un constructeur coréen estime lui aussi que la nouvelle politique adoptée par le gouvernement a eu «un effet important sur la perception que se font les concessionnaires du marché de l'automobile», mais considère que les délais impartis sont quelque peu réduits.

«Nous aurions aimé que les choses se fassent moins vite pour permettre aux professionnels de passer sereinement à l'activité industrielle», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur chargé des moyens généraux auprès du concessionnaire d'une marque chinoise estime que les professionnels ont besoin d'un peu plus de temps pour se préparer, annonçant, au passage, l'ouverture «dans quelques mois» d'une usine de montage à Relizane. Des professionnels du secteur rencontrés au salon (17-26 mars) ont été unanimes pour dire que dans les années à venir, «la véritable bataille dans le secteur de l'automobile, se livrera entre les usines de montage».

En 2015, la facture des importations algériennes de véhicules s'est chiffrée à 3,14 milliards de dollars en 2015, contre 5,7 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de près de 45%.

Le nombre de véhicules importés a également connu une importante baisse en s'établissant à 265.523 unités en 2015 contre 417.913 unités en 2014 (-36,5%). A rappeler qu'un cahier des charges régissant les activités liées à l'industrie automobile est en cours de finalisation par le ministère de l'Industrie et des Mines.

## EMPLOI

**ANEM : Des services à distance aux demandeurs d'emploi à partir de 2017****● Aide à l'insertion professionnelle : début depuis janvier de l'assainissement des listes des bénéficiaires**

L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) offrira des services à distance aux demandeurs d'emploi à partir du premier semestre de l'année 2017, a annoncé jeudi à Alger le directeur général de cette agence, Mohamed Tahar Chaâlal.

«Les services à distance de l'ANEM seront opérationnels à partir du premier semestre de l'année 2017.

Cela permettra de dématérialiser 80% de ses prestations», a précisé M. Chaâlal à l'APS en marge de la clôture du Programme d'appui au secteur de l'emploi (PASEA). Le même responsable a

expliqué que ces services à distance s'inscrivent dans le cadre de la modernisation de l'ANEM et l'amélioration de ses prestations destinées aux demandeurs d'emploi, notamment, en matière d'information et d'orientation, rassurant toutefois que son agence, à travers ses nouvelles offres, «n'a nullement l'intention de déshumaniser ses services». Dans ce sens, M. Chaâlal a affirmé que l'ANEM, outre ses nouvelles offres, «gardera ses contacts directs avec les demandeurs d'emploi dans le cadre de l'accompagnement et des entretiens». D'autre part, il a ajouté que de nouvelles struc-

tures réservées uniquement aux placements des jeunes cadres qui sont à la recherche de postes supérieurs «sont opérationnelles». Dans ce contexte, le même responsable a fait savoir que deux structures ont été mises en place fin 2015 à Alger et à Oran, alors qu'une troisième a été ouverte la semaine dernière à Sétif.

Par ailleurs, dans le but de débureaucratiser ses actions, M. Chaâlal a indiqué que les demandeurs d'emploi ne sont plus tenus de fournir leurs documents d'état civil pour leurs inscriptions. «L'ANEM se chargera de se procurer ces documents en accédant directement au

fichier de l'état civil électronique du ministère de l'Intérieur», a-t-il expliqué.

Évoquant le bilan de l'année 2015 de l'agence, M. Chaâlal a indiqué que 487.917 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués, dont 392.833 dans le secteur économique.

Pour les deux premiers mois de l'année en cours, il a précisé que 87.486 placements ont été effectués, contre 79.476 durant la même période de l'année dernière, en hausse de 10%.

APS

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: Deux morts et un blessé dans un accident de la circulation à Djelfa



Deux jeunes gens ont péri carbonisés au moment où un troisième a été blessé dans un accident de la circulation survenu jeudi sur l'axe de la RN1 reliant Djelfa et Hassi Babbah, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu au carrefour menant vers la commune de Zaafarane, lorsqu'un véhicule utilitaire immatriculé à M'sila s'est renversé après une collision avec un camion semi-remorque.

Le véhicule a complètement brûlé avec deux passagers (23 et 24 ans) à son bord, qui ont péri carbonisés, au moment où un troisième passager (26 ans) a été atteint de blessures diverses et de difficultés respiratoires. L'intervention sur place des agents de la Protection civile a permis le transfert des victimes à la morgue de l'hôpital Ahmed Bouguera de Hassi Babbah, où a été également transporté le blessé, qui a fait l'objet de multiples soins.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale, pour déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel, est-il signalé de même source.

## 2 morts et 39 blessés dans un accident de la circulation près de Laghouat

Deux personnes ont trouvé la mort et 39 autres ont été blessées jeudi dans un accident de la circulation survenu sur la RN-1, près de Laghouat, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit, au lieu dit Bouterkfine, sur le territoire de la commune de Bennacer-Benchohra, lors qu'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Hassi Messaoud-Alger a percuté un camion à l'arrêt en bordure de route, faisant deux morts (10 et 21 ans) et 39 blessés à différents degrés de gravité, a-t-on précisé. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier Hmida-Benadjila, à Laghouat, où ont été également évacués les blessés. Les services de la Gendarmerie nationale ont aussitôt ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## 5 morts et 215 blessés en une semaine

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 215 autres ont été blessées dans 176 accidents de la circulation, enregistrés dans les zones urbaines du 8 au 14 mars courant, indique jeudi un bilan de la Sûreté nationale.

Le nombre d'accidents a connu une baisse (-26) par rapport à la semaine dernière ainsi que le nombre de blessés (-48) et de morts (-1), précise le communiqué. Le facteur humain reste la cause principale de ces accidents avec un taux de 88,63%, rappelle la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à faire preuve de vigilance, à respecter le code de la route et à procéder au contrôle régulier du véhicule.

APS

## Baisse du nombre des affaires liées à la criminalité de 33% à l'ouest du pays

Les wilayas de l'ouest du pays ont enregistré en 2015 une baisse du nombre des affaires liées à la criminalité de 33 % par rapport à 2014, a-t-on appris jeudi à Tissemsilt de l'inspecteur régional ouest de police, le contrôleur de police Ouahrani Mohamed.

Animant une conférence de presse en marge de la clôture des 63es journées d'information sur les services de la Sûreté nationale, le responsable a souligné que cette baisse a été relevée à la faveur du plan suivi par les services de police et des canaux de communication à la disposition des citoyens, à l'instar du numéro vert (1548).

Par ailleurs, il a signalé une baisse du nombre d'accidents de la circulation de 53 depuis 2016 au niveau régional. D'autre part, le responsable a souligné que la région ouest du pays compte 118 sièges de sûreté de dairas et recense quatre dairas dépourvues de ces structures que sont Bordj Emir Abdelkader, Ammari (Tissemsilt) et Meghila (Tiaret) et Ramka (Relizane).

Dans le domaine professionnel, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) œuvre à développer les moyens de formation continue au profit de ses cadres, a encore indiqué le contrôleur de police Ouahrani Mohamed. L'aspect professionnel ne peut être efficace sans une promotion sociale des policiers, a-t-il ajouté soulignant que la DGSN œuvre à ouvrir des sièges de sûreté et des structures sociales et à prendre en charge ses éléments en matière d'habitat et de restauration.

Les fonctionnaires de la police bénéficient de plusieurs programmes



d'habitat à l'instar du logement social participatif, évolutif et rural, en plus du soutien aux souscripteurs de AADL, a-t-il expliqué. Mohammed Ouahrani, a présidé la clôture des 63es journées d'information sur les services de la sûreté nationale, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

La cérémonie de clôture a été marquée par la récompense des lauréats des activités culturelles et sportives organisées à cette occasion. La manifestation d'information de quatre jours

a drainé plus de 1.500 visiteurs, selon les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt.

Des expositions sur les missions de la sûreté nationale, les moyens scientifiques utilisés dans l'investigation et la lutte contre la criminalité ont été organisées, de même que des conférences sur l'histoire de la police algérienne, la lutte contre la criminalité, la prévention des accidents de la circulation et des concours, en plus d'une visite à l'école des sourds-muets au chef-lieu de wilaya.

## TISSEMSILT

### Programme de sensibilisation sur les catastrophes naturelles et accidents domestiques (PC)

La direction de wilaya de la Protection civile (PC) de Tissemsilt a tracé récemment un programme de sensibilisation sur les catastrophes naturelles et accidents domestiques, a-t-on appris hier de ce corps d'intervention.

Le commandant Mourad Bensaïd a indiqué à l'APS, en marge des journées portes ouvertes sur les activités de la protection civile de la wilaya, organisées à l'occasion de la première édition de la Journée maghrébine de la protection civile, que ce programme qui sera matérialisé dans les faits prochainement consiste en

l'organisation d'une caravane de sensibilisation portant sur les catastrophes naturelles, les accidents domestiques, ciblant particulièrement les élèves des établissements éducatifs et ce, en leur prodiguant des conseils sur la manière de se protéger en cas de catastrophe ou un accident quelconque éventuel.

Le programme prévoit l'animation d'émissions radiophoniques hebdomadaires visant à sensibiliser les citoyens sur les mesures préventives à prendre pour éviter tout risque éventuel.

Il est prévu, à cette occa-

sion, la tenue d'expositions tournantes au niveau des établissements de jeunesse et de formation ainsi qu'au niveau du centre universitaire de Tissemsilt pour faire connaître, à travers les affiches et autres supports d'information, les dangers qui peuvent provenir de l'électrocution ou encore du mauvais usage de l'électricité et du gaz.

Ce programme vise à inculquer la culture préventive chez les citoyens et la réduction des dégâts humains et matériels émanant de catastrophes naturelles ou acci-

dents domestiques, selon le responsable.

Ces journées portes ouvertes, organisées à l'unité principale de la protection civile, à l'occasion de cette première édition de la Journée Maghrébine de la protection civile, ont été marquées par la tenue d'une exposition de différents matériels utilisés par ce corps d'intervention au plan opérationnel et des dépliants comportant des informations sur les missions et activités des unités d'interventions relevant de la Protection civile de wilaya.

## TIARET:

### Appel à davantage d'efforts pour l'insertion scolaire et sociale des enfants trisomiques

Les participants à une rencontre consacrée aux enfants atteints de trisomie 21 ont appelé, jeudi à Tiaret, à fournir plus d'efforts pour l'insertion scolaire et sociale de cette catégorie. La présidente de l'association de wilaya des enfants trisomiques, Leïla Mokhtari, a indiqué, à l'ouverture de cette rencontre, que 24 enfants trisomiques en âge de scolarité sur 47 structurés dans l'association sont privés d'enseignement en raison de l'indisponibilité d'une classe spéciale à l'école primaire du centre-ville de Tiaret.

L'ouverture d'une classe pour enfants trisomiques, en collaboration avec la direction de l'éducation de la wilaya et la direction de l'action sociale, «pourra déterminer les capacités de chaque enfant à suivre des études avec les enfants ordinaires», a-t-elle souligné. Par ailleurs, Mme Mokhtari a appelé les parties concernées à recenser les enfants autistes et trisomiques, pour déterminer les moyens susceptibles de permettre de traiter chaque genre de handicap. Le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Belhaddad, s'est, pour sa part, engagé à fournir davantage d'efforts pour prendre en charge les préoccupations des familles des enfants trisomiques à travers des aides financières pour leur permettre un suivi psychopédagogique. Organisée par l'association de wilaya des en-



fants trisomiques à l'occasion de leur Journée mondiale, célébrée le 21 mars, cette rencontre a vu la présence des autorités locales et de sympathisants avec cette catégorie. La direction de l'action sociale a ouvert, cette année scolaire, huit classes pour la scolarisation des enfants autistes permettant d'insérer 28 enfants en milieu pédagogique à Tiaret, Dahmouni et Mahdia.

## SELON UNE ÉTUDE Le Danemark, pays le plus heureux au monde



Le Danemark, suivi de près par la Suisse, es le pays au monde le plus heureux, le Burundi étant à l'inverse le moins bien loti, selon une étude internationale sur le bonheur publiée mercredi qui classe la France au 32e rang.

Le rapport 2016 sur le Bonheur mondial (World Happiness Report) est le quatrième à essayer de quantifier le bonheur des populations, pour essayer de construire des sociétés plus saines et efficaces. La première édition avait été publiée par l'ONU en 2012.

Après le Danemark et la Suisse, viennent l'Islande, la Norvège, la Finlande, le Canada, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Suède; sept des dix pays les plus heureux sont ainsi des petits ou moyens pays d'Europe occidentale. Les Etats-Unis sont 13e, gagnant deux places par rapport au précédent classement, l'Allemagne est 16e, la Belgique 18e, le Royaume-Uni 23e, la France 32e, deux places seulement devant l'Arabie Saoudite (34e).

L'Espagne est 37e, l'Italie arrive à la 50e place. Le Danemark était numéro un en 2013, avait perdu cet honneur au profit de la Suisse en 2015, mais retrouve le titre cette année. Le Burundi est lui le

pays le plus malheureux du monde (157e), précédé de la Syrie ravagée par la guerre (156e). Le Togo est 155e, l'Afghanistan 154e, le Bénin 153e, précédé par le Rwanda (152e) la Guinée, le Liberia et la Tanzanie.

Le rapport qui a comparé les données de 2005 à 2015 précise aussi que la Grèce est le pays au monde ayant connu la chute la plus importante en termes de bonheur, confrontée à la crise économique, puis à celle des migrants. Elle est 99e. La Chine figure au 83e rang de ce classement. Selon les auteurs, six facteurs - le PIB par habitant, les soutiens sociaux, l'espérance de vie, la liberté sociale, la générosité et l'absence de corruption - expliquent presque les trois quarts des variations entre les pays. Le rapport a comparé le degré de bonheur en 2005-2007, avant la crise, avec 2013-2015.

Des 126 pays pour lesquels des données étaient disponibles, 55 ont vu leur bonheur augmenter, et 45 l'ont vu diminuer, selon l'étude. Parmi les perdants: Egypte, Iran, Jordanie, Yémen, Arabie Saoudite, Espagne, Italie et Grèce. Parmi les gagnants: Chine, Thaïlande, Equateur, Nicaragua, Chili et Russie.

## SÉCHERESSE Des millions de personnes menacées de famine en Afrique australe

Les agences humanitaires internationales viennent de lancer des appels à une intervention rapide pour sauver des millions de personnes menacées de famine en Afrique australe, où une grave sécheresse sévit depuis l'année dernière, rapportaient hier les médias sud-africains.

La communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a déclaré la région "une zone sinistrée", tout en exhortant les organisations internationales à agir rapidement. Selon les ONG Oxfam, Save the Children et CARE, "au moins 30 millions de personnes sont menacées d'une grave famine dans la région". Ce chiffre

risque de grimper à 50 millions si aucune action n'est entreprise rapidement, avertissent les ONG. "Nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact de la crise sur les femmes et les enfants", a dit Emma Naylor-Ngugi, de l'ONG CARE. Les ONG ont appelé les gouvernements et les donateurs à "coordonner leur réponse à la sécheresse", la plus grave en Afrique australe depuis plusieurs décennies. L'impact de cette sécheresse a été particulièrement ressenti dans la région dite de la ceinture du maïs, en Afrique du sud, premier producteur de céréales en Afrique australe.

## JORDANIE 14 pèlerins palestiniens tués dans un accident de bus

Quatorze pèlerins palestiniens ont été tués et 36 autres blessés dans un accident d'autocar dans le sud de la Jordanie, près de la frontière avec l'Arabie saoudite, a annoncé mercredi soir la Protection civile jordanienne dans un communiqué.

Le chauffeur aurait perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé près du point de passage avec l'Arabie saoudite, à 320

## FRANCE 17 tonnes de cocaïne et 63 tonnes de cannabis saisies en 2015

Les Douanes françaises ont saisi, durant l'année 2015, près de 17 tonnes de cocaïne, d'une valeur de 639 millions d'euros, contre 6,6 tonnes en 2014, et 63 tonnes de cannabis, indiquait jeudi cette institution dans un bilan.

Ce résultat s'explique, précise l'institution, par plusieurs saisies exceptionnelles, "fruit du travail de renseignement mené en particulier par la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et de la coopération avec les autres services, français et internationaux".

En avril, une enquête menée par la DNRED avait permis de mettre la main sur 2,25 tonnes de cocaïne, d'une valeur de 70 millions d'euros, à bord d'un voilier aux Antilles.

En décembre dernier, un navire battant pavillon moldave en route vers Gdansk (Pologne), était interpellé au large de Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais), avec à son bord, cachées derrière une cloison en selle des machines, 2,4 tonnes de cocaïne, d'une valeur totale de 80,5 millions d'euros en l'état et de près d'un demi-milliard d'euros une fois coupée. Les Douanes françaises assurent également avoir permis, grâce à leurs informations, la saisie de plus de 3 tonnes de cocaïne au large d'Aberdeen (Ecosse) en avril, et de plus d'une tonne dans les Açores le mois suivant.

Pour le cannabis, l'année 2015 a été marquée par la saisie de 63 tonnes, avec comme référence la prise en octobre dernier à Paris de 7,1 tonnes cachées dans trois véhicules garés.

Selon des données publiées récemment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la France est le pays qui compte le plus grand nombre d'adolescents qui consomment du cannabis.

Dans son étude sur le comportement face aux drogues des jeunes de 15 ans de 42 pays (dont plusieurs nations européennes), l'instance onusienne de la santé a révélé que 29 % des garçons et 26 % des filles de cet âge en France ont déjà expérimenté le cannabis, quand la moyenne internationale est de 15 %. Elle a indiqué également que 16 % des garçons et 14 % des filles déclarent en avoir consommé au cours des trente derniers jours. Avec 4 % des filles et 6 % des garçons qui déclarent avoir expérimenté le cannabis à 13 ans ou plus jeune.

km au sud-est d'Amman, selon la même source. Le bilan des victimes pourrait s'alourdir, plusieurs blessés étant dans un état grave, a-t-on ajouté de même source. Les Palestiniens se rendaient par la route en Arabie saoudite pour effectuer la Omra, ou le petit pèlerinage. La Omra peut s'effectuer tout au long de l'année, contrairement au hadj, le grand pèlerinage, qui a lieu une fois par an.

## MONGOLIE/HIVER 350.000 animaux d'élevage périssent à cause du froid intense



Un hiver exceptionnellement froid et extrêmement rigoureux a décimé dans les steppes mongoles 350.000 animaux d'élevage et le bilan ne cesse de s'alourdir, a averti hier la Croix-Rouge, suggérant que le pire reste à venir.

"Nous ne sommes à l'heure actuelle qu'à un tiers de la catastrophe", a indiqué Hler Gudjonsson, responsable de communication de l'organisation en Asie orientale.

Ce phénomène climatique n'est pas nouveau pour ce pays très peu densément peuplé. "La Mongolie est frappée cette année par un "dzud", phénomène climatique caractérisé par une vague de froid extrême en hiver faisant suite à un été caniculaire", a expliqué la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge (IFRC). "La raréfaction des pâturages pendant les mois estivaux empêche les chèvres, moutons et vaches de se nourrir suffisamment pour supporter ensuite les rigueurs hivernales, lorsque les températures tombent sous les 50 degrés Celsius.

Un givre et un enneigement excessif viennent encore compliquer l'accès des animaux aux couches de verdure", explicite l'IFRC. Elle a lancé un appel pressant en vue de débloquer une aide internationale d'au moins 800.000 dollars pour soutenir environ 25.000 des éleveurs les plus vulnérables. Moins de la moitié de cette somme a pu être réunie depuis.

"Nous avons déjà conscience en novembre de ce qui allait se passer, mais nous savions bien qu'il était impossible de commencer à lever des fonds pour répondre à quelque chose qui n'était pas encore arrivé", regrette M. Gudjonsson. Les conséquences sont pourtant bien réelles et souvent tragiques. En effet, la perte de leur cheptel prive les familles d'éleveurs de leurs moyens de subsistance, les obligeant à émigrer vers les centres urbains, en lisière desquels elles installent leurs tentes, survivant sans infrastructures de base et la plupart de temps sans emploi.

## Le président mexicain exige des contrôles renforcés après un pic de pollution à Mexico



Le président mexicain Enrique Peña Nieto a demandé mercredi le renforcement du contrôle des émissions de gaz alors que la capitale connaît un pic de pollution ayant déclenché des mesures de restrictions à la circulation. Environ 1,1 million de véhicules ont été interdits de circulation dans la mégapole mexicaine et la gratuité des bus et métro a été temporairement instaurée, après le déclenchement d'une alerte à l'ozone, la première depuis 14 ans. Les enfants et personnes âgées ont été invités à rester à l'intérieur, et les autorités ont appelé les habitants à éviter les efforts physiques. Le président Enrique Peña Nieto a demandé au ministre de l'Environnement de mettre en place "au plus vite" un nouveau système de mesure des taux d'émissions de gaz polluants par les véhicules automobiles en s'aidant de la dernière technologie disponible pour "assurer des taux d'émission de polluants peu élevés".

"On ne peut pas laisser les choses en l'état. Nous devons aller plus loin, être plus audacieux et plus déterminés" face à la pollution de l'air, a déclaré Peña Nieto lors de l'inauguration d'un centre de santé militaire. Peña Nieto a par ailleurs demandé au ministre de l'Environnement de

coordonner avec les autorités de la capitale et des cinq Etats avoisinants la mise en place de nouvelles règles pour cette métropole de 21 millions d'habitants où cinq millions de véhicules circulent chaque jour.

Ce pic de pollution intervient après des années de progrès en matière de qualité de l'air dans la capitale. Dans les années 90, l'ONU avait déclaré Mexico, ville la plus polluée au monde.

L'alerte à la qualité de l'air a été déclenchée après que le taux de pollution à l'ozone eut dépassé la barre des 190 points, pour atteindre 194, niveau pouvant causer des problèmes respiratoires et cardiovasculaires.

## Lancement en juin prochain d'un projet de recherche sur la classification du génome de l'Algérien

Le directeur de la recherche et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique, Abdelhafidh Ourag, a annoncé jeudi soir à Alger le lancement en juin prochain d'un projet de recherche sur la classification du génome de l'Algérien.

En marge de la cérémonie de remise du Prix Sanofi Algérie récompensant les meilleures recherches dans la domaine de la santé, M. Ourag a précisé que le projet de recherche sur la classification du génome de l'Algérien «débutera en juin prochain après approbation du conseil des ministres».

Le responsable a qualifié ce projet qui sera réalisé dans le centre de recherches en biotechnologie (CRBT) de Constantine de «prometteur», car il contribuera à l'amélioration de la santé du citoyen, à la réduction des coûts des soins et au renforcement de la prévention.

Après avoir rappelé le succès de l'expérience de classification des génomes aux Etats unis, en Angleterre et en Arabie saoudite, dont le lancement a été présidé par des compétences algériennes résidant à l'étranger, le responsable a salué la disponibilité de ces compétences à superviser cette même expérience en Algérie.

Le projet sera mené en collaboration avec plusieurs secteurs dont les ministères de la Santé et de la défense nationale et concernera sept (7) génomes principaux responsables du cancer du sein, du diabète et de cataracte. Concernant la contribution des Laboratoires Sanofi au développement de la recherche en Algérie, l'intervenant a salué cette initiative inédite qui a pour objectif le développement des innovations scientifiques. Il a dans ce contexte appelé les acteurs économiques et sociaux à contribuer de leur part au développement de la recherche scientifique en Algérie.

Le directeur de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé, Mohamed Bouziane, a pour sa part salué la création du prix de la meilleure recherche.

Il a précisé à ce propos que l'agence qui a organisé ce concours avec la collaboration du ministère de la Santé et des Laboratoires Sanofi s'intéresse en sus de la santé humaine à la santé animale et à l'environnement. Le directeur de la Recherche scientifique au ministère de la santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr. Moussa Arada, a mis l'accent sur la question du financement qui constitue, selon lui, le seul obstacle à la concrétisation des projets de recherche dans le domaine de la santé.

Le président directeur général des Laboratoires Sanofi Algérie, Pierre Labbé, a saisi cette occasion pour saluer les compétences algériennes résidant à l'étranger dont le Pr. Elias Zerhouni, initiateur du prix de la meilleure recherche à l'occasion de sa visite en Algérie en 2013 pour la pose de la première pierre de l'unité de sidi Abdellah qui sera gérée par des compétences algériennes.

L'intervenant a précisé que le choix des trois lauréats parmi 31 candidats a été confié à un jury indépendant composé de compétences nationales en coordination avec l'agence, la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique aux ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Santé.

Le président Monde de la Recherche et du Développement de Sanofi a souligné dans une vidéo à l'occasion de la remise du prix sa disponibilité à poursuivre les efforts pour encourager les chercheurs algériens et renforcer le partenariat entre les Laboratoires Sanofi et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

## 3 chercheurs algériens lauréats du Prix Sanofi Algérie

Le prix Sanofi Algérie de la Recherche en Santé a été remis à trois (3) jeunes chercheurs algériens pour leurs contributions au développement de la recherche scientifique dans le domaine de la santé. La cérémonie de remise du prix s'est déroulée jeudi soir à Alger en présence de cadres des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que de professeurs et chercheurs dans le domaine de la santé.

Le Prix Sanofi Algérie de la Recherche en Santé a connu un réel engouement avec 31 candidatures.

Le premier prix estimé à deux millions de dinars algériens (2.000.000 DA) a été attribué à Mme Belalouli Ghania, de l'Université Hadj Lakhdar de Batna pour son travail intitulé «ADRA2A germline gene polymorphism is associated to the severity, but not to the risk, of breast cancer». Une étude sur le gène responsable du cancer du sein qui a touché un échantillon de 240 femmes atteintes et saines.

La spécialiste a évoqué les difficultés qui entravent la recherche scientifique en Algérie, saluant les acteurs économiques et sociaux des secteurs public et privé qui ont contribué à la concrétisation de son oeuvre à travers la mobilisation des moyens nécessaires. Le deuxième prix d'un montant d'un million (1.000.000) de dinars algériens a été décerné à Monsieur El Mecherfi Kamel Eddine, de l'Université des Sciences et Technologie Ahmed Ben Bella d'Oran pour son travail intitulé «Intérêts des biopsies à allergènes dans le diagnostic de l'allergie aux protéines du lait de vache».

L'étude traite des allergies aux protéines de lait de vache chez les enfants. M. El Mecherfi a exprimé le souhait que cette recherche puisse



permettre d'établir un partenariat avec le secteur privé en vue de la prise en charge des enfants prédisposés aux allergies aux protéines de lait de vache, d'une part, et à la lutte contre le cancer, d'autre part.

Le troisième prix d'un montant de cinq cents mille (500.000) dinars algériens a été attribué à M. Zebboudj Abderezak de l'Université des Sciences et Technologie Houari Boumediene d'Alger pour son travail intitulé «Etude comparative des effets antiépilétiques de l'As2O3 et du NaAsO2 sur les tumeurs associées à l'EBV». Le chercheur a saisi cette occasion pour saluer l'équipe médicale qui a concouru à la concrétisation de son étude, exprimant le souhait que cette étude puisse contribuer au développement de la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la santé.

Ce prix a été lancé en 2013 par le Dr. Elias Zerhouni, président de Monde de la Recherche et du Développement de Sanofi, lors de sa visite en Algérie à l'occasion de la pose de la première pierre de l'unité de Sidi Abdellah qui sera gérée par des compétences algériennes.

Le prix Sanofi Algérie de la Recherche en Santé de la précédente édition a été attribué à une chercheuse de l'Université Abou Bekr Belkaïd «de Tlemcen pour son étude sur les effets des pesticides sur la pomme de terre.

## La wilaya de Jijel annonce une lutte «implacable» contre les MTH et les zoonoses

Une lutte «implacable» contre les maladies à transmission hydrique (MTH) et les zoonoses sera engagée «prochainement» à travers la wilaya de Jijel, a déclaré jeudi le wali, Larbi Merzoug, à l'ouverture du séminaire d'information sur ses maladies.

La première action à mener dans ce cadre, à savoir une vaste campagne d'abattage de chiens errants, sera lancée dès le début du mois d'avril prochain avec le concours des services de sécurité, a affirmé le chef de l'exécutif local au cours de cette rencontre qui a groupé des responsables des secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'hydraulique et du commerce. M. Merzoug, apperçant l'ensemble des acteurs

à se mobiliser pour cette opération, a déploré la persistance de «points noirs» en matière de maladies infectieuses. «Il est intolérable de rencontrer des maladies de pays sous-développés», a-t-il martelé à ce propos. Dans une communication consacrée au Plan de lutte contre les MTH, le Dr. Abdeslam Khelalef, épidémiologiste à l'hôpital de Taher, a révélé, chiffres à l'appui, que la situation épidémiologique dans la wilaya n'est cependant «pas alarmante».

Il a été enregistré, l'année dernière, 38 cas de maladies infectieuses entre leishmaniose cutanée, leishmaniose viscérale, paludisme et la fièvre dite West Nile. Cette situation est restée «stationnaire»

entre 2010 et 2015 avec 113 cas, soit une moyenne de 18 cas par an, selon ce spécialiste. S'agissant des mesures préventives, l'épidémiologiste a particulièrement insisté sur l'abattage des chiens errants et sauvages, la dératisation et la démoustication à travers l'ensemble des agglomérations et centres de vie avec la contribution des bureaux d'hygiène communaux, appuyés par les moyens du secteur de la santé.

La période indiquée pour lutter contre les vecteurs de ces maladies se situe entre avril et novembre, à raison de deux interventions par mois, a souligné ce spécialiste de la santé.

Le second volet qui a porté sur les zoonoses

(kyste hydatique, rage, brucellose) a aussi été longuement expliqué lors de ce séminaire. Selon les données de la direction de wilaya de la Santé et de la population, seulement 71 cas de zoonoses ont été enregistrés à travers la wilaya entre 2010 et 2015.

Les morsures causées par des animaux errants restent encore prédominantes dans la région, a-t-on indiqué, mettant en avant la nécessité de campagnes de vaccination préventives des cheptels pour parer à toute éventualité. D'autres communications devaient être animées par des responsables de l'Agriculture, du Commerce, de l'Algérienne des eaux (ADE) et de l'Office national d'assainissement (ONA).

## PROTECTION CIVILE

### Prise en charge sanitaire des habitants de 2 fermes isolées à Ain Témouchent

Les habitants de deux fermes isolées dans la wilaya d'Ain Temouchent ont bénéficié d'une prise en charge médico-psychologique, effectuée par des personnels de la protection civile, a-t-on appris jeudi du chargé de la prévention et de la communication de ce corps.

En application des instructions de la Direction générale de la protection civile, en étroite collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, cette action a ciblé mercredi les habitants des fermes de Ouled Frith dans la commune d'Aghlal et de Youssi dans la commune d'Aougbelli, a indiqué le lieutenant Moulkheoua Mohamed. Pour assurer la réussite de cette opération, une équipe de quatre médecins, deux assistantes sociales, un psychologue et six pompiers, a été mobilisée, a-t-on ajouté soulignant que deux médecins relèvent du

secteur de la santé et qu'une ambulance médicalisée et un véhicule de liaison ont été utilisés. Une telle action a déjà ciblé plusieurs douars isolés de la wilaya d'Ain Temouchent où les populations ont bénéficié de consultations médicales et psychologiques, a-t-on rappelé signalant que les équipes mobiles de la protection civile sont dotées, également, d'équipements pour consultations et de produits pharmaceutiques et de médicaments.

Menée sur instruction du ministère de tutelle, cette action a déjà visité, en 2014 à titre d'exemple, douze douars relevant des communes de Hammam Bouhadjar, Aghlal, Aougbelli, Oued Sebbah, Sidi Boumediene et El Amria. Entre autres douars isolés qui ont été concernés par cette action de prise en charge médico-psychologique, il y a lieu de rappeler ceux nommés Bouachira et Douaouda (Ham-



mam Bouhadjar), Sâadouni Mellouk et Belkherrag (Aghlal) et Kerrata et Hamamda (Oued Sebbah).

APS

## SELON UNE ÉTUDE

**Le paracétamol inefficace contre l'arthrose**

Classiquement prescrit aux personnes souffrant d'arthrose, le paracétamol s'avère inefficace contre leurs douleurs ou pour améliorer leurs capacités physiques, selon une étude publiée vendredi dans la revue médicale *The Lancet*.

L'étude menée sur 22 traitements au total - différentes doses de paracétamol et sept médicaments anti-inflammatoires - a montré que le paracétamol ne présentait pas "d'efficacité cliniquement significative" même s'il est "légèrement meilleur" qu'un placebo.

L'arthrose est une maladie inflammatoire qui engendre des douleurs, des gonflements, des raidissements et une perte du fonctionnement des articulations.

Elle touche près de 10% des hommes et 18% des femmes de plus de 60 ans. Le médicament le plus efficace contre les douleurs liées à l'arthrose s'est avéré être l'anti-inflammatoire diclofenac (Voltarène, commercialisé par

Novartis, et génériques) à une dose de 150mg/jour, devant d'autres anti-inflammatoires tels que l'ibuprofène, le naproxen ou le celecoxib.

Ces anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ne peuvent toutefois être prescrits sur de longues périodes en raison de leurs effets secondaires importants (troubles digestifs, cutanés ou cardiaques).

C'est pourquoi le paracétamol est souvent préféré aux AINS pour gérer les douleurs à long terme, alors même que nos résultats suggèrent qu'il n'est pas efficace, à quelle



que dose que ce soit, pour calmer la douleur due à l'arthrose", relève le Dr Sven Trelle de l'Université de Berne qui a dirigé l'étude.

L'étude a consisté à récupérer des données obtenues auprès de 60.000 patients qui avaient participé à des essais cliniques dont les résultats ont été publiés entre 1980 et 2015. Aujourd'hui, dans la plupart des pays, les recommandations sont de prescrire dans un premier temps du paracétamol aux patients souffrant d'une arthrose, puis si nécessaire un AINS.

Dans un commentaire joint à l'étude, le Pr Nicholas Moore du

département de pharmacologie de l'Université de Bordeaux, relève que le "résultat n'est pas complètement inattendu (...) l'efficacité du paracétamol n'a jamais été établie ou quantifiée à proprement parler dans les maladies chroniques et est probablement inférieure à ce que beaucoup imaginent".

"Sa sécurité pose également question et pas uniquement lors d'une surdose", ajoute-t-il. Le paracétamol est très toxique pour le foie en cas de surdose, mais il peut également exceptionnellement avoir des effets cutanés ou hématologiques à des doses plus faibles.

**Des chercheurs ayant guéri des rongeurs atteints d'Alzheimer ouvrent la voie à de possibles traitements de la maladie**

Des chercheurs qui avaient déjà réactivé la mémoire perdue de souris avec la lumière, ont cette fois réitéré l'expérience sur des rongeurs génétiquement modifiés pour présenter des symptômes similaires aux maladies d'Alzheimer, ouvrant la voie à de possibles traitements.

Cette étude, publiée cette semaine dans la revue britannique *Nature*, vient accréder l'idée que le souvenir du passé n'a probablement pas été effacé, mais est simplement inaccessible, arguent ses auteurs.

"Etant donné que la mémoire des humains et

des souris tend à fonctionner sur un principe similaire, notre découverte laisse penser que les patients atteints de cette maladie, du moins dans les premiers stades de développement, conservent peut-être aussi les souvenirs dans leur cerveau, ce qui offre l'espoir d'un traitement", a expliqué à l'AFP Susumu Tonegawa, directeur du Riken-MIT Center for Neural Circuit Genetics (de l'institut public japonais Riken et du Massachusetts Institute of Technology aux Etats-Unis), qui a mené les travaux. Les scientifiques débattent depuis de nom-

breuses années sur le fait de savoir si l'amnésie provoquée par un traumatisme crânien, le stress ou des maladies comme Alzheimer, résulte de dommage de cellules cérébrales spécifiques qui dans ce cas rendraient impossible de recouvrer la mémoire, ou si l'accès à ces souvenirs en est la cause.

Pour tenter d'appuyer la seconde hypothèse, l'équipe a placé des souris dans une cage où elles ont reçu une faible décharge électrique dans les pattes. Rebrote 24 heures plus tard: les bien portantes ont alors manifesté leur peur, se remémorant le

désagréable choc ressenti un peu plus tôt. En revanche, celles "atteintes" d'Alzheimer sont restées sans réaction mais, quand les chercheurs ont stimulé avec une lumière bleue le réseau de neurones dits "engrammes", associés à la formation d'un souvenir, elles ont recouvré la mémoire de la décharge.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), on estime à 47,5 millions le nombre de personnes dans le monde atteintes de démentie, dont 60 à 70% de la maladie d'Alzheimer, pour l'heure incurable.

**Plus d'un Mozambicain sur 10 contaminé par le VIH/sida**

Plus d'un Mozambicain sur 10 est porteur du virus du sida (VIH) au Mozambique où le taux de transmission de la maladie s'élève à 11,5%, a indiqué mercredi la ministre mozambicaine de la Santé, Nazira Abdula.

Selon le ministre, plus de deux millions de personnes sont mortes de cette maladie depuis sa découverte au Mozambique en 1996. Elle a précisé que l'infection s'est principalement propagée dans les régions du sud et du centre du pays. Le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour endiguer cette pandémie qui paralyse le pays, a expliqué Mme Abdula, tout en admettant que son pays a manqué l'année dernière son objectif de réduction des nouvelles infections, selon le ministère de la Santé.

Concernant la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant, le ministère indique que le taux d'infection dans ce secteur se monte à 8,7%.

## ZIKA

**La Colombie annonce que le pic de l'épidémie est passé**

La Colombie a annoncé mercredi que le pic de l'épidémie de Zika, enregistré au cours des deux premières semaines de février, était passé dans le pays, faisant état d'une amélioration plus rapide qu'attendue. "Les modèles confirment que le pic épidémique est passé", a déclaré lors d'une conférence de presse Martha Lucia Ospina, directrice de l'Institut national de la santé (INS). L'organisme exclut désormais que la Colombie atteigne les 600.000 cas prévus.

Carthagène, Santa Marta et l'île de San Andres, trois des principaux sites touristiques des Caraïbes colombiens, ont enregistré une baisse des cas et sont entrés dans une phase endémique, a précisé Mme Ospina. Cependant, la majorité du pays connaît toujours une circulation active du virus. Certains départements, Meta (centre), Quindío (ouest) et Valle del Cauca (sud-ouest, dont la capitale Cali est la troisième plus grande ville de Colombie), sont encore au stade de transmission active et le nombre d'infections continue d'augmenter.

La Colombie, deuxième pays le plus touché par cette épidémie après le Brésil, a enregistré plus de 51.000 cas de Zika, dont plus de 9.500 femmes enceintes selon les dernières données officielles. Le virus Zika, transmis par le moustique Aedes aegypti, provoque des symptômes grippaux bénins (fièvre, maux de tête, courbatures). Mais il est aussi accusé d'être à l'origine d'atteintes aux cerveaux de bébés, à la moelle épinière, du syndrome de Guillain-Barré (un trouble neurologique grave), et de s'attaquer au système nerveux.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu que le virus allait s'étendre à tout le continent américain, à l'exception du Canada et du Chili.

## SIERRA LEONE

**L'OMS annonce la fin de l'épidémie d'Ebola**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé jeudi la fin de l'épidémie d'Ebola en Sierra Leone et l'arrêt de "toutes les chaînes de transmission initiales", une annonce qui a été accueillie avec soulagement mais aussi avec prudence.

La fin de l'épidémie avait été déjà annoncée le 14 janvier, mais a aussi été suivie de la découverte d'un nouveau cas confirmé dans le pays ouest-africain, déclaré une première fois exempt de transmission le 7 novembre. Partie en décembre 2013 de Guinée, la maladie s'est propagée au Liberia et à la Sierra Leone limitrophes, puis au Nigeria et au Mali. En deux ans, elle aura gagné dix pays, dont l'Espagne et les Etats-Unis, provoquant officiellement 11.316 morts, parmi eux 4.000 en Sierra Leone, sur un total de 28.639 cas recensés, dont près de la moitié dans ce pays.

Après la Guinée le 29 décembre et le Liberia, la



Sierra Leone a atteint jeudi son 42e jour, soit deux fois la durée maximale d'incubation, sans nouveau cas depuis le second test négatif sur le dernier patient, a annoncé l'OMS dans un communiqué.

L'agence onusienne continue de souligner le risque de nouveaux épisodes limités, comme celui dont vient de sortir la Sierra Leone, ou ceux connus par le Liberia, "en grande partie en raison de la persistance du virus chez les survivants". En plus du tribut humain, l'épidémie a infligé de sévères pertes économiques à la Sierra Leone, sortie il y a 14 ans d'une décennie de guerre civile parmi les plus meurtrières du continent avec environ 120.000 morts et des milliers de civils mutilés entre 1991 et 2002. L'économie du pays a connu une récession "sans précédent" de 21,5% de son PIB en 2015, selon les statistiques officielles.

APS

# POUR BIEN DORMIR, ÉTEIGNEZ LES ÉCRANS !

*Smartphones, tablettes et ordinateurs sont nuisibles pour notre sommeil. Pourtant, 9 Français sur 10 les utilisent au lit avant de s'endormir. La 16e Journée du sommeil, le 18 mars 2016, est l'occasion de rappeler les bonnes pratiques à adopter pour concilier sommeil et technologie.*

"Tu dors ?" Qui n'a jamais reçu ce message en pleine nuit sur son téléphone ? 52% des Français gardent leur smartphone en fonctionnement ou en veille dans leur chambre la nuit, et 10% reconnaissent être réveillés par les messages qu'ils reçoivent. Ces chiffres sont issus d'une enquête Opinion Way menée en décembre 2015 sur 1 013 français âgés de 18 à 65 ans. A l'origine de cette étude : l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV) et la mutuelle MGEN, qui souhaitent alerter sur les effets négatifs des outils numériques sur la qualité de notre sommeil.

## L'horloge biologique déréglée

Si le smartphone n'est qu'un exemple, il représente assez bien la façon dont les nouvelles technologies se sont immiscées dans notre quotidien. En effet, que ce soit pour un usage personnel ou professionnel, 91% Français utilisent smartphones, tablettes, ordinateurs ou télévision le soir, dans leur lit. Pourtant technologies et sommeil ne font pas bon ménage : "il existe une relation avérée entre consommation des outils électroniques la nuit et durée du sommeil" déplore le docteur Joëlle Adrien, neurobiologiste et Présidente de l'INSV.

L'explication est biologique. La lumière des écrans envoie en effet à notre cerveau des signaux de veille. Le message est donc contradictoire : le corps est dans un lit, prêt à dormir, mais les yeux dictent au cerveau l'ordre de rester éveillé. Et, manque de chance, cet ordre est encore plus prononcé en fin de journée : "le soir est le moment où notre horloge biologique est la plus sensible à la lumière des écrans et à l'activité cognitive" précise le docteur Claude Gronfier, neurobiologiste et Vice-Président de la Société Francophone de Chronobiologie. En conséquence, l'horloge biologique perd ses

repères, la structure de notre sommeil est perturbée et nos nuits diminuées.

## Des nuits courtes et de mauvaise qualité

A cause de ces usages, ce sont en moyenne 28 minutes qui s'écoulent entre le moment où on se couche et le moment où on éteint la lumière, puis 22 minutes supplémentaires avant l'endormissement. En moyenne, les Français dorment 7h05 la semaine et rattrapent le week-end en dormant 8h11. Mais un quart des Français appartient au profil des "petits dormeurs", dont l'écart se creuse entre la semaine et le week-end (5h35 et 7h08). "Ces personnes dorment moins de 6 heures par nuit en semaine, ce qui est préoccupant car il s'agit d'un seuil de risque pour la santé" s'inquiète le docteur Adrien.

Et même lorsque la nuit dépasse 6 heures, elle est souvent entrecoupée. 73% des Français se réveillent au moins une fois par nuit, et ces réveils durent en moyenne 30 minutes. Ils entrent alors dans un cercle vicieux où ils regardent leur smartphone ou leur tablette dès qu'ils se réveillent, retardant le moment où ils pourront se rendormir.

## Sortir à la lumière du jour pour mieux dormir le soir

Face à des mauvaises nuits ou des nuits trop courtes, faut-il opter pour la sieste ? Rien n'est moins sûr. On pourra envisager passer d'un sommeil monophasique (une seule longue phase de sommeil la nuit) à un sommeil polyphasique (plusieurs petites phases de sommeil réparties sur 24h). Mais faire des nuits plus courtes et des siestes dans la journée ne constitue pas une bonne solution, selon Sylvie Royant-Parola, psychiatre, Vice-Présidente de l'INSV et Prési-



dente du Réseau Morphée : "biologiquement, le sommeil le plus récupérateur reste le sommeil de nuit. Les siestes diurnes ne permettent donc pas de compenser les détresses de sommeil nocturne."

Il faut plutôt veiller à adopter des bonnes pratiques. Cela passe bien évidemment par la réduction de l'usage des technologies le soir, au moins 1h30 avant de dormir, par le respect d'horaires de sommeil réguliers et par la pratique d'activités physiques dans la journée. Apprenez aussi à vous déconnecter et bannissez le plus possible smartphone ou

tablette de votre chambre. Par ailleurs, pensez à sortir quotidiennement à la lumière du jour. Car "plus on est exposé à la lumière naturelle le jour, moins on est sensible à la lumière des écrans le soir" détaille le docteur Gronfier. Ce conseil vise principalement les jeunes de 18 à 24 ans, qui sont à la fois les plus touchés par les troubles du sommeil et ceux qui sortent le moins pendant qu'il fait jour.

Enfin, vous pouvez vous munir de lunettes anti lumière bleue pour diminuer l'impact des écrans sur votre sommeil.

## 2 HEURES DE SOMMEIL EN MOINS, ÇA SE VOIT VRAIMENT !

Oui, il existe bel et bien une différence entre une (belle) nuit de 8 heures et une (petite) nuit de 6 heures : d'après une récente étude britannique, 2 heures de sommeil en moins se verront très nettement au niveau de la qualité de la peau.

On le sait : bien dormir, c'est absolument essentiel pour rester en bonne santé. Des études menées dans le monde entier ont déjà montré qu'il existait un lien entre le manque de sommeil et la maladie d'Alzheimer, mais aussi avec l'obésité et le surpoids, le diabète de type 2, le vieillissement cutané, la mémoire et même l'hypertension ou l'addiction aux réseaux sociaux.

Cette fois, une étude britannique (commandée par la marque de literie Benson for beds, implantée au Royaume-Uni) s'est intéressée aux effets du manque de sommeil sur la qualité de la peau. Pour ce faire, des chercheurs de la Sleep School ont travaillé avec 30 participantes - des femmes britanniques aux âges et aux profils variés. Le principe de l'expérience était simple : la



première nuit, les volontaires pouvaient dormir 8 heures d'affilée. La seconde, leur temps de sommeil était amputé de 2 heures : 6 heures de sommeil, pas une de plus. Les chercheurs ont pris des photos

des femmes après chaque nuit, afin de comparer l'état de leur peau. Sur la photo : à gauche, une femme après 8 heures de sommeil, à droite, après 6 heures de sommeil seulement.

## Au programme : des boutons et des imperfections

Le verdict est édifiant. Après la nuit de 6 heures, les scientifiques ont observé une augmentation des imperfections de 45 % environ (ridules, rougeurs, zones grasses, cernes...) et une hausse du nombre de boutons de 13 %.

Chez certaines participantes, on constatait même +127 % (!) de boutons et +68 % de rougeurs ! L'impact du manque de sommeil est aussi psychologique : ainsi, 20 % des volontaires ressentaient une baisse de leur confiance en elles, et 33 % avouaient se sentir « moins sexy »...

« Le sommeil permet au corps de guérir, de se renouveler et d'éliminer les toxines de la peau.

Quand les heures de sommeil sont réduites, la capacité de l'organisme à remplir ces fonctions l'est également » analyse le Dr Gy Meadows, principal coordinateur de cette étude (source). Allez hop, au dodo !

## 5 CONSEILS POUR VOUS SOUVENIR DE VOS RÊVES



On rêve toutes les nuits mais parfois impossible de s'en souvenir précisément. Voici 5 conseils pour aiguiser vos souvenirs et vous remémorer vos rêves le matin au réveil.

### Rêves : un peu d'autosuggestion

On sait bien que la pensée positive, et la force mentale, ça fait beaucoup ! Un peu comme les sportifs avant une épreuve, coachez-vous ! Exemple : Couchez-vous en vous répétant plusieurs fois : "Je vais me souvenir de mes rêves." Avec un peu de temps, ça devrait fonctionner !

**On note ses souvenirs**  
Si vous attendez d'avoir pris votre douche pour vous remémorer un rêve, il y a toutes les chances pour qu'il se soit évaporé. Avant de vous lever, posez-vous la question : "De quoi ai-je rêvé ?". Accordez-vous quelques minutes de somnolence, les yeux fermés, pour vous replonger dans votre songe et les émotions qu'il a déclenchées : cela permet de les noter plus précisément. Et en cas de réveil nocturne, écrivez juste en quelques mots les images qui surgissent, histoire de ne pas couper votre sommeil.

### Pas de censure !

Images, émotions, couleurs, tout est important, même les détails les plus infimes ou gênants. Ce sont souvent les plus significatifs. Et n'hésitez pas à les compléter par toutes les associations qui surgissent, même si elles paraissent absurdes.

### On garde patience

Quand on n'en a pas l'habitude, cette petite gymnastique de mémorisation peut prendre du temps. Au début, les souvenirs seront fragmentaires, mais au fil des semaines, de plus en plus de détails apparaîtront et tout se fera plus net. Gardez patience, car cela paie !

### On se réveille en douceur

La sonnerie du réveil interrompt brutalement les processus psychiques en cours et rend plus difficile la mémorisation. Mieux vaut programmer son organisme pour se réveiller spontanément à l'heure. C'est possible, commencez par essayer le week-end !

# INSUFFISANCE RESPIRATOIRE : BIENTÔT UN POUMON ARTIFICIEL

Des chercheurs du Centre chirurgical Marie-Lannelongue, dans les Hauts-de-Seine, se lancent dans le développement d'un poumon artificiel.

Selon une information d'Europe 1, une équipe française du Centre chirurgical Marie-Lannelongue, dans les Hauts-de-Seine va se lancer prochainement dans le développement d'un poumon artificiel. Contrairement au cœur artificiel Carmat, ce poumon ne devra pas être implanté chirurgicalement. Il s'agira en fait d'une petite machine qui se situera sous la poitrine et qui fera le travail à la place du poumon malade.

Ce poumon artificiel sera composé d'une batterie et d'un oxygénateur, installés dans une ceinture que le malade portera autour du thorax. Le tout sera relié au cœur par une petite canule posée dans une artère, au niveau du cou. "La canule est la seule

chose qui va rester à l'intérieur du corps", a déclaré à Europe 1 le Dr Olaf Mercier qui dirige ce projet au centre chirurgical Marie-Lannelongue. "Elle va pénétrer à la base du cou et va aller jusque dans le cœur au niveau de la partie droite pour prendre le sang sans oxygène et au niveau de la partie gauche pour redonner du sang avec l'oxygène".

Les chercheurs espèrent planter leur premier poumon artificiel d'ici 5 ans. L'objectif n'est pas de remplacer la greffe de poumon mais de permettre aux personnes atteintes d'insuffisance respiratoire grave et qui ne peuvent bénéficier d'une greffe en raison de leur fragilité, de pouvoir respirer à nouveau.



## INSUFFISANCE CARDIAQUE : UN TEST SANGUIN POUR LA DÉTECTOR ?

Un simple test salivaire pour remplacer les tests sanguins serait efficace pour détecter les insuffisances cardiaques. Cette technique innovante et non invasive pourrait réduire les accidents cardiaques. Les médecins du QUT's Institute of Health and Biomedical Innovation (Australie) ont mis au point un nouveau test salivaire qui permettrait de détecter les insuffisances cardiaques, selon les résultats d'une étude publiée sur le site de l'université. Les chercheurs ont étudié des façons de tester des échantillons de salive pour détecter la présence d'une protéine appelée galectine-3,

un biomarqueur spécifique pour une insuffisance cardiaque.

Le but de leurs recherches : produire un test qui était plus rapide à effectuer et plus facile à administrer.

« Nous espérons que ce test pourra fournir aux patients un moyen précis, rapide et facile de savoir s'ils ont besoin d'un traitement hospitalier. L'avantage de la salive est que vous n'avez pas besoin d'un personnel médical formé à la prise d'échantillon. Vous pouvez contrôler la santé de votre cœur à la maison, en utilisant la technologie », explique le professeur Chamindie Punyadeera, Professeur agrégé l'Institut

de QUT de la Santé et de l'innovation biomédicale (IHB).

### L'insuffisance cardiaque en chiffres

L'insuffisance cardiaque est une maladie grave et fréquente puisqu'elle est la troisième cause de mortalité cardiovasculaire, derrière les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus du myocarde. Elle touche 1 à 2 % de la population adulte dans les pays développés et plus de 10 % des personnes de 70 ans et plus d'après les chiffres de la Société européenne de cardiologie.

## L'ARRÊT NET DU TABAC EST PLUS EFFICACE

Se débarrasser une fois pour toute de la cigarette est plus efficace que de réduire progressivement sa consommation.

Pour arrêter de fumer, la méthode « définitive » serait plus efficace que la progressive, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Annals of Internal Medicine. Arrêter de fumer d'un coup réduirait les risques de rechute de 20 %.

Les chercheurs des Universités d'Oxford, Birmingham et de l'University College London (Royaume-Uni) ont mené une étude avec 697 fumeurs motivés pour abandonner leur meilleure ennemie.

Les volontaires ont été répartis en deux groupes, l'un à qui on proposait un arrêt progressif et l'autre un arrêt brutal pour comparer l'efficacité des deux méthodes.

Arrêter progressivement de fumer consistait à diminuer progressivement de 75 % dans les 2 semaines avant le dernier jour de tabagisme, soit 50 % dans la première semaine et 25 % à la fin de la deuxième semaine.

Après 4 semaines, les scientifiques ont analysé le niveau de dépendance à la cigarette des participants et l'efficacité de la méthode.

Ils ont relevé que 39,2 % des participants ayant suivi une approche progressive étaient toujours abstinents, et 49,0 % des volontaires ayant suivi l'approche brutale ne fumaient toujours pas.



Les scientifiques ont calculé que le risque de rechute des fumeurs qui ont arrêté « d'un coup » est réduit de 20 % par rapport à ceux qui ont choisi l'arrêt par étape.

« Pour améliorer les chances d'arrêter de fumer, il faut se fixer un jour « fatidique » et s'y préparer », précisent les auteurs. « D'autres mesures complémentaires, comme se faire prescrire un substitut nicotinique adapté, peuvent également aider. Enfin, réfléchir à un

substitut à prendre dans sa main peut également être une aide pour certains ».

### Se débarrasser du tabac pour une meilleure santé

Trouver la bonne solution pour en finir avec la cigarette est nécessaire pour votre santé. En effet, la cigarette tue 200 fois par jour en France et fait perdre entre 10 et 15 années de vie à chaque fumeur.

## LIBERIA

## Le transfert des compétences sécuritaires suscite des inquiétudes

Le transfert des compétences sécuritaires de la mission des Nations unies au Liberia (Minul) au gouvernement libérien suscite des inquiétudes parmi les autorités et la population du pays, a déclaré jeudi le représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays, Farid Zarif lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Liberia.

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait indiqué dans une résolution adoptée le 17 septembre 2015, que le gouvernement libérien devrait pouvoir assumer pleinement l'ensemble des compétences sécuritaires endossées par la Minul d'ici le 30 juin 2016.

Mais les chefs d'Etat du Liberia et de la Côte d'Ivoire ont fait parvenir une lettre commune au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lui demandant de déposer une requête auprès du Conseil pour que celui-ci maintienne une force d'intervention rapide dans les deux pays jusqu'à la conclusion des prochaines élections au Liberia en 2017, a fait savoir M. Zarif.

Même si un plan de transition a été défini par le gouvernement en prévision du retrait de la Minul, des délais de mise en œuvre et un manque de ressources allouées mettent en péril la bonne marche de la transition, a constaté le représentant spécial. Un sentiment d'insécurité s'est en outre propagé au sein de la population depuis les récentes attaques terroristes en Côte d'Ivoire a noté M. Zarif. Pour éviter le sentiment d'abandon que pourrait entraîner le retrait de la Minul, des efforts de communication doivent être déployés, a souligné le représentant spécial.

## TANZANIE

## Les électeurs à Zanzibar retournent aux urnes après l'annulation des élections



Les élections à Zanzibar, archipel semi-autonome tanzanien, prévues demain, après l'annulation controversée du scrutin d'octobre, seront boycottées par le principal parti d'opposition. Quelque 500.000 électeurs sont à nouveau appelés à élire le président de cet archipel de l'océan Indien et les députés de l'Assemblée locale. Cinq députés seront ensuite choisis pour siéger au Parlement national. Un premier scrutin avait eu lieu le 25 octobre, en même temps que les élections nationales.

Le président de la Commission électorale locale (ZEC), Jecha Salim Jecha, avait décidé d'en invalider les résultats en raison de «fraudes massives». Il faut noter que l'annulation des élections à Zanzibar n'avait pas empêché que le résultat du scrutin présidentiel d'octobre soit validé à l'échelon national. John Magufuli (CCM) avait ainsi succédé à Jakaya Kikwete, du même parti, comme président de la Tanzanie.

La Tanzanie est née en 1964 de l'union du Tanganyika - continental - et de l'archipel de Zanzibar, qui bénéficie de son propre président, et d'un gouvernement et d'un Parlement locaux. Zanzibar a été le théâtre de tensions politiques et interconfessionnelles ces dernières années - avec des attaques à la grenade - et ces violences ont affecté le secteur clé du tourisme.

Des dissensions sont aussi apparues sur l'avenir de l'union, certains partis d'opposition, y compris le CUF, réclamant un retour à l'indépendance dont Zanzibar avait joué brièvement au début de 1964.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-ONU

## Efforts soutenus de l'ONU pour l'autodétermination du peuple sahraoui, le Maroc mis à mal

Les efforts soutenus du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, en vue de parvenir à une solution qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, sous occupation marocaine, ont mis à mal le Royaume marocain, auteur d'une "tragédie humanitaire" dans ce territoire non autonome en attente de décolonisation.

Lors de sa récente visite, début mars, aux camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires sahraouis libérés à Bir Lahlou, Ban Ki-moon s'est dit attristé par une "tragédie humanitaire" au Sahara occidental occupé qui dure depuis quatre décennies, permettant de relancer la médiation de l'ONU en vue d'engager des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc.

En insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, le Secrétaire général de l'ONU a indiqué qu'il allait œuvrer à faire avancer ce processus. Il avait en outre fortement irrité le Royaume du Maroc en proposant "d'occupation" à propos du statut de ce territoire annexé par le Maroc en 1975, et qui reste la dernière colonie en Afrique.

M. Ban Ki-moon avait surtout déploré le manque de "progrès réel" dans les négociations "devant aboutir à une solution juste et acceptable par tous, fondée sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Ces déclarations, soutenues par la communauté internationale, ont visiblement mis à mal Rabat qui, dans un communiqué, a annoncé sa décision de réduire de manière importante la composante civile de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO), en particulier la branche politique, et de cesser avec effet immédiat sa contribution financière à cette mission.

L'ONU avait déploré, mercredi, cette décision "regrettable" du Maroc et a indiqué "prendre des mesures" à suivre. Toutefois, le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a indiqué que Ban Ki-moon maintenait ses déclarations à l'origine du courroux marocain, et qu'il avait renoncé à se rendre à Rabat vu le climat ambiant. "Il n'a pas

de visite prévue pour l'instant", avait-il précisé, assurant qu'"il n'est pas non plus question de retirer la Minurso".

### Réunion du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité s'est réuni, jeudi, pour donner suite à la décision du Maroc. "Nous allons avoir des consultations à ce sujet", avait indiqué le président du Conseil en mars, l'ambassadeur anglais Ismael Gaspar Martins. Il avait, notamment, souligné que la mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso) "avait été déployée par le Conseil". Si quelque chose arrive à cette mission, avait-il expliqué, nous devons trouver les moyens de le résoudre".

L'ONU espère que l'envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental Christopher Ross va pouvoir continuer ses efforts et que "ce n'est pas la fin du processus politique". Et d'affirmer: "la population du Sahara occidental mérite de voir une lumière au bout du tunnel".

La décision marocaine, communiquée lundi à Ban Ki-moon par le ministre marocain des Affaires étrangères Salaheddine Mezouar, "a été une surprise", avait-il confié, exprimant par la même les regrets de l'ONU suite à cette décision.

Les services qui s'occupent des missions de l'ONU "vont prendre les mesures nécessaires pour garantir que la Minurso puisse continuer à remplir son mandat", avait assuré ce responsable onusien.

Quant à la menace brandie par le Maroc de remettre en cause sa participation à d'autres opérations de maintien de la paix, le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric avait déclaré "attendre encore des détails".

### Ban Ki-moon déplore un manque de respect du Maroc

Ban Ki-moon avait exprimé son amertume devant une telle décision. Il s'était plaint lundi, en recevant M. Mezouar, d'un "manque de respect" du Maroc envers sa personne et l'ONU. Il avait également exprimé, à la même occasion, au ministre marocain "sa profonde déception et sa colère" à la suite



d'une manifestation à Rabat "qui l'avait pris pour cible personnellement". Le Maroc a pris le contrôle de la majeure partie du Sahara occidental en 1975 lorsque la puissance coloniale, l'Espagne, s'en est retirée, ce qui a poussé le Polisario à mener une lutte armée jusqu'en 1991, année où l'ONU a réussi à obtenir un cessez-le-feu et à déployé la Minurso. Le Polisario réclame un référendum d'autodétermination, tandis que l'occupant marocain persiste à vouloir imposer sa proposition d'une grande autonomie sous sa souveraineté pour ce vaste territoire riche en minéraux.

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Ben Abdellaziz, avait appelé récemment la communauté internationale et l'ONU à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à l'instar de l'UA et de plusieurs pays.

### Soutien aux efforts onusiens

Le chef de la division Maghreb au service Action extérieure de la Commission européenne, Bernard Savage, qui s'exprimait à l'occasion d'une réunion de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (DMAG) à Bruxelles, a réitéré le soutien de l'UE à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), plaidant pour son maintien après l'annonce de la réduction de son effectif par le Maroc.

L'organisation britannique solidaire avec le peuple sahraoui, "Western Sahara Campaign" (WSCK), avait salué jeudi l'engagement pris par le Secrétaire général de l'ONU à ne ménager aucun effort pour résoudre le conflit du Sahara occidental occupé. Dans un message publié

sur son site électronique, WSCUK s'est félicitée de la visite de M. Ban Ki-moon, début mars, aux camps des réfugiés et aux territoires libérés à Bir Lahlou. Elle a également rappelé ses promesses à œuvrer davantage pour la reprise du dialogue, et à "ne ménager aucun effort" dans ce sens. De son côté, la Commission Tom Lantos des droits de l'homme de la Chambre des représentants des Etats-Unis tiendra le 23 mars prochain une audition sur le Sahara occidental, qui sera consacrée essentiellement à l'examen du mandat de la Minurso dans les territoires occupés.

Intitulée "droits de l'Homme menacés, l'autodétermination reportée: le statut du Sahara occidental", l'audition sera animée, selon cette Commission, par un panel composé de plusieurs personnalités américaines et internationales, dont Kerry Kennedy, présidente de la fondation Kennedy, Francesco Bastagli, ancien représentant du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Eric Goldstein, et Erik Hagen, directeur de l'observatoire pour la protection des ressources naturelles au Sahara occidental.

L'audition sera notamment centrée sur l'examen du mandat de la Minurso et la tenue d'un référendum d'autodétermination pour déterminer le statut final des territoires sahraouis occupés.

La Commission relève que le Maroc continue d'occuper la majeure partie du Sahara occidental malgré son statut, selon l'ONU, de territoire non autonome, en attente de décolonisation. Elle souligne, dans ce sens, que ni l'Assemblée générale des Nations unies ni aucun autre organe de l'ONU ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur ces territoires.

## NIGER

## 2 attaques terroristes font 4 morts parmi les forces de sécurité

Trois gendarmes nigériens ont été tués jeudi dans l'ouest du Niger au cours d'une attaque tandis qu'un militaire a péri dans un attentat à l'est du pays, a indiqué le ministre nigérien de l'Intérieur, Hassimi Massaoudou.

Ces deux attaques terroristes au Niger interviennent à trois jours du second tour dimanche de l'élection présidentielle. L'attaque a été attribuée à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), l'attentat au groupe terroriste Boko Haram. «A Dolbel (à la frontière avec le Bur-

kina, Faso), trois gendarmes ont été tués sur un marché par des hommes armés» tandis qu'à 3.000 km de là, à Bosso (frontière avec le Nigeria), des kamikazes se sont fait exploser au contact d'un détachement, faisant un blessé grave qui a succombé et deux blessés légers», a relaté le ministre. A Dolbel, zone proche du Mali et du Burkina considérée comme «très dangereuse», les trois gendarmes ont été tués par balles. «L'attaque a été repoussée, nous sommes en train de procéder au ratissage de la

zone, on ne connaît pas le bilan de leur côté (assaillants), ils sont partis avec leurs blessés et leurs morts», a-t-il expliqué. A Bosso, cinq kamikazes ont attaqué un détachement militaire. Quatre d'entre eux ont réussi à activer leur ceinture d'explosifs, tuant le commandant de la place de Bosso. Le cinquième kamikaze, une fillette, selon la même source, a été abattu. Il n'est fait état d'aucune victime civile lors de ces attaques.

APS

## NÉGOCIATIONS INTERSYRIENNES À GENÈVE

# De Mistura s'entretient avec les délégations du gouvernement et de l'opposition

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, s'est entretenu hier avec les délégations du gouvernement syrien et de l'opposition regroupée au sein du Haut comité des négociations (HCN). M. de Mistura doit rencontrer séparément les délégations de Damas et de l'opposition regroupée au sein HCN, et probablement une délégation baptisée "Groupe de Moscou et du Caire" comprenant des opposants et des personnalités syriennes soutenues par Moscou.

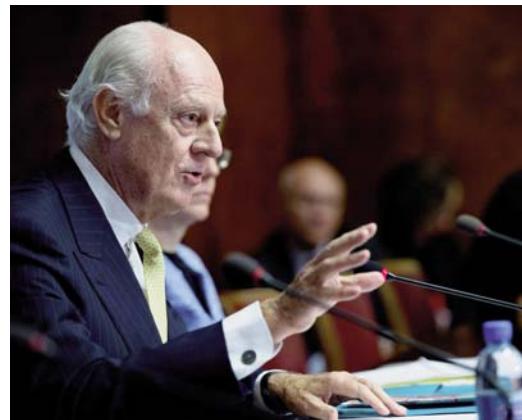
M. de Mistura s'est félicité jeudi de discussions "intensives" avec le HCN, qu'il recevait pour la deuxième fois depuis le début des pourparlers indirects avec Damas et l'opposition.

"Nous avons eu des discussions très substantielles sur la transition politique", a déclaré le diplomate. "J'espère que j'obtiendrai la même clarté de la part du gouvernement", a-t-il ajouté.

Une représentante du HCN, Bassma Kodmani, a indiqué pour sa part que l'opposition avait remis à l'émissaire de l'ONU un "mémorandum" sur les discussions "intensives" avec le HCN, qu'il recevait pour la deuxième fois depuis le début des pourparlers indirects avec Damas et l'opposition.

"Nous avons eu des discussions très substantielles sur la transition politique", a déclaré le diplomate. "J'espère que j'obtiendrai la même clarté de la part du gouvernement", a-t-il ajouté.

Une représentante du HCN, Bassma Kodmani, a indiqué pour sa part que l'opposition avait remis à l'émissaire de l'ONU un "mémorandum" sur les discussions "intensives" avec le HCN, qu'il recevait pour la deuxième fois depuis le début des pourparlers indirects avec Damas et l'opposition.



taillé" sur le futur organisme de transition. "Nous voulons aller vite", a-t-elle dit. La feuille de route internationale prévoit la constitution d'un organisme de transition dans six mois, la rédaction d'une nouvelle Constitution et des élections législatives et présidentielles dans 18 mois.

Mais les interprétations sur cet organisme de transition (gouvernement d'union élargi selon Damas, autorité ayant les pleins pouvoirs et excluant le président Bachar al-Assad selon l'opposition) constituent un des principaux points de blocage.

Tandis que se poursuit le périlleux exercice diplomatique à Genève visant à sortir d'un conflit meurtrier (plus de 270.000 morts et la moitié de la population déplacée en cinq ans), les Kurdes syriens, tenus à l'écart du processus, ont proclamé jeudi une région fédérale dans le nord de la Syrie, une mesure rejetée aussi bien par l'opposition et les autorités de Damas. Les Kurdes, qui contrôlent désormais 14% de la Syrie et les trois-quarts de la frontière syro-turque, ne sont pas associés aux pourparlers de Genève en raison de l'opposition farouche de

## CRISE DES RÉFUGIÉS

### Poursuite des négociations UE-Turquie pour sceller un accord controversé



Après une longue nuit de tractations intenses pour parvenir à une "position commune" des 28 dirigeants européens à soumettre à Ankara concernant la crise des réfugiés, le président du Conseil européen Donald Tusk a entamé hier la dernière ligne droite des négociations avec le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu pour sceller un projet d'accord controversé, élaboré le 7 mars dernier.

La rencontre qui se déroule autour d'un petit déjeuner de travail en présence du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et du Premier ministre néerlandais Mark Rutte, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, permettra de discuter de la "position commune" des dirigeants européens fixée dans la nuit en vue de conclure un accord censé tarir l'afflux des réfugiés vers l'Europe.

Quelques heures avant son déplacement jeudi à Bruxelles, le Premier ministre turc avait prévenu qu'il n'accepterait aucun accord conduisant à transformer son pays en "prison à ciel ouvert" pour les migrants. Le président français, François Hollande et la chancelière allemande, Angela Merkel se sont montrés "prudents" quant à l'issue des négociations avec la Turquie. "On est en bonne voie mais on n'est pas encore arrivés", a déclaré le président français au terme de la première journée de travaux, alors que la chancelière allemande, architecte du projet d'accord, affirmait que "les négociations avec la Turquie ne seront pas très faciles".

Le Premier ministre belge, Charles Michel, a souligné qu'"un accord avec la Turquie ne peut pas être un chèque en blanc". Le projet d'accord prévoit de renvoyer vers la Turquie tous les migrants, y compris les demandeurs d'asile syriens qui fuient la guerre dans leur pays. En échange, les Européens s'engageraient, pour chaque Syrien renvoyé, à transférer par voie légale un réfugié syrien depuis la Turquie vers le territoire de l'UE.

Ce projet d'accord UE-Turquie sur les migrants a suscité beaucoup d'inquiétudes et soulevé de nombreuses interrogations sur sa compatibilité avec les droits de l'Homme, notamment de la part de l'ONU qui a jugé "illégaux" les expulsions collectives envisagées. Mais, la Commission européenne a tenté de rassurer sur sa conformité au droit international, rejettant mercredi tout éventuel "renvoi collectif" de migrants dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accord UE-Turquie. "Il n'y aura ni renvoi collectif, ni refoulement" de migrants vers la Turquie depuis la Grèce, a déclaré à la presse le vice-président de la Commission, Frans Timmermans, à l'issue de la réunion du collège des commissaires. Selon Timmermans, l'accord UE-Turquie sur les migrants "respectera le droit international" et garantira à tout le monde un accès individuel à la procédure de demande de protection internationale" conformément à la législation internationale en la matière.

Les Etats membres sont cependant encore si divisés sur le sujet controversé des échanges de migrants avec la Turquie qu'aucun texte n'a été publié. Le projet d'accord UE-Turquie prévoit également de porter l'aide promise à Ankara de 3 à 6 milliards d'euros, la libéralisation des visas pour les citoyens turcs et l'accélération du processus d'adhésion de la Turquie en contrepartie de la contribution d'Ankara à la résolution de la crise.

Si l'augmentation de l'aide humanitaire promise à la Turquie ne semble pas poser beaucoup de problèmes aux dirigeants européens, même si certains parlent de chantage, les questions de la levée des visas pour les Turcs dans l'UE et l'accélération du processus d'adhésion de ce pays à l'UE soulèvent les réserves de certains pays. Chypre qui s'est opposé fermement à l'ouverture de nouveaux chapitres des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, a laissé jeudi entrevoir un possible " compromis " à condition qu'Ankara respecte certaines conditions strictes.



claré M. Jaber, tandis que les partisans de M. Sadr déployaient des draps et des couvertures dans la rue. Jeudi, M. Sadr avait annoncé dans un communiqué que son mouvement ignorait l'interdiction, appelant toutefois ses partisans à ne pas faire usage de la violence face aux forces de sécurité. Sadr contrôle une importante

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

## IRAK

### Début d'un sit-in à l'appel de Moqtada Sadr malgré son interdiction

Des milliers d'irakiens ont répondu hier à l'appel du dignitaire religieux Moqtada Sadr à "une manifestation à durée illimitée" pour dénoncer "la corruption des gouvernements" dans Bagdad, pourtant interdite par les autorités.

"Les sit-in ont débuté face aux portes de la zone verte, comme un message aux personnes corrompues qui vivent là-bas", a déclaré un responsable local du mouvement de M. Sadr, Ibrahim al-Jaber cité par les agences. M. Sadr a appelé ses soutiens à camper devant la zone verte où se concentrent les hautes institutions du pays et de nombreuses ambassades jusqu'à ce que ses revendications soient entendues.

Il demande notamment au Premier ministre Haider al-Abadi de présenter un gouvernement de technocrates capable de mettre en œuvre les réformes annoncées en 2015 mais restées en grande partie lettre morte. "Le sit-in est à durée indéfinie", a dé-

claré M. Jaber, tandis que les partisans de M. Sadr déployaient des draps et des couvertures dans la rue. Jeudi, M.

Sadr avait annoncé dans un communiqué que son mouvement ignorait l'interdiction, appelant toutefois ses partisans à ne pas faire usage

de la violence face aux forces de sécurité. Sadr contrôle une importante

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.

force paramilitaire, "Saraya al-Salam", qui avait déployé des hommes armés lors d'une précédente manifestation à Bagdad, soulevant l'inquiétude des autorités. Par précaution, les forces de sécurité irakiennes ont fermé les entrées vers la capitale qui abrite pas moins de huit millions d'habitants.</

TIZI OUZOU

## Proposition de classement de la maison Matoub Lounès comme bien culturel local

La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou a présenté un dossier pour classer la maison du défunt artiste, Matoub Lounès, comme "bien culturel local", a déclaré à l'APS Mme Nabila Goumeziane. La proposition du classement est "actuellement en étude au niveau de la commission de wilaya de classement des biens culturels, a précisé la directrice de wilaya de la culture.

Deux autres dossiers du classement des deux villages traditionnels d'Aourir et Mokniâa dans la wilaya de Tizi Ouzou ont été introduits au même titre que celui de la maison Matoub Lounès, a-t-elle ajouté. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de "la préservation du patrimoine et des biens culturels locaux", a-t-elle signalé, tout en rappelant que la direction de la culture s'est fixé l'objectif d'introduire annuellement cinq à six dossiers de classement auprès des services compétents. Au volet de la réhabilitation et restauration de certains sites en dégradation, la directrice de la culture a évoqué le lancement prochain de travaux d'urgence au niveau du village historique d'Aït L'kaïd. "Nous allons proposer un montant financier avec tous les secteurs d'activité et toutes les directions de wilaya en vue d'apporter leur contribution aux travaux de restauration de ce village et réussir les opérations entamées sur place", a expliqué Mme Goumeziane. Elle a annoncé, par ailleurs, que les travaux de confortement menés dans la maison des Aït Kaci classé bien culturel national, sont achevés à 100% et ne reste plus que l'équipement de la bâtie. Sont déjà réhabilitées dans le cadre de ce programme, la maison Abane Ramdane, Krim Belkacem et Fatma N'soumer, a-t-elle rappelé. La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 25 sites culturels et archéologiques classés parmi les biens culturels au niveau national, a rappelé la directrice de la culture.

## Des journées du théâtre pour enfants du 19 au 31 mars

Les Journées nationales du théâtre pour enfants se tiendront du 19 au 31 mars courant au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.

Organisées à l'occasion des vacances scolaires du printemps, ces journées du théâtre dédiées aux écoliers comporteront des spectacles variés qui donneront des troupes et des coopératives théâtrales issues de plusieurs wilayas du pays, à l'instar d'Alger, Boumerdes, Sétif, Oum El Bouaghi, Khencela, Skikda et Tiaret.

En sus du 4e art, ces journées théâtrales seront aérées par des spectacles de clowns, de magie, des séances de conte et un concert de la musique classique qui donnera l'Orchestre symphonique d'Alger le 30 mars.

Le bal sera ouvert dans la matinée du 19 mars prochain avec une parade qui sillonnera les artères principales de la ville de Tizi Ouzou à partir de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou jusqu'au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.

Une démonstration à laquelle prendra part une fanfare d'Alger et des clowns de Tizi Ouzou ainsi que des comédiens faisant partie des différentes troupes qui animeront ces journées théâtrales.

D'après le programme établi par le théâtre régional Kateb-Yacine, une première pièce théâtrale intitulée *Ali Baba* sera jouée dans la matinée de la même journée par la troupe du théâtre Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou. Se succéderont sur les planches du théâtre régional Kateb-Yacine tout au long de ces journées une dizaine de spectacles et de représentations théâtrales dédiées exclusivement aux enfants. A citer entre autres, *Lahir Oua Amal* de la coopérative Essitar d'Oum El Bouaghi, *Bakou El Maghroub* de la troupe El Badr de Médéa, *Rouh Ou Natis* du théâtre régional de Skikda et *Baiâ Ed-douma* de la coopérative Ibtissama du Sétif.

L'ultime représentation théâtrale prévue pour ces journées nationales du théâtre pour enfants s'intitule *Sa atirou yaouman ma*, sera jouée dans l'après-midi du 31 mars par la troupe du théâtre régional d'Annaba.

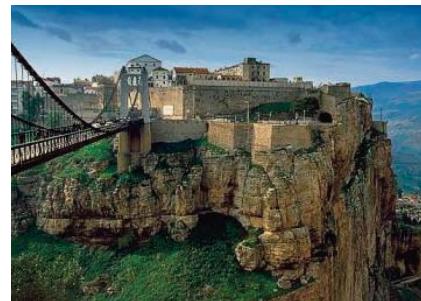
APS

CONSTANTINE 2015

## El Bahdja ouvre sa semaine culturelle avec raffinement et élégance

Le raffinement et l'élégance des fêtes algéroises d'antan ont été superbement reflétés, jeudi soir à la salle Ahmed-Bey de Constantine, en ouverture de la semaine culturelle d'Alger, avec une cérémonie traditionnelle de mariage.

El Bahdja, pesant de tout son charme, a dévoilé à l'antique Cirta un savoir-faire et un savoir-vivre ancestraux qui ont toujours caractérisé Alger la Blanche et auxquels le public a "succombé" avec bonheur. Au son de la zorna de la troupe Mezghena qui résonnait dans le hall de la salle Ahmed-Bey, la fête, placée sous le sceau de l'authenticité débute. La troupe féminine Kamila Nour prend le relais et une voix au timbre chaleureux, soutenue par une belle orchestration, entame un cocktail de chansons puissées des répertoires chaâbi et andalou, transposant du coup l'assistance dans l'ambiance de La Casbah, l'âme d'El Mahroussa. Pendant ce temps, la mariée, se présentant au jeu du mannequinat et de la séduction, défile sous des youyous stridents à l'algéroise et à la constantinoise. La mariée et les femmes qui l'accompagnent, élégamment vêtues, ont permis au public de découvrir le *bedroune* en velours grenat pas-



menté d'argent, le *seroual* blanc en satin, le *caftan* algérien de couleur verte et brodé à la main, le *haïk mrimma*, tissé de soie et agrémenté de fines rayures et le *caraco*.

Le souci du détail et de l'élégance ont été poussés à l'extrême lors de la cérémonie du henné. La mariée était si belle dans sa robe blanche brodée, son burnous de couleur pêche et son foulard dont les *toul* (fils en soie) pendait sur le visage. Le tout sur fond d'une "taâlila" captivante de la troupe féminine chantant la beauté et

la pureté de la mariée et lui souhaitant tout le bonheur du monde dans sa nouvelle vie.

La semaine culturelle d'Alger à Constantine a débuté par la projection d'un film documentaire sur El Bahdja, retracant l'histoire de la cité, zoomant sur les plus importantes étapes franchies par El Mahroussa et relatant la contribution de La Casbah à la guerre de Libération nationale.

Le document filmé s'attarde sur les palais d'Alger, ceux de Hacene Pacha et de la princesse Aziza, et

évoque l'histoire de la mosquée Ketchaoua et celle de Sidi-Abderrahmane.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du programme d'animation de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015", la semaine culturelle d'Alger qui se poursuivra jusqu'au 20 mars donnera lieu à une soirée de musique chaâbi avec Sid-Ahmed Labbib, à une Kaâda de *boqala* animée par Mimi Lamine Samarine, et à une soirée *hawzi* avec la chanteuse Lamia Madini. De nombreuses autres activités (théâtre, expositions de toiles, de photographies et d'objets artisanaux) figurent au programme de ces journées algéroises qui permettront également au public constantinois de savourer des spécialités du chef Mahmoud Boubaker avec, au menu, Mekhabez, Laârayech, K'nidelet et beaucoup d'autres petites douceurs qui ravissent les yeux et le palais.

## Constantine à l'honneur au Salon du livre de Paris

La ville de Constantine a été à l'honneur au Salon du livre de Paris, rebaptisé Livre Paris, inauguré mercredi soir par le président français François Hollande. Dans le cadre de la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 », l'invité « spécial », présente également en tant que représentante de la culture et de la littérature algérienne, bénéficie d'une visibilité exceptionnelle (200 m2) dans ce rendez-vous incontournable des amoureux du livre, créé en 1981. Au cours de sa visite du pavillon Algérie qui regroupe, outre la partie Constantine, 43 éditeurs algériens qui sont venus exposer leurs nouvelles éditions, François Hollande s'est dit « heureux » de voir l'une des plus anciennes cités du monde et la plus importante dans l'histoire méditerranéenne, présente à ce salon qui ambitionne d'accueillir 200.000 visiteurs durant trois jours. A la fin de sa visite, deux Beaux Livres ont été offerts au président français, l'un intitulé « Fantasia » de Leïla Boutamine Ould Ali et l'autre « Constantine, la cité des aigles, les mille et un noms » d'Abdelmadjid Merdaci. Le commissaire de la manifestation, « Constantine, capitale

de la culture arabe 2015 », Sami Bencheikh, a indiqué à l'APS que cette présence à Paris est « un couronnement » de toutes les activités qui se sont déroulées depuis le 16 avril 2015, date du début de cette manifestation. Il a rappelé que la France a été l'invité d'honneur du Salon international du livre d'Alger en octobre-novembre 2015 et que c'est dans le cadre de la réciprocité que Constantine se trouve au Salon du livre de Paris, soulignant l'engagement des autorités des deux pays pour la mise en place de passerelles culturelles. Une soixantaine de vidéos de 12 mn sur Constantine, ses traditions, sa culture et son histoire seront projetés plus de 700 titres, majoritairement des Beaux Livres et édités à l'occasion de la manifestation, sont exposés durant les trois jours du salon qui sera ouvert au public jeudi. Le directeur général de l'ANEP, Djamel Kaouane, présente à ce salon en tant qu'éditeur, a souhaité que l'espace dédié aux éditeurs algériens soit plus grand, en raison de l'importance de ce salon et de la communauté algérienne en France qui viendra découvrir la production littéraire de son pays.

Le président-directeur général de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), coordinateur de la délégation algérienne des éditeurs, Messaoudi Hamidou, a relevé pour sa part que c'est « une première » qu'une ville arabe soit l'invité spécial du Salon du livre de Paris où plus de 1.000 titres algériens sont exposés.

Des rencontres littéraires, en présence d'une vingtaine d'auteurs algériens, et des rencontres professionnelles avec les éditeurs seront au programme de cette édition culturelle qui sera clôturée dimanche. Le pavillon « Constantine » est composé d'une zone « librairie » pour la vente de la littérature algérienne, d'un espace patrimonial et d'une scène pour accueillir le programme des rencontres littéraires et des conférences qui seront animées durant la manifestation par des auteurs, principalement des écrivains constantinois. Le salon ne veut pas de littérature sans auteurs, c'est pour cette raison qu'il a invité plus de 3.000 écrivains pour rencontrer leurs lecteurs et 1200 éditeurs représentants 25 pays. Au total près de 800 rencontres et débats sont prévus au cours des trois jours du salon.

## Le spectacle "Fatema, bien au-delà de l'horizon" de Kahina Bari enthousiasme le public à Oran

Le spectacle "Fatema, bien au-delà de l'horizon", narré sur scène par la conteuse Kahina Bari a enthousiasmé le public, jeudi après-midi, au théâtre régional Abdelkader Alloula, en prolongeant modestement le chemin millénaire des mots.

Dédicée en hommage à l'artiste Leïla Ferhat, par l'association pour l'accès à l'éducation et à la culture (le petit lecteur), en partenariat avec l'association FARD, cette représentation a emporté l'au-

toire par un bon texte sur la vie de Fatéma, en égrenant sa vie, confrontée à son histoire, celle de son peuple, le tout sur fond d'émotions, de joie et de tristesse.

Cette pièce du conte qui a fait sensation a été suivie d'un chant sur les femmes, avec l'interprète Souad Bouali. Dans d'autres espaces, d'autres conteurs étaient au programme de cette soirée du jeudi sous la direction artistique de Fayçal Bettahar et Roland Kaya dit Kayro, sous

le ciel étoilé d'Oran, à la faveur de la 10e édition du festival interculturel d'Oran qui se tient du 14 au 29 mars, selon les organisateurs qui prévoient dans la matinée de vendredi une balade contée au jardin Ibn Badis avec le guide Abdelhak Abdeslem, partenaire avec l'association Bel Horizion.

Il est prévu pour la journée de demain, samedi, une balade contée dans le tramway d'Oran avec des artistes conteurs ainsi qu'un récital

poétique avec l'écrivaine et poétesse Zineb Laouedj au théâtre régional d'Oran Abdellah Alloula, a-t-on ajouté de même source. Au programme de cette édition qui se poursuit jusqu'au 23 mars, figurent également des ateliers d'apprentissage de l'art du conte à la bibliothèque des jeunes de l'association organisatrice de ce festival, à la faculté des lettres et des langues étrangères de l'université d'Oran et au conservatoire de musique Ahmed-Wahby.

## ALGÉRIE-TUNISIE

## Journées d'études sur les relations historiques algéro-tunisiennes (MDN)

Des journées d'études sur les relations historiques algéro-tunisiennes, notamment lors de la Révolution de novembre 1954, ont été organisées du 15 au 17 mars 2016 au cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger) par la direction de la communication, de l'information et de l'orientation du ministère de la Défense nationale (MDN).

Ces journées ont été organisées sous l'égide du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, dans le cadre de la "concrétisation des activités de coopération bilatérale algéro-tunisienne dans le domaine de l'histoire militaire et de la préparation de l'élaboration d'un ouvrage commun traitant des différents aspects des relations historiques entre les deux pays, notamment durant la glorieuse guerre de Libération nationale", indique un communiqué du MDN. Les deux premières journées ont été consacrées à l'organisation d'ateliers thématiques avec la participation de professeurs chercheurs et de cadres des deux parties, chargés de la réalisation d'un ouvrage commun portant sur les relations historiques entre les deux pays.

Au troisième jour, un colloque scientifique et historique a été inauguré, au nom du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, par le directeur de la communication, de l'information et de l'orientation, et auquel ont pris part, outre la délégation hôte composée de cadres militaires et professeurs d'universités tunisiennes, et présidée par le directeur du patri-



moine, de l'information et de la culture au ministère de la Défense tunisienne, des cadres supérieurs du ministère de la Défense nationale, des chercheurs et universitaires algériens, ainsi que des stagiaires relevant de différentes écoles de l'Armée nationale populaire, note la même source.

Animées par des chercheurs et cadres civils et militaires algériens et tunisiens, les interventions de ce colloque ont porté sur les "divers aspects des relations historiques, à travers la perspective des relations humaines, sociales, économiques et culturelles entre les deux pays et l'étude de la complémentarité mul-

tiforme entre les deux peuples, la profondeur tunisienne et son importance stratégique pour la glorieuse guerre de Libération nationale".

Ces journées d'études ont été sanctionnées par "des recommandations qui consistent, entre autres, en l'approfondissement de la recherche historique, le collageusement des écrits entre les deux pays, l'enrichissement du fond documentaire ayant trait à la guerre de libération nationale, ainsi que l'approbation du sommaire et des différents thèmes de l'ouvrage commun en cours de réalisation, ajoute le communiqué.

## TIZI OUZOU

## Un centre de documentation consacré aux archives de Feraoun prochainement à Alger

La Fondation Mouloud-Feraoun pour la culture et l'éducation ouvrira prochainement à Alger un centre de documentation consacrée aux archives de Mouloud Feraoun, a annoncé mercredi son fils, Ali Feraoun. Lors d'une conférence animée à l'occasion de l'hommage rendu aux six inspecteurs des centres sociaux de l'éducation, Ali Feraoun a précisé que sa fondation est actuellement en quête d'un local qui accueillera le centre de documentation qui comportera tous les archives liées à Mouloud Feraoun. Il a également déclaré que tous les manuscrits et archives de Mouloud Feraoun ont été numérisés par son conservateur d'archives, M. Medjadji. Un travail qui été

réalisé en collaboration avec le centre national de la recherche scientifique (CNRS) de France, a-t-il précisé. Cette numérisation permettra, selon M. Feraoun, "de préserver les manuscrits liés au travail de Mouloud Feraoun et son parcours mais aussi de les rendre accessible au public qui peut, désormais, les consulter sur internet ou au niveau du centre de documentation". Abordant des circonstances de l'assassinat des six inspecteurs de centres sociaux de l'éducation, Mouloud Feraoun, Ali Hammoutène, Marcel Basset, Robert Eyraud, Salah Ould Aoudia et Max Marchand, Ali Feraoun a considéré que "l'attentat était préparé et que les autorités françaises, à leur tête le

général de Gaulle, étaient au courant de leur exécution". Il en veut pour preuve la demande de mission en France formulée quelques jours avant l'assassinat survenu le 15 mars 1962, par Mouloud Feraoun à laquelle l'administration coloniale avait réservé une annulation exprimée à travers un courrier postal qui lui interdisait de se rendre en France jusqu'à "nouvel ordre". Ali Feraoun comme Mohammed Hammoutène, le fils d'Ali Hammoutène ont mis en exergue le rôle des deux hommes dans les centres sociaux éducatifs créés dans le but d'alphanétiser les populations locales et leur permettre de suivre une formation et d'obtenir un métier d'avenir. Ils

se sont, cependant réjouit de voir les jeunes générations assister en force aux hommages rendus aux hommes qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie à l'image des six inspecteurs. «Ces inspecteurs ne nous ont pas quittés. Un demi-siècle après leur exécutions par des soldats de l'OAS déguisés en inspecteurs de l'académie française, ils sont toujours présents parmi nous grâce à leur travail, leur dévouement et leur sacrifice». Il s'est dit rassuré que leur mort ne soit pas vain et que des générations entières s'intéressent à aujourd'hui à leurs œuvres et leur combat.

GUERRE DE LIBÉRATION  
Il n'y a pas de clauses secrètes dans les Accords d'Evian

L'historien Madini Bachir a indiqué jeudi à Alger qu'"il n'y a aucune clause secrète" entre l'Algérie et la France dans les Accords d'Evian qui ont été sanctionnés par un cessez-le-feu le 19 mars 1962. Lors d'une conférence animée au forum de la Sécurité nationale à l'occasion de la fête de Victoire, M. Madini qui enseigne l'histoire à l'université de Blida a précisé qu'"il n'y a aucune clause secrète entre les délégations algérienne et française dans les Accords d'Evian", en voulant pour preuve l'absence de documents

attestant la thèse contraire et les déclarations du porte-parole de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, Rédha Malek, à maintes occasions. "Le maintien de certains aérodromes et installations militaires à l'instar de la base de Mers El-Kébir après l'indépendance est prévu dans les clauses des Accords d'Evian", a-t-il affirmé, soulignant que "la récupération par l'Etat algérien de ces installations militaires françaises comme la base de Mers El-Kébir en mars 1968 et son renoncement à certaines clauses

des accords étaient une nécessité imposée par les dépassements commis par les autorités françaises". L'écriture de l'histoire doit être objective et s'appuyer sur des documents, a soutenu l'historien, estimant que "de nombreux écrits étrangers sur l'histoire de l'Algérie sont dépourvus d'objectivité". Rappelant que les Accords d'Evian, signés le 18 mars 1962, avaient permis à l'Algérie de sortir du joug colonial et d'accéder à l'indépendance, il a appelé les jeunes à préserver la sécurité, la stabilité et l'unité nationale.

## PERSONNALITÉ

## Frantz Fanon grand humaniste et penseur-visionnaire

L'ancien diplomate et ex-chef du gouvernement Réda Malek a salué jeudi à Alger la mémoire du grand humaniste et penseur-visionnaire, le militant de la lutte de Libération nationale, Frantz Fanon qui s'est dévoué corps et âme pour une Algérie libre et indépendante.

Frantz Fanon était un homme d'exception, un visionnaire sans pareil doué d'une agilité intellectuelle et d'une force de persuasion extraordinaire a contribué activement à la révolution algérienne", a souligné M. Réda Malek lors d'une conférence thématique au lycée de jeunes filles Frantz-Fanon à Bab El Oued (Alger) organisée à la veille de la célébration du 54e anniversaire de la fête de la victoire (19 mars). Retraçant le parcours patriotique de l'illustre disparu, Réda Malek qui était un proche compagnon de Frantz Fanon, a salué la ténacité et le grand courage de ce martiniquais qui "s'est assimilé" à la cause algérienne. "Frantz Fanon est né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France en Martinique devenu psychiatre, il a cherché toute sa vie à analyser les conséquences psychologiques de la colonisation à la fois sur le colon et sur le colonisé. Il a également écrit des articles importants dans sa discipline, la psychiatrie", a ajouté M. Réda Malek.

Son dévouement extraordinaire à la cause algérienne et son fabuleux parcours ainsi que sa contribution active pour la libération des peuples opprimés en Afrique, font de lui un homme d'exception, il mérite l'hommage qui lui est rendu chaque année", a souligné le conférencier. Décédé à l'âge de 36 ans, le 6 décembre 1961 des suites d'une leucémie, Frantz Fanon a été enterré, selon sa volonté en terre algérienne en pleine guerre de libération contre avec l'occupant colonialiste français.

## ALGÉRIE-TURQUIE

## Conférence historique sur les hymnes nationaux algérien et turc à Souk Ahras

Les hymnes nationaux algérien, Qassaman, et turc, İstiklal Marsı (la marche de l'indépendance), et leurs auteurs, étaient au centre d'une conférence historique organisée jeudi à l'université de Souk Ahras en présence de l'ambassadeur de Turquie à Alger, Mehmet Poroy.

"Les valeurs qui unissent les peuples algérien et turc plongent leurs racines dans leur histoire commune et sont aujourd'hui porteuses de grandes perspectives pour hisser la coopération entre les deux pays à la hauteur de ces liens historiques", a indiqué le chef de la mission diplomatique Turque dans sa communication intitulée "L'hymne national turc et son auteur Mehmet Akif Ersoy".

Suivi attentivement par de nombreux universitaires, aux côtés des responsables de la wilaya, Mehmet Poroy a relevé que l'hymne turc *İstiklal Marsı* a été officiellement adopté par le Parlement le 18 mars 1921 qui correspond aussi à la journée nationale du Martyr en Turquie. Il a relevé, pour le symbole, que c'est une date très proche de la journée nationale du Chahid en Algérie (18 février).

Mehmet Akif Ersoy (1873-1936) fut un grand poète turc dont la réputation était établie avant l'instauration de la république turque, a encore souligné l'ambassadeur, qui a également indiqué que les œuvres de ce poète, surnommé le "poète de l'islam" et le "poète de l'espérance", ont été traduites dans plusieurs langues.

Initiée à l'occasion de la Fête nationale de la victoire (19 mars), la rencontre a également donné lieu à une communication de l'universitaire Othmane Menadi, de Souk Ahras, qui a indiqué que *Ilyadet El Djazaïr* ("l'Iliade de l'Algérie"), un poème de mille vers sur l'histoire nationale écrit par Moufdi Zakaria, qui est aussi l'auteur de *Qassaman*, demeure "source de fierté pour les générations". Pour cet intervenant, si Homère a chargé son *Iliade* de récits mythiques, Moufdi, lui, s'est contenté de faits historiques pour relater l'héroïsme du peuple algérien.

Il a également souligné que l'hymne algérien, composé à la demande de la direction de la Révolution, a été classé par la BBC meilleur hymne ravivant le sentiment d'appartenance patriotique. **APS**

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 : TFou  
08:05 : Télleshopping samedi  
10:15 : Nos chers voisins  
10:35 : Vétérinaires, leur vie en direct  
11:50 : L'affiche de la semaine  
12:00 : Les douze coups de midi  
12:45 : Météo  
12:50 : L'affiche du jour  
13:00 : Journal  
13:30 : Grands reportages  
14:45 : Reportages découvertes  
16:05 : L'amour à la une  
17:50 : 50mn Inside  
19:05 : 50mn Inside  
19:50 : Là où je t'emmènerai  
19:55 : Météo  
20:00 : Journal  
20:35 : Du côté de chez vous  
20:37 : Tirage du Loto  
20:40 : Météo  
20:45 : Nos chers voisins  
20:55 : The Voice, la plus belle voix  
23:20 : The Voice

**2**

06:00 : Gabfai, la petite flamme  
06:25 : Les Z'amours  
06:54 : Champions de France  
06:55 : Journal  
07:00 : Télematin  
10:00 : Thé ou café  
10:50 : Un mot peut en cacher un autre  
11:20 : Les Z'amours  
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:40 : Point route  
12:45 : Ma maison s'agrandit & se rénove  
12:55 : Météo 2  
13:00 : Journal  
13:20 : 13h15, le samedi...  
13:55 : Météo 2  
14:00 : Le «Crunch», toute une histoire  
15:00 : Sport : XV/15  
15:30 : Sport : Pays de Galles / Italie  
17:25 : Sport : XV/15  
18:00 : Sport : Irlande / Ecosse  
20:00 : Journal  
20:34 : Parlons passion, en quelques mots  
20:35 : Sport : XV/15  
21:00 : Sport : France / Angleterre  
23:00 : Partageons les rêves de l'équipe de France olympique  
23:05 : On n'est pas couché

**3**

06:00 : EuroNews  
06:35 : Ludo  
06:36 : Les Tortues Ninja  
06:58 : Ninjago  
07:23 : Ninjago  
07:49 : Super 4  
08:00 : Super 4  
08:15 : Samedi Ludo  
08:16 : Les lapins crétins : invasion  
08:22 : Les lapins crétins : invasion  
08:29 : Les lapins crétins : invasion  
08:36 : Les lapins crétins : invasion  
08:46 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:07 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:33 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:54 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
10:20 : Boule et Bill  
10:31 : Boule et Bill  
10:48 : Titeuf  
10:54 : Titeuf  
10:55 : Titeuf  
11:01 : Titeuf

11:08 : Cinéma : En sortant de l'école  
11:20 : Consomag  
11:25 : Météo  
11:30 : La voix est libre  
12:00 : 12/13 : Journal régional  
12:25 : 12/13 : Journal national  
12:55 : Météo à la carte  
13:20 : Un livre toujours  
13:30 : Les grands du rire  
15:15 : Les carnets de Julie  
16:15 : Les carnets de Julie  
17:05 : Expression directe  
17:15 : Personne n'y avait pensé !  
17:55 : Questions pour un super champion  
19:00 : 19/20 : Journal régional  
19:30 : 19/20 : Journal national  
19:58 : Météo  
20:00 : Partageons les rêves de l'équipe de France olympique  
20:05 : Tout le sport  
20:18 : Ma maison s'agrandit & se rénove  
20:20 : Météo régionale  
20:25 : Zorro  
20:55 : Mongeville  
22:25 : Météo  
22:30 : Soir 3  
22:50 : Le premier été

**CANAL+**

06:00 : Parks and Recreation  
06:20 : Parks and Recreation  
06:45 : Le JT du Grand Journal  
07:10 : Le grand journal  
07:55 : Cinéma : Dark Places  
09:45 : Tunnel  
10:35 : Tunnel  
11:20 : Album de la semaine +  
11:56 : La météo  
11:58 : Filles d'aujourd'hui  
12:05 : Le petit journal de la semaine  
12:35 : Eric et Quentin  
12:45 : Le tube  
13:50 : Zapping de la semaine  
14:15 : Sport : Avant-match  
14:30 : Sport : Montpellier / Racing 92  
16:30 : Samedi sport  
17:00 : Sport : Saint-Etienne / Montpellier  
19:00 : Le JT  
19:10 : Salut les Terriens !  
20:25 : Made in Groland  
20:55 : Cinéma : Jupiter : le destin de l'univers  
23:00 : Eagles of Death Metal à l'Olympia

**M6**

06:00 : M6 Music  
08:25 : M6 boutique  
10:40 : Cinérix  
10:50 : Devious Maids  
11:45 : Devious Maids  
12:40 : Météo  
12:45 : Le 12.45  
13:15 : Les docs de l'info  
15:00 : Les docs de l'info  
16:45 : D&CO, une semaine pour tout changer  
17:50 : Cousu main  
19:40 : Météo  
19:45 : Le 19.45  
20:10 : Scènes de ménages  
20:55 : Hawaii 5-0  
21:45 : Hawaii 5-0  
22:40 : Hawaii 5-0  
23:25 : Hawaii 5-0

## La sélection

20h55

**TF1**

The Voice



Episode 8 : Afin de déterminer les candidats de leur équipe qui poursuivront l'aventure, Garou, Zazie, Florent Pagny et Mika les opposent lors d'un duel sur une même chanson. Chaque coach compose ces « battles » comme bon lui semble, pouvant réunir des candidats similaires ou, au contraire, proposant des univers très différents. A l'issue de cette prestation, tout n'est pas encore perdu pour le malheureux éliminé. En effet, il a en

**2**

20h55

France / Angleterre



Rugby. Tournoi des VI Nations 2016. 5e journée. Après avoir remporté leurs trois premiers matchs, les Anglais emmenés par Mike Brown et Dylan Hartley, viennent au Stade de France avec le statut de favoris pour ce « crunch » aux allures de finale. Eddie Jones, le coach du XV de la Rose, a redonné une assise défensive et l'allant offensif à la sélection britannique. Mené par Guilhem Guirado, le XV de France s'attend à une opposition difficile pour cette dernière rencontre qui pourrait s'avérer décisive pour l'attribution du titre. Les joueurs de Guy Novès ont démontré des vertus collectives, notamment lorsqu'il s'agit de défense

**3**

20h50

Mongeville



Episode 13 : Le juge Legoff est assassiné devant le Palais de justice de Bordeaux. Mongeville et Valentine fouillent dans le passé de ce magistrat aussi austère que rigoureux, connu pour son intégrité sans faille ; ce qui ne manquait pas de lui valoir quelques solides rancœurs parmi ceux qu'il a condamnés, du simple père de famille au député.. C'est une enquête difficile qui attend Mongeville.

**CANAL+**

20h55

Jupiter : le destin de l'univers



Jupiter Jones, dont les parents ont connu un destin tragique, est une immigrée clandestine qui travaille comme concierge à Chicago. Pendant ce temps, sur une planète très lointaine, le destin de la Terre est discuté entre de très riches héritiers, qui se partagent les planètes habitables de toutes les galaxies. C'est alors que trois chasseurs de primes intergalactiques débarquent sur Terre pour enlever Jupiter. C'est à ce moment que Caine, un guerrier conçu par le gé-

**M6**

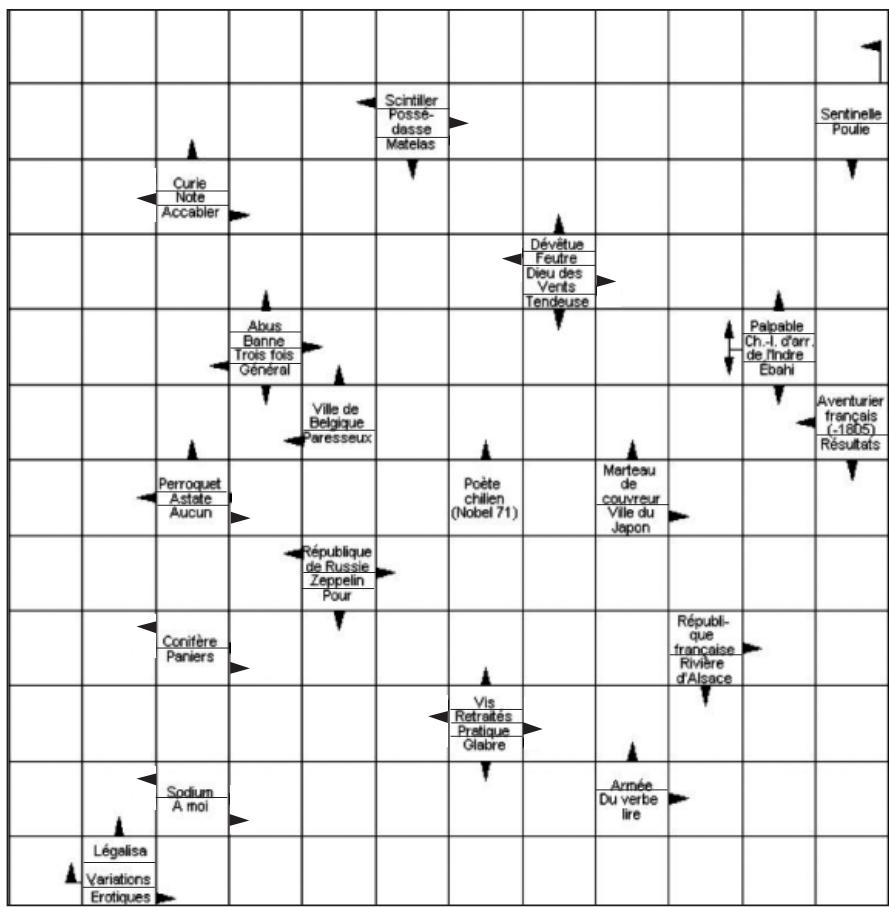
20h55



Hawaii 5-0

Saison 6 épisode 3 : Kono a découvert les corps sans vie de deux yakuzas devant chez elle. Par ailleurs, un plongeur meurt après avoir trouvé un pistolet en mer. L'arme est la même que celle qui a tué un cadavre anonyme quelques semaines auparavant. Steve part donc à la recherche sous-marine du revolver afin de pouvoir mettre la main sur son propriétaire. Mais ce dernier clame son innocence...

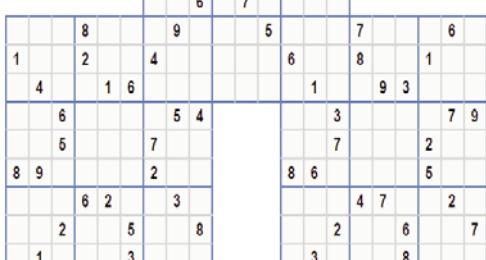
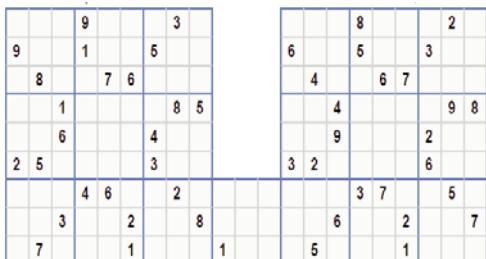
## Mots fléchés n°1244



## Samouraï-Sudoku n°1244

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



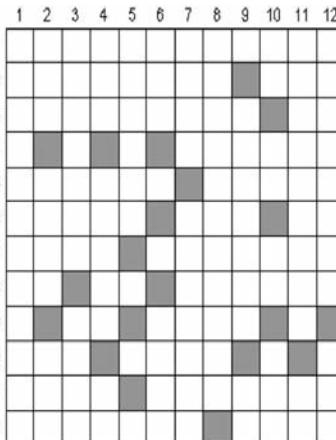
## Mots croisés n°1244

## ► Horizontalement:

1. Pique-niquer
2. Machine - Hardi
3. Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
4. Eclore
5. Halte - Pleurer
6. Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus
7. Boîte - Harem
8. Cale en forme de V - Or - Ruinés
9. En les - Met qch en mouvement
10. Garçon d'écurie - Du- rillons\*
11. Ille allongée près de Venise - Pierre
12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige
- Note

## ► Verticalement:

1. Ch.-l. dc. des Yvelines
2. Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Ha-sards - Osmium
5. Sarcasme
6. Chlorure de sodium - Enfant
7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Oléifante
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



## 7 erreurs



## Citations

*“Un poème est un mystère dont le lecteur doit chercher la clef.”*

\*Stéphane  
Mallarmé



## C'est arrivé un 19 mars

2004 : l'OTAN décide d'envoyer un millier de soldats supplémentaires au Kosovo après les violents affrontements entre serbes et albanophones qui ont fait la veille près de 30 morts.

2004 : l'APTS, syndicat québécois des professionnels et techniciens de la santé est fondé.

2006 : combat au large de la Somalie entre des bateaux pirates et l'US Navy.

2007 : Finlande : les élections législatives voient la courte victoire du parti du centre et une forte poussée des conservateurs.

2007 : arrestation au Brésil de Cesare Battisti, écrivain et ancien activiste politique italien, recherché pour condamnation d'acte de terrorisme.

2010 : le mathématicien russe Grigori Perelman reçoit le prix du millénaire pour sa démonstration de la conjecture de Poincaré, un des problèmes fondamentaux des mathématiques contemporaines.

2010 : Simone Veil est élue à l'Académie française.

## Célébrations :

- Aruba (île des Antilles, dépendance des Pays-Bas) : Fête nationale.

- États-Unis : National Biodiesel Day, journée nationale du biodiesel.

- France : Corse, Ajaccio : La Madunuccia.

- Mongolie : Journée de l'homme et des soldats.

- Turquie : Célébration de la victoire de Çanakkale.

## GRAND TOUR D'ALGÉRIE DE CYCLISME : La petite reine séduit les Sétifiens

Azzedine Tiouri.

Depuis l'arrivée du Grand tour d'Algérie de cyclisme, Sétif a vécu durant quelques jours, du 13 au 18 mars, qu'au rythme de la petite reine. Un sport très peu répandu dans la cité d'Aïn Fouara, le cyclisme a retrouvé ses lettres de noblesse et a conquis et séduit les Sétifiens. Malgré les désagréments et le tracas qu'il a pu provoquer aux automobilistes en général et aux commerçants en particulier avec le bouclage de la ville déclarée cité sans voitures le jeudi, le critérium international de Sétif organisé le jeudi, ainsi que les trois étapes ont été une réussite totale sur tous les plans, selon les accompagnateurs-suiveurs, les techniciens et les spécialistes en la matière.

Lors d'un point de presse organisé en début de soirée mercredi dernier à l'hôtel Zidane, le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Fezouine Rachid a tenu à évaluer et tracer le bilan des trois étapes en déclarant en substance : " Si on était inquiet au début où l'information a circulé que l'étape allait être annulée à cause des aléas du climat, cette inquiétude s'est vite estompée et tout s'est déroulé comme prévu. Nous sommes très satisfaits et les services de sécurité ont été très compétents et ont joué pleinement leur rôle. Tous les responsables de la wilaya de Sétif sont à remercier et féliciter pour leur accueil, le wali, le président de l'APC, le DJS, c'est une motivation supplémentaire pour nous pour aller de l'avant. L'étape A sétif a été une pure réussite pour le tour".

Evitant le côté logistique, le président de la FAC a souligné que ce volet a été bien maîtrisé, ajoutant : " Nous avons eu la chance d'avoir trois nouveaux partenaires qui ont mis le paquet. La machine est bien huilée maintenant avec une meilleure maîtrise sur le terrain. C'est la seule wilaya Sétif où il y a eu une coordination parfaite avec l'organisation à 200 %. Je tiens à réitérer mes remerciements à l'ensemble des responsables et à ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette manifestation sportive. Le seul hic au départ était le climat. Notre but c'est aussi d'ouvrir le champ aux équipes très fortes. Le Tour d'Algérie est devenu un tour très important pour notre pays. A travers ce tour, nous essayons d'améliorer encore plus l'image de l'Algérie et si on arrive à y contribuer, c'est déjà quelque chose. Lors de toutes nos étapes et les périples, nous avons beaucoup de monde sur le terrain, sur le parcours, même les femmes s'y mettent de la partie sur les balcons et les terrasses en prenant des photos avec leur téléphone portable. C'est une belle aventure humaine, avant d'être une aventure sportive".

Interrogé sur le manque de médiatisation du tour, notamment à l'étranger, Fezouine Rachid, maîtrisant bien son sujet rétorquera : " Pour bien médiatiser le tour à l'étranger, notamment sur les grandes chaînes de télévision, il faut dépenser beaucoup d'argent pour faire venir un média lourd. Il faudrait beaucoup de moyens financiers qui pourraient avoisiner le million d'euros que nous ne pouvons pas y faire face. Mais aussi il y a le revers de la médaille, si nous mettons le paquet durant deux ou trois ans, il y aura par la suite des retombées financières positives avec les droits de transmission, la vente des séquences etc. Mais il faut d'abord avoir les moyens pour démarrer".

## HANDISPORT

# L'Algérie avec 25 athlètes au meeting international d'athlétisme de Tunis

L'athlétisme handisport algérien sera présent avec la sélection "B" et un effectif de 25 athlètes, au traditionnel meeting international de Tunis, prévu au stade de Radès du 24 au 26 mars, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Le départ de la délégation, composée de 38 personnes, est prévu par route, ce matin, alors que le retour sur Alger est annoncé pour le 26 mars. " Outre l'enjeu des performances, nous profiterons du meeting de Tunis, à l'instar de plusieurs autres, pour classer certains de nos athlètes en vue des prochaines compétitions internationales, prévues dans le programme de l'IPC (Comité paralympique international)", a déclaré M. Saâd Saïd, directeur technique adjoint de la FAH.

En plus de l'Algérie, les organisateurs annoncent la participation de quelque 26 pays et une présence forte de 350 athlètes, en quête de minima pour les Jeux paralympiques de Rio (septembre 2016). La sélection algérienne sera conduite par le champion du monde du 1500m (T46), en octobre dernier à Doha, Samir Nouioua, qualifié aux paralympiques. " C'est un des premiers meetings internationaux pour nos athlètes. Les athlètes de l'équipe A sont à pied d'œuvre à Dubaï pour le Grand Prix de Fizaa (17-20 mars).

La préparation bat son plein et ces meetings permettront à nos athlètes de s'auto-évaluer et à leurs staffs d'apporter à chaque les correctifs qu'il faut", a indiqué M. Saâd Saïd, ajoutant la forme actuelle des athlètes est bonne et augure favorablement pour une présence qualita-



tive aux prochains paralympiques.

Pour les organisateurs du rendez-vous de Tunis, " toutes les dispositions ont été prises pour le bon séjour des participants et la réussite de cet traditionnel événement sportif ". Les athlètes retenus pour le meeting de Tunis: Samir Nouioua, Nadia Medjemed, Mourad Bachir, Mohamed Ouchène, Maamar Harachif, Mohamed Fouad Hamoumou, Mohamed Nadjb Amchi, Dallal Chouchane, Souhila Louini, Lahcen Mostefaoui, Ramdane Kariche, Fouad Baka, Louadjeda Benoumessad, Hadi Tedjani, Abdelkader Bessek,

Hamza Kais, Achoura Boukoufa, Mounir Akiri, Mounas Kabour, Mohamed Bouadda, Abderrahim Missouni, Rabah Bousaid, Fouzi Bourderbabi, Farouk El Hachemi Louali, Brahim Bouzertini.

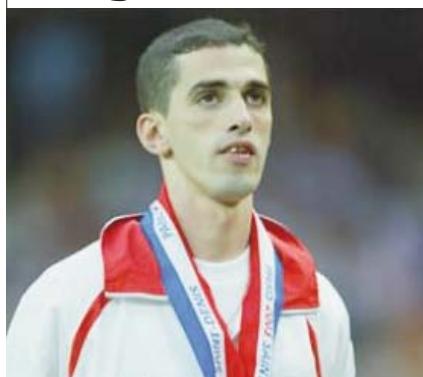
### Les entraîneurs:

Tahar Salhi, Boudjemaa Merah, Nassima Tadjer, Redouane Youcef, Youcef Boudjelta, Zoubir Khelfouni.

**Guides d'athlètes:** Abdelaziz Bella, Achour Smail Yaïche et Azzedine Kebbane.

Staff médical: Hakim Lakel (médecin), Massinissa Ami Ali (Kinésithérapeute).

## FESTIVAL NATIONAL À MILA 200 participants présents en hommage au regretté Mohamed Allek



Quelque 200 athlètes aux besoins spécifiques, venus de 13 wilayas du pays, ont participé, hier à Mila, à un festival national handisport, organisé en hommage à l'ex-champion du monde et paralympique Mohamed Allek, décédé il y a une dizaine de jours. Une minute de silence a été observée en ouverture de cette joute sportive à la mémoire du défunt Allek, pionnier du handisport algérien et premier médaillé paralympique, décédé à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie.

Les athlètes, essentiellement des sourds-muets, ont concouru dans les disciplines du futsal, tennis de table et judo, dans les salles omnisports de Mila, d'Oued N'dja et de Ferdjoua, au titre de ce festival organisé par la direction de wilaya de l'action sociale avec le concours de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya et de la Fédération algérienne de sports pour sourds.

Des prix et des récompenses devaient être remises aux vainqueurs, dans la soirée d'hier à la salle omnisports du chef-lieu de wilaya.

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°1243

8	4	5	9	2	7	3	6	1
1	6	7	5	3	2	4	9	
2	9	3	4	6	1	8	5	7
5	7	8	2	3	9	4	1	6
3	1	9	8	4	6	5	7	2
4	2	6	1	7	5	9	8	3
7	5	2	3	1	4	6	9	8
6	3	4	7	9	8	1	2	5
9	8	1	6	5	2	7	3	4

4	2	7	6	1	8	9	5	3
6	1	3	5	9	7	4	8	2
5	8	9	3	4	2	1	6	7
3	7	1	4	2	5	8	9	6
8	6	4	9	7	3	2	1	5
9	5	2	1	8	6	7	3	4
2	4	5	8	6	1	3	7	9
7	3	8	2	5	9	8	4	1
1	9	6	7	3	4	5	2	8

3	6	9	8	4	2	5	1	7
8	7	1	3	9	6	2	4	
4	5	2	7	1	6	9	8	3
3	6	9	8	4	2	5	1	7
7	5	1	6	3	2	8	9	6
2	4	8	3	7	1	4	5	9
1	7	9	8	4	6	5	3	2
9	1	3	4	5	2	7	6	8
7	2	5	1	6	8	3	9	4
8	4	6	9	3	7	1	2	5

### Mots Croisés N°1243

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
H■R■IAKARTE  
OFFRE■LARCIN  
U■RETS■CD■L■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

### Mots Fléchés N°1243

SAUCISSONNER  
APPAREIL■OSE  
RISSOLEES■CV  
T■I■N■NAITRE  
RELAIS■GEMIR  
OBOLE■HIV■MI  
URNE■GYNECEE  
VE■AU■PERDUS  
I■ES■MEUT■R■  
LAD■CORS■IA  
LIDO■MOELLON  
ELYSEEN■MENE

## INFRASTRUCTURES

# El Hadi Ould Ali : « La mise en service du stade de Baraki en novembre 2017 »

La mise en service du stade de football de Baraki (est d'Alger) d'une capacité de 40.000 places est prévue en novembre 2017 et sera ainsi opérationnel pour la saison 2017-2018, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

"Nous allons recevoir le stade de Baraki durant le mois de juin 2017 et sa mise en service se fera en novembre de la même année", a déclaré à la presse M. Ould Ali lors d'une visite aux infrastructures du secteur effectuée en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

"La construction de ce stade connaît une cadence raisonnable. Le wali d'Alger est avec nous pour contribuer à la levée de toutes les contraintes administratives. Comparativement à novembre 2015, les choses ont avancé d'une manière significative", s'est félicité le ministre.

L'entreprise de réalisation CRCEG (China railway construction engineering group) s'était engagée en 2013 auprès de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Tahmi, à livrer cette infrastructure à la fin 2015, mais ces délais n'ont pas été respectés pour diverses raisons.

"La charpente est en cours de fabrication (24%) et les gros œuvres ont été achevés à 85%. Le taux général d'avancement du projet dépasse de peu les 60%", a précisé le directeur des Équipements publics (DEP), Mohamed Berkoune.

Le projet du stade de Baraki bénéficie d'une autorisation de programme de 20,706 milliards dinars.

**Extension de l'assiette du stade pour répondre aux normes de la Fifa**

Depuis la conception, en 2009, du stade implanté sur une superficie de 67 hectares, les normes de la Fédéra-



tion internationale de football (Fifa), notamment en termes de sécurité, de capacité et d'accessibilité ont changé, ce qui a contraint les responsables du projet à s'adapter aux nouvelles exigences.

"Lorsque le stade de Baraki était conçu en 2009, il répondait parfaitement aux standards de la Fifa, mais à partir de 2011, les normes ont changé car un stade de 60.000 places nécessite un parking de 10.000 véhicules. On est à 40.000 spectateurs, alors il nous faut au moins un parking de 5.000 voitures, chose qui n'était pas dans nos prévisions", a expliqué le DEP.

L'élargissement du parking, la séparation des flux, l'accès VIP et la gestion des courants faibles et forts sont obligatoires pour que le stade de Baraki puisse abriter des compétitions sous l'égide de la Fifa. "Pour régler tous ces

problèmes, l'extension de l'assiette du projet est inévitable. La solution est de déclasser le terrain qui se trouve à proximité de l'enceinte pour permettre aussi la liaison du stade avec la gare, a préconisé M. Berkoune. C'est faisable vu que le stade de Baraki est inclus dans le plan stratégique de modernisation de la wilaya d'Alger".

Le ministre et le wali d'Alger ont inauguré lors de cette visite de travail des terrains et espaces de loisirs à Dely Brahim, une salle omnisports aux Grands Vents (Ouled Fayet) ainsi qu'une auberge de jeunes à Rouiba.

Cette sortie a été clôturée par la pose de la première pierre des projets de réalisation d'une auberge de jeunes à Ain Taya et d'une piscine semi-olympique à Sidi-M'Hamed ainsi que par une visite au chantier d'un stade d'athlétisme à Bordj El Kiffan.

**EUROPA LEAGUE (16<sup>e</sup>-RETOUR)**

## Feghouli et Bentaleb quittent l'épreuve

Les deux internationaux algériens, Sofiane Feghouli et Nabil Bentaleb, ont vu leurs clubs respectifs, le FC Valence (Espagne) et Tottenham (Angleterre), quitter l'Europa League dès les seizièmes de finale après leur élimination face à l'Atletico Bilbao et l'Europassie Dortmund, jeudi soir.

Feghouli a été incorporé à la 75<sup>e</sup> du match de son équipe face aux autres Espagnols de Bilbao. Son équipe est sortie de l'épreuve malgré sa victoire 2-1. Elle a fait les frais de sa défaite en déplacement (1-0) lors du match aller. Pour sa

part, Bentaleb n'a même pas été convoqué pour la deuxième manche à domicile que les "Spurs" ont de nouveau perdue face aux Allemands de Dortmund (2-1). Le milieu de terrain algérien, sorti des plans de son entraîneur cette saison, avait suivi du banc de touche la première manche à Dortmund soldée par une large victoire des locaux (3-0). Avec l'élimination de Valence et Tottenham, l'Europa League se poursuivra sans la participation d'aucun joueur algérien.

**LIGUE 1 MOBILIS/ES SÉTIF  
Belameiri grâcié par la direction**

Le milieu de terrain offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) El Hadi Belameiri a été gracié par la direction après avoir été renvoyé une première fois, à l'APS hier du club des Hauts-Plateaux.

Le président de l'Entente Hassan Hamar a annoncé le renvoi de Belameiri pour motif disciplinaire, au même titre que l'attaquant Abdelmalek Ziaya. "Ziaya devait effectuer le déplacement au Congo avec l'équipe, mais il est resté chez lui, tout en éteignant son portable. Quant à Belameiri, il devait rester à Sétif pour poursuivre les soins, mais il a décidé de partir en France. Je ne veux plus voir ces deux joueurs à l'Entente", a-t-il indiqué. Belameiri devait reprendre les entraînements avec le groupe jeudi, soit à trois jours de la réception de l'Etoile du Congo au 2<sup>e</sup> tour (retour) de la Ligue des champions d'Afrique. En match aller disputé à Brazzaville, les deux équipes ont fait match nul (1-1).

Éliminé en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie à domicile face à l'USM Bel-Abbès (3-1), l'ESS reste sur une défaite à Blida face à l'USMB (2-1) dans le cadre de la 22<sup>e</sup> journée du championnat.

**JO-2016 (PRÉPARATION) CORÉE DU SUD-ALGÉRIE**

## La fédération coréenne fixe les horaires des deux matchs

La fédération coréenne de football (KFA) a fixé les horaires des deux matchs amicaux entre la sélection coréenne olympique et son homologue algérienne, les 25 et 28 mars, dans le cadre de la préparation pour les Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro (5-21 août), rapporte la KFA hier sur son site officiel. Le premier match se jouera le vendredi 25 mars au stade Ichon à Séoul à partir de 20h00 locale (12h00 algérienne) alors que le second test est prévu le lundi 28 mars au stade de Goyang, dans la banlieue nord de Séoul, à 19h00 locale (11h00 algérienne).

En vue de ces deux rendez-vous, le sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23) le Suisse Pierre-André Schurmann a retenu 24 joueurs qui s'envoleront demain pour la capitale coréenne.

Le milieu défensif du MC Alger (Ligue 1 Mobilis) Oussama Chita, touché aux ligaments croisés, sera le grand absent de cette liste qui comprend pour la première fois les noms de Hocine Benayada (USM Alger), Hicham Nekache (CR Belouizdad), Amir Sayoud (DRB Tadjednet), Belkheiter Mokhtar (MCE Eulma) et Salah Nor El Islam (ASO Chlef).

L'Algérie avait composé son billet pour les JO-2016 en décembre dernier, en disputant la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 organisée au Sénégal (défaite face au Nigeria 2-1). De son côté, la sélection de la Corée du Sud s'est qualifiée pour le rendez-vous de Rio en atteignant la finale de la Coupe d'Asie de la catégorie disputée au Qatar, perdue face au Japon (3-2).

**FOOTBALL/AMICAL  
Convoité par la FAF,  
Ounas retenu chez  
les U-19 français  
contre la  
République tchèque**

Le milieu de terrain des Girondins de Bordeaux (Ligue 1 française de football) Adam Ounas, convoité par la Fédération algérienne de football (FAF) pour renforcer les Verts, a été retenu en équipe de France des moins de 19 ans (U-19) en vue du match amical en déplacement face à la République tchèque le 24 mars à Znojmo, rapportait hier la presse locale. Le sélectionneur français des U19, Patrick Goncalone a retenu Ounas au même titre que 17 autres joueurs en vue de cette rencontre. Ounas (19 ans) a indiqué qu'il allait faire "dans une année et demi" son choix pour la sélection A, entre l'Algérie et la France, ajoutant qu'il préférera pour le moment rester en équipes de jeunes françaises.

"Je ferai un choix pour les A en septembre 2017, pour la rentrée dans un an, un an et demi. Pour l'instant, je reste avec les jeunes en France parce que la formation française est bien meilleure que la formation en Algérie", a-t-il déclaré à Girondins TV.

Le président de la FAF, Mohamed Raouaoua, avait assuré, début janvier, que le jeune Bordelais était sur le point de rejoindre la sélection nationale. Cette saison, Ounas compte 897 minutes de jeu en Ligue 1. Il a inscrit 9 buts, toutes compétitions confondues.

**FOOTBALL  
Serrar annonce son "prochain retour" à l'ES Sétif**

L'ex-président de l'ES Sétif, Abdelhakim Serrar, a annoncé jeudi son "prochain retour" aux affaires du club de Ligue 1 algérienne de football après sa récente rencontre avec l'actuel responsable de la formation des Hauts-Plateaux, Hassan Hamar. "J'ai rencontré Hamar et nous avons dissipé tous nos malentendus. A priori, mon retour à l'ESS ne saurait tarder", a déclaré Serrar à l'APS. Ancien joueur de "l'Aigle noir", Serrar avait présidé l'Entente pendant plusieurs années durant lesquelles il a remporté de nombreux titres. Il a toutefois quitté son poste de président du conseil d'administration durant l'été 2012.

Une année plus tard, il prendra les commandes de l'USM Bel-Abbès, réussissant la montée en Ligue 1, avant de rendre le tablier au milieu de l'exercice précédent. "Je reviendrai à l'ESS avec l'ambition de renouer avec les consécrations après cette baisse de régime qu'a connue le club cette saison", a encore dit Serrar.

L'ancien international algérien, devenu cette saison consultant à la chaîne de Télévision nationale, a dit "ne pas être encore fixé" sur le poste qu'il héritera à l'ESS.

L'"Aigle noir", champion d'Algérie sortant, a réalisé des résultats en dents de scie en championnat cet exercice et été éliminé à domicile des quarts de finale de la coupe d'Algérie. Il ne lui reste ainsi que la Ligue des champions pour sauver sa saison.

"La qualification à la phase de poules de la Ligue des champions devient l'unique objectif de l'équipe pour sauver sa saison et j'espère que les joueurs seront à la hauteur des espérances placées en eux", a souhaité Serrar. Le club algérien a réussi une bonne entrée en lice dans la prestigieuse compétition africaine des clubs en imposant le nul (1-1) à l'Etoile du Congo à Brazzaville dimanche dernier en match aller des 1/16 de finale. Le match retour aura lieu dimanche prochain à Sétif.

En cas de qualification, l'ESS croisera probablement le fer avec les Soudanais d'El-Merrikh, vainqueurs sur la pelouse des Nigérians de Warril Wolves (1-0), lors de la première manche.

APS

## COUPE DE LA CAF (16<sup>ES</sup> DE FINALE) La qualification objectif du CSC et du MCO aujourd'hui

Le CS Constantine et le MC Oran, clubs algériens en course en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) seront sur les terrains aujourd'hui, avec un même objectif se qualifier aux huitièmes de finale de cette compétition africaine.

Said Ben

Ainsi, le CS Constantine aura le privilège de jouer à domicile et devant son public face au club nigérian le Nasarawa United et aura donc les faveurs des pronostics, alors que le MC Oran disputera son match en déplacement à Abidjan contre les Ivoiriens du Sporting Club de Gagnoa pour tenter de préserver son avance de deux buts enregistrée lors du match aller.

A Constantine, le match CSC-Nasarawa prévu aujourd'hui à 18h00 au stade Hamlaoui sera dirigé par le trio guinéen composé du directeur de jeu Yahouba Keita, assisté de ses deux compatriotes Mamady Tere et Abdel Raffi.

Il est utile de rappeler au match aller, le CS Constantine s'est incliné par la plus petite des marges (1-0). Surmonter cet handicap d'un but et en ajouté un ou plus est largement dans les cordes des joueurs du coach Gomez. Mais, là, il faut être bien vigilants, car dans ce genre de match, il est important de ne point sous estimer son adversaire sous peine de connaître des surprises.

En tous les cas, une chose est sûre : les Sanafirs seront en force dans les gradins du stade Hamalou pour soutenir leur équipe dans ce match décisif pour la qualification aux huitièmes de finale de cette coupe de la CAF.

D'ailleurs, les gars du CSC n'avaient perdu le match aller qu'à 4 minutes de la fin de la partie. Aujourd'hui, les joueurs du CSC sont bien capables de renverser la situation et d'arracher leur ticket des huitièmes. L'équipe dispose d'un effectif très riche bien que le coach Gomez ne pourra compter sur son attaquant Boulemadies pour avoir écopé d'un carton rouge au match aller, mais il enregistre bien le retour de Anane et Koné. Deux joueurs importants dans le dispositif du coach Gomez. Le milieu de terrain du CSC, Gharbi lui s'adresse aux supporters en déclarant entre autres que « Je diras à nos fans que moi et mes coéquipiers sommes déterminés à gagner car nous voulons aller le plus loin possible dans cette compétition ». Sans commentaire.

Du côté de l'adversaire, le coach de Nasarawa, Kaboré que « notre objectif est la qualification et nous n'avons pas peur de la pression du public », mais le coach de l'équipe nigériane avertir que « le danger pourrait venir de votre nu-



méro sept (à savoir Bahri).

Celui là qui a fait voir de toutes les couleurs à ses joueurs au match aller.

L'autre représentant de l'Algérie dans cette compétition, le MC Oran doit tenter de préserver sa cage vide pour bénéficier des deux buts inscrits au match aller pour se qualifier aux huitièmes de finale.

D'ailleurs, tous les joueurs et le coach Fouad Bouali sont unanimes à déclarer que « nous nous qualifierons en Côte d'Ivoire ». Cette assurance vient certainement du fait que les concernés connaissent désormais leurs adversaires pour les avoir déjà rencontrés.

Un atout important qu'il faut donc bien exploiter. Seulement les Hamraoua doivent être bien vigilants car la pression du public ivoirien est certainement forte que les joueurs de Bouali peuvent passer à côté de leur sujet.

Cette rencontre est prévue ce samedi au stade Robert-Champroux d'Abidjan, et sera arbitrée par un trio nigérien avec comme directeur de jeu, Abubakar Ago, assisté de Samuel Pwadutakam et Temitope Owole.

Fouad Bouali lui, « craint surtout l'environnement qui règne en Côte d'Ivoire ».

Lors du match aller, le représentant algérien, qui a retrouvé la scène africaine après 11 ans de disette, s'est imposé sur le score de deux buts à zéro. Les deux buts furent l'œuvre du défenseur central Mohamed Benyahia.

L'entraîneur du MC Oran, Fouad Bouali, avait émis le vœu de partir à Abidjan quatre jours avant la partie afin de s'acclimater avec les conditions météorologiques difficiles régnant sur place », a-t-il déclaré à la presse à l'issue

de la première manche mais il n'a pu voir son vœu exaucé par ses responsables. Mais cela ne l'empêche pas de confier que « Le MCO va se qualifier en Côte d'Ivoire ». Et quand c'est un coach aussi expérimenté que Fouad Bouali qui le dit, c'est qu'il sait vraiment ce qu'il faut faire pour ce faire...

### Le programme

#### Aujourd'hui 19 mars :

ES Tunis (Tunisie) - Renaissance FC (Tchad)	<b>2 - 0</b>
Desportivo de Maputo (Mozambique) - GD Sagrada Esperança (Angola)	<b>0 - 1</b>
CS Don Bosco (RD Congo) - Misr El Maqassa (Egypte)	<b>1 - 3</b>
Police FC (Rwanda) - Club Mokanda (Congo)	<b>0 - 0</b>
SC Gagnoa (Côte d'Ivoire) - MC Oran (Algérie)	<b>0 - 2</b>
CS Constantine (ALG) - Nasarawa United (Nigeria)	<b>0 - 1</b>
FUS de Rabat (Maroc) - UMS de Loum (Cameroun)	<b>1 - 1</b>
<b>Demain 20 mars :</b>	
Zanaco FC (Zambie) - Harare City FC (Zimbabwe)	<b>2 - 1</b>
CF Mounana (Gabon) - Atlético Olympique (Burundi)	<b>2 - 0</b>
ENPPI (Egypte) - Africa Sports (Côte d'Ivoire)	<b>2 - 0</b>
Barrack Young Controller II FC (Libéria) - Kawak Marrakech (Maroc)	<b>0 - 3</b>
Azam (Tanzanie) - Bidvest Wits (Afrique du Sud)	<b>3 - 0</b>
Al-Ahly Shendi (Soudan) - Saint Eloi Lupopo (RD Congo)	<b>1 - 2</b>
Medeama (Ghana) - Al-Ittihad Tripoli (Libye)	<b>0 - 1</b>

## LIGUE DES CHAMPIONS (2<sup>E</sup> TOUR/ALLER) CLUB AFRICAIN Ruud Krol retient 20 joueurs pour le déplacement à Béjaïa

L'entraîneur néerlandais du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) Ruud Krol a fait appel à 20 joueurs en vue du match en déplacement face au MO Béjaïa, demain au stade de l'Unité maghrébine (18h00), dans le cadre du 2<sup>e</sup> tour (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, rapportait hier le site officiel du club tunisien.

Le milieu de terrain algérien Brahim Chenihi (ex-MCE Eulma/Ligue 2 algérienne), auteur de l'unique but à l'aller (1-0) figure parmi les joueurs convoqués, lui qui est devenu une pièce maîtresse dans le dispositif tactique du coach de la formation club tunisien.

Le Club Africain s'est qualifié pour ce 2<sup>e</sup> tour aux dépens de l'équipe ivoirienne de l'ASTanda (aller 2-0, retour 0-0). De son côté, le MOB a passé l'échéance des Ghéanais de l'Ashanti Gold (aller 1-0, retour 3-1). Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre international marocain Redouane Jiyed, assisté de ses compatriotes Youssef Mabrouk et Yahya Nouali. L'ES Sétif, l'autre représentant algérien dans cette compétition accueillera également demain l'Etoile du Congo.

Lors du match aller disputé à Brazzaville, les deux équipes ont fait match nul (1-1).

### Liste des 20 joueurs du Club Africain :

**Gardiens de buts :** Dkhili, Charfi

**Défenseurs :** Iffa, Tka, Agerbi, Ouesleti, Haddadi, Ouedherfi, Yahia, Khalil

**Milieux de terrain :** Ghandri, Coulibaly, Jebali, Ayedi, Hedhli, Chenihi

**Attaquants :** Srarfi, Jaziri, Khelifa, Meniaoui.

## LIGUE DES CHAMPIONS (16<sup>ES</sup> DE FINALE - RETOUR) La CAF refuse d'avancer de 24 heures le match ES Sétif-Etoile Congo

L'ES Sétif recevra finalement l'Etoile du Congo demain au lieu d'aujourd'hui après le rejet par la Confédération africaine de football (CAF) de la demande du club algérien d'avancer de 24 heures le match comptant pour les seizièmes de finale retour de la Ligue des champions, a appris l'APS jeudi auprès de la direction de la formation des Hauts-Plateaux.

Le président de l'ESS, Hassan Hamar, avait souhaité avancer la partie pour bénéficier des services de ses quatre joueurs de la sélection olympique, appelée à se rendre dimanche en Corée du Sud où elle disputera deux matchs amicaux contre la sélection locale dans le cadre de sa préparation aux Jeux olympiques-2016.

Le maintien de la rencontre retour à date initiale a poussé la direction sétifienne à demander de garder deux de ses internationaux olympiques (Haddouche et Rebai). Une demande exaucée par le sélectionneur national, le Suisse Pierre-André Schürrmann, qui n'a pas retenu les deux joueurs en question pour le stage de Séoul.

Pour cette deuxième manche contre l'Etoile du Congo (1-1 à l'aller), l'entraîneur de l'ESS, le Suisse Alain Geiger, bénéficiera du retour des deux joueurs, Djabou et Ziouche. En revanche, il devra se passer des services de Kenniche (blessé), Delhoun (suspension) ainsi que de Ziaya et Benlaâmeir, traduits ce jeudi en conseil de discipline du club.

En cas de passage des Sétifiens, ils affronteront en huitièmes de finale le qualifié entre El-Merrikh du Soudan et Warri Wolves du Nigeria. Au match aller, les Soudanais s'étaient imposés en déplacement (1-0).

## Zaâbia (MCO) finalement forfait pour le voyage d'Abidjan

L'attaquant libyen du MC Oran, Mohamed Zaâbia, blessé, a finalement déclaré forfait pour le déplacement de son équipe à Abidjan où elle affrontera le Sporting Gagnoa aujourd'hui en 16<sup>e</sup> de finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a appris l'APS jeudi auprès du staff technique du club de Ligue 1 algérienne. « La staff médical n'a pas autorisé Zaâbia à

faire le déplacement avec nous. Il doit suivre un programme de soin spécifique pour qu'il revienne vite à la compétition », a déclaré à l'APS, Bachir Mecheri, l'entraîneur adjoint du MCO.

Le club oranais, vainqueur samedi dernier à l'aller (2-0), s'envolera pour la capitale économique ivoirienne en fin d'après-midi de ce jeudi via Bamako (Mali). Si Zaâbia, co-meilleur buteur du championnat

algérien en compagnie de Mustapha Djallit (JS Saoura) avec 11 buts chacun, sera absent du rendez-vous, son coéquipier Chemseddine Nessakhi, qui souffrira lui aussi d'une blessure, sera en revanche de la partie.

Par ailleurs, et évoquant les chances de son équipe de revenir avec le billet de la qualification, l'assistant de Fouad Bouali à la barre technique des « Hamraoua » s'est montré optimiste, tout en

mettant en garde contre un éventuel « excès de confiance ».

« J'estime que nous avons réalisé une précieuse victoire au match aller qui nous permet de disputer la deuxième manche avec moins de pression. Ceci dit, la vigilance devra être de mise », a prévenu Mecheri, poursuivant que « contrairement au match aller, nous connaissons mieux cette fois-ci notre adversaire ».

## L'ENTRAÎNEUR DE L'ÉTOILE DU CONGO BARTHÉLÉMY NGATSONO : Ce sera du 50-50, estime l'entraîneur congolais

L'entraîneur de l'Etoile du Congo Barthélémy Ngatsono a estimé que son équipe partait à égalité avec l'ES Sétif, à deux jours du match retour du 2<sup>e</sup> tour, prévu demain au stade du 8 Mai 1945 de Sétif (18h00). « Je crois que nous nous sommes préparés en conséquence. Un but partout ce n'est pas un mauvais résultat. Cela veut dire que

toutes les deux équipes ont la peur dans le ventre et nous partons à 50-50 », a-t-il déclaré, cité hier par la presse locale. Lors du match aller, disputé dimanche dernier à Brazzaville, les deux équipes ont fait match nul (1-1) Brazzaville. Le but sétifien a été l'œuvre de Akram Djahnit. « Il va falloir marquer à Sétif. Ce but va certainement

créer un effet au niveau de nos adversaires. Rien n'est joué. Nous avons pleine confiance en nos joueurs par rapport aux entraînements que nous avons pu mener depuis là », a-t-il ajouté.

Distancée en championnat (10e, 28 points), et éliminée en quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Bel-Abbès

(3-1), l'Entente devra se concentrer sur la Ligue des champions pour sauver sa saison. Le MO Béjaïa, l'autre représentant algérien en C1, s'est incliné à Tunis (1-0) face au Club Africain. Le match retour se jouera également demain au stade de l'Unité maghrébine (18h00).

APS

## ALLEGRI VA PROLONGER

Il était arrivé en 2014 dans un scepticisme ambiant pour prendre le relais d'Antonio Conte. Massimiliano Allegri a depuis permis à la Juventus Turin de conserver le Scudetto, et l'a même menée jusqu'en finale de la Ligue des champions en 2015. Sous contrat jusqu'en 2017 et un temps sollicité par Chelsea, le technicien transalpin devrait finalement remplir en Lombardie, annonce la Gazzetta dello Sport ce vendredi. Un accord a été trouvé entre les différents partis, et l'ancien coach de l'AC Milan devrait prolonger jusqu'en 2018, avec une option pour une saison supplémentaire et un salaire annuel estimé à 5 millions d'euros.

## Un échange Martial-Cavani se précise

Désormais remplaçant au PSG depuis le retour en forme du Brésilien Lucas, Edinson Cavani ne serait pas insensible à l'intérêt de Manchester United à son sujet.

Selon les informations de Tuttomercatoweb, le club de la capitale ne serait pas totalement opposé au départ de l'international uruguayen à condition de pouvoir attirer un autre buteur de son standing. Nasser Al-Khelaifi aurait ainsi une idée en tête selon le médias italien, à savoir tenter d'attirer Anthony Martial l'été prochain. Recruté 50 millions d'euros (+ 30 millions de bonus) il y a quelques mois, l'international français possède néanmoins une valeur marchande supérieure à celle de l'attaquant parisien. En clair, les champions de France devront rajouter un gros chèque en cas d'accord avec les Red Devils.

## Du beau monde sur Götze

Les prétendants à la signature du champion du monde 2014 affluent déjà. La Juventus Turin, Liverpool et Manchester United suivent depuis longtemps l'ancien joueur du Borussia Dortmund, voilà que l'Atlético de Madrid et le FC Valence seraient également sur les rangs, avec en perspective un transfert qui ne devrait pas se concrétiser à moins de 40 millions d'euros.

## Ben Arfa vers la Liga ?

En fin de contrat en juin prochain et auteur d'une très belle saison, Hatem Ben Arfa a de grandes chances de quitter l'OGC Nice l'été prochain. Dans le viseur de plusieurs clubs européens, le milieu offensif des Aiglons aurait émis le souhait de partir cet été pour s'offrir un nouveau défi. Selon les informations du 10 Sport, Villarreal aurait l'intention de proposer un contrat alléchant à l'international français. L'actuel 4e de Liga parviendra-t-il à attirer Ben Arfa sachant que le PSG ou encore le Milan AC semblent également sur le coup ? Affaire à suivre...



## YAYA TOURÉ DE RETOUR EN SÉLECTION !

Le milieu de Manchester City, Yaya Touré, fait son retour en sélection de Côte d'Ivoire après plus d'un an d'absence. Le Citizen avait souhaité faire une pause avec les Eléphants et rejouera donc pour son pays lors de la double confrontation contre le Soudan en éliminatoires de la CAN 2017. Yaya Touré avait sollicité une pause, ce qui était compréhensible. Il avait beaucoup donné en sélection et il avait souhaité souffler un peu. Je pense qu'il a mis ce temps-là à profit pour se ressourcer et se fixer de nouveaux challenges avec l'équipe de Côte d'Ivoire, a indiqué son sélectionneur Michel Dussuyer sur le site de la fédération ivoirienne.



## Aubameyang assomme Tottenham !

Déjà buteur à l'aller (3-0), Aubameyang a remis ça lors du match retour (2-1), ce jeudi, en 8e de finale de la Ligue Europa !

L'attaquant de Dortmund a éteint les

espoirs de Tottenham en inscrivant un doublé (24e, 71e) dont une frappe superbe de plus de 25 mètres ! En pleine bourse cette saison, le Gabonais confirme sa forme exceptionnelle et assure donc la qualification du BVB face à une équipe remaniée des Spurs, visiblement plus concentrée sur le championnat (2e à 5 points de Leicester) depuis le début de ces 8es de finale. Son (74e) a sauvé l'honneur pour les Anglais.



## FÊTE NATIONALE

**Le Président Bouteflika félicite son homologue irlandais**

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a félicité son homologue irlandais Michael D. Higgins à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant, dans un message, son «entière disponibilité» à consolider les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République d'Irlande, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos meilleures vœux de bonheur et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple irlandais ami», écrit le président Bouteflika dans son message. «Je sais que cette heureuse circonstance, qui m'est ainsi offerte, pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec votre Excellence pour la consolidation des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», ajoute le chef de l'Etat.

## ALGÉRIE - MALI

**Le président du Haut Conseil islamique malien salut l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale**

Le président du Haut Conseil islamique malien, Mahmoud Mohamed Dicko a salué jeudi à Alger l'expérience de l'Algérie en matière de réconciliation nationale la considérant comme un «projet de société» qui peut servir à d'autres pays pour rétablir la paix et la stabilité. Dans une allocution lors d'une journée d'étude organisée à Dar El-Imam (Mohammadia-Alger) à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, célébrée le 19 mars de chaque année, M. Dicko a indiqué que l'expérience de réconciliation nationale initiée par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, était «utile pour l'Algérie et pour d'autres pays pour le rétablissement de la paix et la stabilité».

«Cette initiative constitue un modèle à suivre pour la sauvegarde de l'Etat de droit», a-t-il soutenu se disant «satisfait» que l'Etat du Mali ait suivi cette expérience pilote pour rétablir la paix et la réconciliation entre les enfants du même pays». Par ailleurs, le président du Haut Conseil islamique malien a salué la solidarité de l'Algérie avec le Mali et son accompagnement dans le rétablissement de la réconciliation nationale, ajoutant que cette position s'inscrit dans le cadre des principes constants de l'Algérie pour la défense des causes justes dans le monde».

## ALGÉRIE - UE:

**Le programme d'appui a permis la mise en place d'un système d'information «performant» à l'ANEM**

Le programme d'appui à l'emploi en Algérie (PASEA) lancé dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, a permis à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) de se doter d'un système d'information «performant», ont affirmé jeudi à Alger des responsables en charge de ce programme.

«Le programme d'appui au secteur de l'emploi qui a démarré effectivement en 2012, a permis la mise en place d'un système d'information performant et la formation de 4.200 cadres de l'ANEM», a indiqué le directeur du Programme, Mourad Lémia lors d'un séminaire de clôture de ce programme. Il a ajouté que le budget global qui a été alloué à ce programme est de 15,34 millions d'euros dont 14,1 millions d'euros financés par la partie européenne, précisant que la fin officielle de ce projet est prévue le 31 mars 2016. Pour sa part, le chef de cabinet du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Nasseridine Bouguerra, a indiqué que la coopération engagée avec l'Union européenne avait retenu, parmi les sujets d'intérêt commun, notamment, la poursuite de la modernisation du secteur de l'emploi. Le même responsable a ajouté que le PASEA qui a accompagné les efforts du ministère et de l'ANEM a permis entre autre la création de la nomenclature algérienne des métiers et des emplois (NAME). Il s'agit également, a-t-il expliqué, de la mise en œuvre du programme de modernisation des moyens de gestion de l'ANEM pour contribuer au renforcement des capacités de cette Agence. De son côté, le chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Marek Skolik, a estimé que ce programme a donné «beaucoup de satisfaction» dans un secteur prioritaire dans la coopération entre les deux parties. Il a révélé qu'un nouveau programme portant sur l'adéquation de l'emploi, de la formation et de la qualification sera lancé au courant de cette année.

APS

## ALGÉRIE - AFRIQUE - PARLEMENT

**Le président du Parlement panafricain achève une visite officielle en Algérie**

**Le président du Parlement panafricain, Nkodo Dang, a achevé jeudi une visite officielle en Algérie au cours de laquelle il a eu des entretiens avec de hauts responsables de l'Etat sur les questions bilatérales et internationales.**

À l'occasion de son séjour, M. Dang a eu des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement, ainsi qu'avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Lors de ces rencontres, il a salué la signature par l'Algérie du protocole de Malabo amendant le texte constitutif du Parlement panafricain.

Il a aussi mis en exergue le rôle de l'Algérie dans l'approfondissement du concept d'unité africaine et l'amélioration de la performance des institutions continentales, notamment le Parlement panafricain. M. Dang a réitéré son appel pour la signature du protocole de Malabo permettant à son institution de passer d'un organe consultatif à celui de législatif.

«Pour jouer pleinement son rôle, le Parlement panafricain doit passer d'un organe consultatif à celui de législatif, d'où la nécessité de ratifier le protocole de Malabo afin d'avoir ce statut», a-t-il précisé.

Il a rappelé, à ce propos, que 10 pays ont déjà ratifié ce protocole, dont l'Algérie, mais il reste encore 18 adhésions pour atteindre le quorum de 28 signataires, nécessaire pour que cette institution devienne un organe législatif.

Le président du Parlement panafricain a indiqué que le principal objectif de sa visite en Algérie était de «faire la promotion» de l'institution qu'il préside



et de «bénéficier» de l'apport de l'Algérie, qui constitue un «poids lourd» au plan continental.

Concernant le conflit du Sahara Occidental, M. Dang a évoqué la dernière visite du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, à la région, estimant que cette visite est «susceptible d'apporter de nouveaux éléments» en vue de parvenir à une solution à ce conflit opposant le Front Polisario et le Maroc.

Il a indiqué, à ce propos, que le secrétaire général de l'ONU «est la seule personne à même d'apporter du nouveau à ce dossier», ajoutant que la présentation du rapport de l'ONU sur ce dossier, prévu au mois d'avril prochain, «pour-

rait contenir des éléments nouveaux». Rappelant que le Sahara occidental demeure le seul pays sous occupation en Afrique, M. Dang a plaidé pour l'application de la charte des Nations unies consacrant le droit des peuples à l'autodétermination.

Par ailleurs, il a affirmé avoir apprécié les efforts réalisés par l'Algérie en termes de liberté d'expression, à travers l'amendement de la Constitution qui a apporté, a-t-il dit, «beaucoup de nouveautés».

Il a relevé, plus particulièrement, le rôle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la révision de la Constitution qui fera «la fierté du continent africain».

**Une délégation parlementaire vietnamienne reçue par des responsables de l'APN**

Une délégation parlementaire vietnamienne a été reçue jeudi à Alger par des responsables de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué jeudi un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

La délégation vietnamienne conduite par M. Ngo Duc Manh a été ainsi reçue par le président du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Vietnam» Hocine Maaloum en présence de l'ambassadeur du Vietnam à Alger Vu The Heip.

Lors de l'entrevue, M. Maaloum a évoqué les relations historiques liant les deux pays tout en se félicitant de «leur évolution au cours de ces dernières années».

Il a en outre appelé à renforcer les échanges parlementaires à travers les

groupes parlementaires d'amitié.

Dans un autre contexte,

M. Maaloum a passé en revue «les acquis réalisés par l'Algérie à la faveur de la

Constitution amendée qui a renforcé la séparation des pouvoirs et consacré les droits individuels et collectifs».

Pour sa part, le président de la délégation parlementaire vietnamienne a mis en avant «les relations séculaires liant les deux pays» appelant à «renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines».

De son côté, le président de la commission des Affaires étrangères et de la communauté Belmeddah Noureddine, qui a reçu lui aussi la délégation vietnamienne, s'est félicité de la

«convergence de vues entre les deux pays sur plusieurs

questions internationales, tout en renforçant le soutien de l'Algérie aux causes justes notamment la cause sahraouie».

Il a également souligné

«le soutien constant et in-

conditionnel de l'Algérie au peuple sahraoui tout en présentant l'approche algérienne quant au règlement des crises».

De son côté, le pré-

ident de la délégation vietnamienne a souligné «la

convergence des positions

des deux pays quant au respect de la souveraineté des peuples et leur droit à l'autodétermination» tout en exprimant «la volonté de

son pays de renforcer son partenariat économique et commercial avec l'Algérie».

Par sa part, le vice-président

de l'APN Eddalia Ghania a appelé la délégation

hôte à «la relance du par-

tenariat économique dans

les différents domaines».

Elle a présenté par la

même occasion un aperçu

sur le rôle important de la

femme algérienne nota-

mament après les réformes

initiées par le président de

la République Abdelaziz

Bouteflika affirmant le soutien

de l'Algérie au droit

du peuple palestinien à

l'établissement d'un Etat

indépendant et celui du

peuple sahraoui à l'autodé-

termination conformément

aux résolutions et décisions

pertinentes de l'ONU».

Enfin, le président de la

délégation parlementaire

vietnamienne a relevé que son pays «a les mêmes attentes pacifiques et justes

concernant les questions

internationales en général» tout en saluant les réformes politiques engagées en Algérie et qui ont été couronnées par la récente révision constitutionnelle.

**ALGÉRIE - VIETNAM : Examen des moyens de renforcement des relations bilatérales**

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale du Conseil de la Nation, Rachid Bougherbal, s'est entretenu jeudi avec les membres d'une délégation vietnamienne, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil de la nation. Les entretiens ont porté sur les relations bilatérales dans les différents domaines, précise la même source.

Les deux parties ont également

plans régional et international, a souhaité «le soutien de l'Algérie pour que le Vietnam obtienne la qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2020-2022».

Les deux parties ont convenu enfin de «coordonner leurs positions au niveau des instances et des forums politiques et parlementaires internationaux».